



SAISIR LE MOMENT

RAPPORT ANNUEL 2021

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Message des **Administrateurs d'IFC**
- 5 Message de **David Malpass**,
Président du Groupe
de la Banque mondiale
- 7 Riposte du Groupe
de la Banque mondiale
à la pandémie de COVID-19
- 8 Message de **Makhtar Diop**,
directeur général d'IFC
- 13 L'équipe de direction

RÉSULTATS

- 14 État récapitulatif des
résultats du Groupe
de la Banque mondiale
pour l'exercice 2021
- 16 Rétrospective
de l'exercice d'IFC

LA STRATÉGIE EN ACTION

- 20 Saisir le moment

FONCTIONS ESSENTIELLES

- 43 Répondre aux attentes
- 46 Viabilité
- 48 Obligation de rendre
compte et contrôle

De plus amples informations
sont disponibles sur le site
web du rapport annuel
IFC 2021 :
www.ifc.org/AnnualReport.

Couverture : *Saisir le moment*
présente les actions audacieuses,
porteuses de transformations
qu'IFC a résolument menées au
moment où le monde en avait
plus que jamais besoin.

À PROPOS D'IFC

La Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, est la principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les marchés émergents et les économies en développement. Elle mène des opérations dans plus d'une centaine de pays, consacrant son capital, ses compétences et son influence à la création de marchés et d'opportunités pour améliorer les vies des personnes. Au cours de l'exercice 21, elle a investi 31,5 milliards de dollars au titre de l'ensemble de ses engagements, notamment 23,3 milliards de dollars en financements à long terme et 8,2 milliards de dollars de financements à court terme, au profit de sociétés privées et d'institutions financières dans les économies émergentes et en développement, mobilisant ainsi les capacités du secteur privé pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée. Pour de plus amples informations, consulter le site www.ifc.org.

LES COMPÉTENCES D'IFC

IFC consacre ses ressources financières, son expertise technique, son expérience acquise à travers le monde et son esprit d'innovation à la création de marchés et d'opportunités, aidant ainsi les pays à mobiliser les solutions du secteur privé pour relever les défis les plus urgents du développement.

RÉPARTITION DU PERSONNEL

IFC, qui est la plus importante institution mondiale de développement au service exclusif du secteur privé, mène des opérations dans une centaine de pays en développement. Elle apporte plus de 60 ans de connaissances institutionnelles aux pays dans lesquels elle intervient, mettant à profit les enseignements tirés de l'expérience d'une région pour trouver des solutions aux problèmes d'autres régions.

L'ACTION D'IFC

Le Groupe de la Banque mondiale s'est fixé deux objectifs à atteindre dans le monde à l'horizon 2030 : mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée dans tous les pays. IFC contribue à la réalisation de ces objectifs en aidant le secteur privé dans les pays en développement à créer des marchés et à offrir des opportunités à tous. Pour l'essentiel, la Société investit, fournit des conseils et mobilise des financements au profit des institutions financières et des sociétés du secteur privé. Ses produits et ses services sont adaptés aux besoins particuliers de ses clients, son aptitude à attirer d'autres investisseurs présentant des avantages supplémentaires : elle propose à ses clients de meilleures manières de mener leurs activités et de nouvelles sources de financement.

IMPACT

Mesurer les résultats de nos travaux est au cœur de toutes nos actions. IFC fixe des cibles institutionnelles pour l'impact sur le développement. Ainsi, la Société et ses clients sont sûrs d'atteindre les personnes et les marchés ayant le plus besoin de leur appui. Lancé en 2017, le système de mesure et de suivi de l'impact attendu (AIMM) fait désormais pleinement partie des opérations d'IFC.

Pour bien montrer l'impact de la Société durant l'exercice 21, les bénéficiaires de ses investissements ont :

- contribué à créer près de 2,6 millions d'emplois
- ont fourni l'électricité, l'eau et le gaz à 13,7 millions de consommateurs environ
- ont atteint près de 45 millions de malades, plus de 7,9 millions d'élèves et 3,6 millions d'agriculteurs environ

Vous trouverez des informations supplémentaires sur le site web : www.ifc.org/AnnualReport

OBLIGATION DE RENDRE COMPTE

IFC rend compte à ses partenaires, à ses clients et aux populations qu'elle sert, étant résolue à atteindre ses objectifs de développement dans une démarche responsable sur le plan environnemental et social. Elle a travaillé d'arrache-pied pour mener à bien un ensemble de réformes des cadres de redevabilité et de transparence qu'elle s'était engagée à mettre en œuvre au cours des dernières années, notamment pour donner suite à une évaluation indépendante de sa responsabilité environnementale et sociale.

Des mesures importantes ont aussi été prises pour améliorer la transparence dans l'utilisation des financements mixtes et les investissements d'IFC au profit des intermédiaires financiers. La Société est persuadée que continuer d'évoluer vers une plus grande transparence est la chose la plus importante à faire en tant qu'institution spécialisée dans le développement pour maintenir la confiance des acteurs concernés et recueillir des avis capitaux au moment où elle met au point de nouvelles solutions aux problèmes de développement les plus graves.

PARTENARIATS

Les problèmes de développement d'aujourd'hui sont bien trop importants pour qu'une seule institution puisse s'y attaquer isolément. Collaboration et coordination sont indispensables. IFC rassemble un large éventail d'acteurs pour résoudre ces problèmes dans une démarche collective et a ainsi noué des partenariats avec plus de 30 organismes publics de développement de même que plusieurs fondations, sociétés et autres organisations multilatérales.

Ces partenariats complètent les financements destinés aux activités d'IFC, contribuant ainsi à produire de nouvelles idées, et permettent de déployer sur une plus grande échelle des solutions qui ont fait leurs preuves. Ils facilitent le transfert des connaissances et développent les capacités des entreprises et de l'institution, renforçant l'impact d'IFC. Les partenariats font partie intégrante de la stratégie de la Société et constituent un pilier croissant et dynamique de ses activités.

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'IFC

L'année écoulée a été extrêmement difficile dans toutes les régions du monde, et particulièrement pour les pays en développement, la pandémie de COVID-19 ayant effacé des décennies de progrès dans l'élimination de l'extrême pauvreté, la réalisation d'une prospérité partagée et la réduction des inégalités. Le Groupe de la Banque mondiale a apporté une réponse rapide et de vaste portée aux conséquences sanitaires, économiques et sociales de la crise afin de stimuler la reprise. Mais beaucoup reste à faire pour répondre aux besoins des personnes marginalisées et de celles vivant dans les zones les plus démunies. Les Administrateurs ont examiné et approuvé plusieurs initiatives et programmes importants destinés à la fois à répondre aux besoins immédiats des pays et à réaliser leurs objectifs de développement à long terme.

Vaccins. Des décisions majeures ont été prises en temps utile sur des propositions de la direction du Groupe de la Banque visant à riposter à la pandémie et à financer les efforts concernant la vaccination, notamment les dispositifs de livraison rapide des vaccins. Le Groupe de la Banque s'est allié à l'OMS, au mécanisme COVAX, à l'UNICEF et à d'autres organisations, notamment à des fabricants privés, pour faciliter l'accès équitable et en toute transparence des pays en développement à des vaccins d'un coût abordable, et continuer à renforcer la préparation à l'échelle mondiale face aux pandémies futures.

Assistance aux pauvres. Le début du processus de reprise a été marqué par une hausse historique des prêts accordés par le Groupe de la Banque pour des projets et initiatives destinés à aider les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, petits États compris, à répondre à des défis multidimensionnels, protéger le capital humain et mettre en place des filets sociaux visant leurs populations les plus vulnérables.

Face aux besoins de financement immenses, nous sommes convenus d'anticiper la reconstitution des ressources d'IDA-20 qui devrait s'achever au plus tard en décembre 2021. Lors des Réunions de printemps 2021, le Comité du développement a aussi invité la Banque à faire davantage pour juguler l'insécurité alimentaire grandissante et aider les pays à réaliser l'ODD 2 et la nutrition pour tous, en travaillant aux côtés d'autres partenaires.

Développement vert, résilient et inclusif. Le Groupe de la Banque continue de prêter assistance aux pays pour réaliser le double objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée. La riposte à la crise de COVID-19 offre au Groupe de la Banque l'occasion d'aider les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire à jeter les bases d'une reprise solide et durable reposant sur un cadre dont nous avons discuté, qui est propice à un développement vert, résilient et inclusif. Nous pensons que cette démarche contribuera à son tour à résoudre le problème à long terme que représente le changement climatique.

Climat. Nous espérons que les nouvelles cibles ambitieuses fixées en matière de financement de l'action climatique dans le plan d'action sur le changement climatique 2021-2025 et l'alignement du financement du Groupe de la Banque sur l'accord de Paris, couplés à l'approche d'un développement vert, résilient et inclusif et aux efforts de renforcement durable de la résilience en vue de la sécurité alimentaire permettront de réaliser le double objectif du Groupe ainsi que les objectifs de développement durable.

Cadre des connaissances. Nous avons accueilli favorablement le nouveau Cadre stratégique pour les connaissances qui s'attache à mieux intégrer les savoirs dans les solutions offertes aux clients et à la communauté mondiale. Nous nous réjouissons déjà de la mise en œuvre de ce cadre qui viendra consolider le rôle de pourvoyeur de solutions du Groupe de la Banque.



ADMINISTRATEURS D'IFC

Evangelia Bouzis
États-Unis

Takashi Miyahara
Japon

Richard Hugh Montgomery
Royaume-Uni

Arnaud Buissé
France

Gunther Beger
Allemagne

Abdelhak Bedjaoui
Algérie

Louise Levonian
Canada

Monica E. Medina
Pérou

Nigel Ray
Australie

Hayrettin Demircan
Turquie

Merza Hussain Hasan
Koweït
(Doyen)

Rajesh Khullar
Inde

Alphonse Ibi Kouagou
Bénin

Taufila Nyamadzabo
Botswana

Abraham Weintraub
Brésil

Mohd Hassan Ahmad
Malaisie

Junhong Chang
Chine

Eva Valle Maestro
Espagne

Koen Davidse
Pays-Bas
(Co-doyen)

Geir H. Haarde
Islande

Matteo Bugamelli
Italie

Abdulmuhsen Saad Alkhalaf
Arabie Saoudite

Roman Marshavin
Fédération de Russie

Katarzyna Zajdel-Kurowska
Pologne

Armando Manuel
Angola

Le Groupe de la Banque mondiale reste disposé à accompagner ses clients sur le chemin de la reprise.

Dettes. Face au fardeau croissant de la dette des pays, nos Gouverneurs et le Fonds monétaire international (FMI) ont donné pour mission au Groupe de la Banque d'apporter des solutions aux difficultés budgétaires et au surendettement dans les pays IDA dans une démarche favorisant un développement vert, résilient et inclusif ainsi que la réduction de la pauvreté. Nous avons bon espoir que le cadre commun du G20 et la prolongation de l'initiative de suspension du service de la dette jusqu'en fin 2021 permettront aux pays bénéficiaires de consacrer davantage de ressources à la gestion de la crise, aux investissements dans les soins de santé et l'éducation, à la promotion de la croissance et à l'amélioration de leurs approches à long terme de la dette.

Secteur privé. Au regard du resserrement croissant du crédit, le secteur privé contribue de manière fondamentale à aider les pays clients à atteindre leurs objectifs de développement, créer et développer des marchés, mobiliser des ressources et répondre à la COVID-19, au travers notamment de la Plateforme mondiale pour la santé d'IFC et des programmes mis en œuvre dans le cadre de la riposte de la MIGA. Nous souhaitons que le Groupe de la Banque continue d'établir des partenariats dans un cadre stratégique commun afin d'aider à proposer des solutions émanant du secteur privé aux problèmes de développement.

Justice raciale. Cette année, des efforts importants ont été faits pour s'attaquer à l'injustice raciale au sein du Groupe de la Banque et chez nos clients, matérialisés notamment par la série de recommandations formulées par le groupe de travail End Racism pour combattre le racisme et la discrimination raciale. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre de ces recommandations par le biais d'un plan d'action qui viendra réaffirmer cette valeur institutionnelle consacrée par le Code de conduite du Groupe de la Banque.

Mécanismes de reddition des comptes. Nous avons aussi réitéré l'importance des mécanismes de reddition des comptes pour les populations et les communautés qui pensent que les projets et investissements du Groupe de la Banque leur sont, ou pourraient leur être, préjudiciables. Nous avons approuvé le renforcement du cadre de responsabilité sociale et environnementale du Groupe de la Banque, notamment des modifications de la boîte à outils du panel d'inspection ainsi que de la structure hiérarchique du Conseiller-médiateur pour l'application des directives d'IFC et la MIGA.

Direction, personnel et retour dans les bureaux. Novembre 2020 a marqué le début d'un nouveau mandat pour les Administrateurs et, en février, nous avons accueilli le nouveau directeur général et vice-président exécutif d'IFC en la personne de Makhtar Diop.

Nous espérons que tous les habitants de la planète pourront accéder aux vaccins contre la COVID-19 et aspirons à un retour sans danger du personnel dans les bureaux du Groupe de la Banque ainsi qu'à un retour général à la nouvelle normalité. Nous exprimons notre profonde gratitude à tout le personnel pour son attachement indéfectible à la mission du Groupe de la Banque, sa persévérance et son travail acharné durant toute l'année, en dépit du changement soudain et radical de ses conditions de travail.

Le Groupe de la Banque mondiale reste disposé à accompagner ses clients sur le chemin de la reprise. Nous formons pour tous des vœux de meilleure santé et de résultats positifs sur le plan du développement pour le nouvel exercice.

MESSAGE DE DAVID MALPASS

Président du Groupe de la Banque mondiale

Message du Président

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le Groupe de la Banque mondiale s'emploie avec ardeur à aider les pays à faire face aux conséquences sanitaires, économiques et sociales de la pandémie. D'avril 2020 jusqu'à la fin de l'exercice 21, le Groupe de la Banque a engagé plus de 157 milliards de dollars, ce qui représente la plus importante riposte à une crise qu'il ait jamais montée dans son histoire. Nous avons aidé les pays à faire face à l'urgence sanitaire, à acheter des fournitures médicales à hauteur de milliards de dollars, à déployer des vaccins contre la COVID-19, à renforcer les systèmes de santé et la préparation aux pandémies, à protéger les personnes pauvres et vulnérables, à soutenir les entreprises, à créer des emplois, à promouvoir la croissance et à élargir la couverture des dispositifs de protection sociale.

Malgré cette intervention à l'échelle mondiale sans précédent, la pandémie a, pour la première fois depuis une génération, anéanti les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté dans le monde, plongeant près de 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020. Je reste profondément inquiet du sort des États fragiles, particulièrement affectés par des dettes insoutenables, le changement climatique, les conflits et la faiblesse des dispositifs de gouvernance. Et même si j'ai bon espoir que l'économie mondiale se relève, un bon nombre des pays les plus pauvres du monde sont laissés sur la touche, les inégalités se creusant aussi bien au sein des pays qu'entre eux. Nous avons à cœur de travailler avec nos partenaires à la recherche de solutions à ces défis urgents, notamment en promouvant la transparence, les droits de l'homme et un état de droit qui exige des comptes de toutes les institutions. Nous nous employons à sauver des vies, protéger les personnes pauvres et vulnérables, promouvoir la croissance des entreprises et la création d'emplois, et reconstruire en mieux en vue d'une reprise verte, résiliente et inclusive.

Il faudra impérativement garantir une vaccination sûre, équitable et à grande échelle pour freiner la pandémie et faire avancer la reprise : nous aidons les pays à accéder aux vaccins contre la COVID-19, notamment via le Mécanisme COVAX et directement auprès des fabricants. La Banque mondiale a porté à 20 milliards de dollars sur deux ans les financements qu'elle met à disposition pour les vaccins anti-COVID-19. Au cours du seul exercice 21, nous avons engagé 4,4 milliards de dollars au profit de 53 pays. Nous avons mis en place des mécanismes de distribution sûre dans 140 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire en collaboration avec l'OMS, Gavi et l'UNICEF. Nous travaillons en partenariat avec l'Union africaine et les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies pour soutenir le Fonds africain pour l'acquisition de vaccins (AVAT), afin d'aider les pays à acheter et à déployer des vaccins anti-COVID-19 pour non moins de 400 millions de personnes à travers l'Afrique. En outre, nous travaillons avec le FMI, l'OMS, l'OMC et d'autres partenaires pour suivre, coordonner et faire progresser la livraison de vaccins aux pays en développement.

IFC accomplit un travail essentiel pour aider à mettre en place des systèmes de santé résilients et étendre les chaînes de fabrication et d'approvisionnement des vaccins contre la COVID-19. Par le biais de sa Plateforme mondiale pour la santé, elle a engagé 1,2 milliard de dollars pour soutenir le renforcement des capacités de fabrication des vaccins, y compris en Afrique, et la



production de services essentiels et de matériel médical, notamment des kits de test et des équipements de protection individuelle. Les investissements impulsés par IFC incluent la mobilisation d'une enveloppe financière de 600 millions d'euros destinée à stimuler la production de vaccins anti-COVID-19 en Afrique du Sud, le soutien aux fabricants de vaccins en Asie et des investissements dans les fabricants et fournisseurs d'équipements médicaux.

En ce qui concerne le risque de surendettement de nombreux pays, nous avons contribué de manière cruciale à la mise en place de l'initiative de suspension du service de la dette du G20, en collaboration avec le FMI. Cette initiative a permis à plus de 40 pays de suspendre les paiements au titre du service de la dette à hauteur de plus de 5 milliards de dollars, ce qui leur laisse une certaine marge budgétaire alors qu'ils s'emploient à juguler la crise. Certes, je me félicite de la prorogation de l'initiative jusqu'à fin 2021, mais beaucoup reste à faire,

MESSAGE DE DAVID MALPASS

Président du Groupe de la Banque mondiale

notamment pour réduire l'encours de la dette des pays les plus pauvres. Avec le FMI, nous aidons à mettre en œuvre le Cadre commun pour le traitement de la dette, établi par le G20, qui vise à alléger le poids de la dette des pays sur le long terme.

Alors que le monde se relève progressivement de la pandémie, le changement climatique reste un défi majeur. Le Groupe de la Banque mondiale est la principale source multilatérale de financements climatiques pour les pays en développement. Au cours des cinq dernières années, nous avons accordé plus de 83 milliards de dollars — nos financements climatiques ont totalisé plus de 26 milliards de dollars durant le seul exercice 21. Notre nouveau Plan d'action sur le changement climatique, lancé en juin, vise à intégrer le climat à toutes les initiatives de développement, en mettant l'accent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur une adaptation réussie. Ce plan d'action nous engage à faire en sorte qu'au cours des cinq prochaines années, 35 % des financements du Groupe de la Banque aient des avantages climatiques connexes, 50 % des financements climatiques de la BIRD et de l'IDA devant contribuer à promouvoir l'adaptation et le renforcement de la résilience. Nous alignerons tous les financements de la Banque mondiale sur les objectifs de l'Accord de Paris à compter du 1^{er} juillet 2023. En ce qui concerne IFC et la MIGA, ce sont 85 % des opérations du secteur réel approuvées par les Administrateurs qui seront alignés à compter du 1^{er} juillet 2023 et 100 % dès le 1^{er} juillet 2025. Nous aiderons les pays à établir et à mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national et leurs stratégies à long terme, qui par la suite orienteront nos cadres de partenariat avec les pays. Et nous aiderons les pays à abandonner progressivement le charbon pour adopter d'autres solutions de production de l'électricité à coût abordable, fiables et moins polluantes. Nos opérations aideront les pays à développer leur économie tout en réduisant les émissions, en s'adaptant au changement climatique, en renforçant la résilience et en protégeant les ressources naturelles, y compris la biodiversité.

Au cours de l'exercice 21, la BIRD a engagé 30,5 milliards de dollars en faveur des pays à revenu intermédiaire, et l'IDA 36 milliards de dollars sous forme de dons et à des conditions très favorables au profit des pays les plus pauvres. Je me félicite de ce que le G20 ait donné son approbation pour que le début du vingtième cycle de reconstitution des ressources de l'IDA soit ramené à 2021, ce qui permettra de fournir aux pays les plus pauvres plus de ressources pour surmonter la crise et œuvrer à la reprise. Je suis également heureux que le Soudan ait apuré ses arriérés dus à l'IDA en mars, après près de trois décennies, ce qui permettra au Groupe de la Banque de reprendre entièrement ses activités dans le pays et à celui-ci d'accéder à près de 2 milliards de dollars de financements de l'IDA.

IFC a obtenu de bons résultats durant l'exercice, ayant atteint un niveau de financement record de 31,5 milliards de dollars, dont 23,3 milliards de dollars de financements à long terme et 8,2 milliards de dollars de financements à court terme. Elle a également accru ses offres de financement à court terme et maintenu la fluidité des échanges. La COVID-19 ayant sérieusement mis à mal les entreprises privées des marchés émergents, IFC a apporté un appui essentiel au moyen de liquidités et d'instruments de financement du commerce, ce qui a permis de maintenir les entreprises en activité, de préserver des emplois et de favoriser des interventions à long terme du secteur privé, une fois les effets de la pandémie estompés. Nous accélérons la mise en œuvre de la stratégie IFC 3.0 afin de créer plus de projets

qui se prêtent à l'investissement là où ils sont le plus nécessaires, en particulier dans les marchés IDA et dans les pays fragiles et touchés par un conflit, et de préparer un portefeuille d'investissements à réaliser au lendemain de la pandémie.

En février, j'ai eu le plaisir d'annoncer la nomination de Makhtar Diop au poste de Directeur général et Vice-président exécutif d'IFC. Ses qualités de chef et son expérience permettront au Groupe de la Banque mondiale de tirer parti de la célérité et de l'envergure inédites de notre riposte à la crise mondiale et de soutenir les efforts cruciaux de reprise par le biais du secteur privé.

La MIGA a émis des garanties de 5,2 milliards de dollars pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement. Ces efforts devraient contribuer à assurer à 784 000 personnes des services nouveaux ou améliorés d'électricité, soutenir environ 14 600 emplois et générer plus de 362 millions de dollars d'impôts pour les pays, et permettre d'accorder quelque 1,3 milliard de dollars de prêts, notamment à des entreprises locales. La MIGA n'a cessé de réaliser des progrès dans ses domaines stratégiques prioritaires, consacrant 85 % de ses opérations de l'exercice 21 à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, et à des projets menés dans les situations de fragilité et de conflit et dans les pays IDA.

Dans le cadre de notre détermination sans faille à lutter contre le racisme et la discrimination raciale dans notre milieu de travail et dans nos activités, la haute direction et moi-même avons accueilli favorablement 80 recommandations présentées au cours de l'exercice 21 par l'équipe spéciale chargée de l'élimination du racisme du Groupe de la Banque. La première série de dix recommandations fondamentales est déjà en cours de mise en œuvre et d'autres en cours d'examen. Je tiens à remercier tous ceux qui ont bien voulu prendre la parole sur ce sujet important alors que nous continuons d'œuvrer à un changement concret, important et durable.

Au cours de l'exercice écoulé, les membres du personnel se sont surpassés pour soutenir nos clients, même lorsque nous passions au travail à domicile, et ont fait face aux répercussions de la pandémie sur leurs propres vies, leurs familles et leurs communautés. Ils ont veillé au respect des normes de qualité les plus élevées alors même que nous intensifions notre soutien aux clients. Je leur suis reconnaissant de cet attachement à notre mission et j'attends avec impatience de les accueillir de nouveau dans nos bureaux si les circonstances s'y prêtent.

En l'absence de progrès réguliers dans la réduction de la pauvreté et des inégalités, on ne saurait parvenir à une croissance durable à long terme. Je suis convaincu que, forts du dévouement des membres de notre personnel, du soutien de nos partenaires et de nos relations avec les pays, nous aiderons ces derniers à surmonter cette crise et à renouer avec une croissance inclusive et durable.



David Malpass
Président du
Groupe de la Banque mondiale
et Président du Conseil des Administrateurs

Riposte du Groupe de la Banque mondiale à la pandémie de COVID-19

Le Groupe de la Banque mondiale a riposté avec vigueur à la pandémie par un plan d'action d'une ampleur sans précédent dans l'histoire de l'institution. Entre avril 2020 et la fin de l'exercice 21 (30 juin 2021), les financements du Groupe de la Banque ont totalisé plus de 157 milliards de dollars, un montant rendu possible par l'excellente assise financière du Groupe de la Banque à la suite des augmentations générales du capital de la BIRD et d'IFC intervenues en 2018 et de la dix-neuvième reconstitution des ressources de l'IDA. Il comprend :

USD 45,6
milliards

de financements de la BIRD destinés aux pays à revenu intermédiaire.

USD 53,3
milliards

de l'IDA débloqués en faveur des pays les plus pauvres sous forme de dons ou de financements à des conditions très favorables, intégrant des dispositions d'allègement de la dette pour les pays présentant un risque de surendettement.

USD 42,7
milliards*

par IFC à des entreprises privées et à des institutions financières.

USD 7,6
milliards

de garanties octroyées par la MIGA pour aider les investisseurs et prêteurs du secteur privé.

USD 7,9
milliards

des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires.

*Cela englobe les engagements à long terme pour le compte d'IFC, les engagements financiers à court terme et les ressources mobilisées.

SAISIR LE MOMENT

« Alors que tant d'autres ont dû reculer, IFC a résolument avancé, aidant les pays en développement à surmonter les moments les plus difficiles de la crise sanitaire, à préserver les emplois et à appliquer à grande échelle les solutions climatiques. »

Makhtar Diop, directeur général d'IFC

DÉFIS MONDIAUX INÉDITS

- La COVID-19 et ses conséquences économiques
- Changement climatique
- Fragilité et conflits

LA RÉPONSE D'IFC DANS LE SECTEUR PRIVÉ

- Volume d'investissements sans précédent
- Accroissement du financement de l'action climatique
- Préparation d'un portefeuille d'investissements au profit des pays fragiles



LES MOYENS D'ACTION

Collaboration avec les clients, partenaires et co-investisseurs pour un impact plus grand

Personnel résilient faisant montre de souplesse et d'innovation

Recours aux outils de réduction des risques et création de plateformes de mobilisation



Makhtar Diop

Directeur général d'IFC

Les crises peuvent être source de nombreux enseignements. Comme des miroirs, elles nous obligent à regarder la réalité en face. Que nous a révélé la COVID-19 ? Que nous vivons dans un monde plus interconnecté que jamais, où les résultats sanitaires et économiques sont indissociables, les conflits sont plus nombreux et les avancées dans la lutte contre les inégalités sont précaires. Toutefois, la révélation la plus importante est peut-être celle-ci : quand vient le moment d'agir de manière urgente, il est possible d'accomplir des choses extraordinaires.

J'arrive à IFC au beau milieu d'une pandémie, et dans un monde devenu incertain. Cette expérience, qui a représenté pour moi une leçon d'humilité, m'a permis d'être un témoin privilégié des capacités extraordinaires de notre organisation face aux épreuves les plus difficiles. Alors que tant d'autres ont dû reculer, IFC a résolument avancé, aidant les pays en développement à surmonter les moments les plus difficiles de la crise sanitaire, à préserver les emplois et à appliquer à grande échelle les solutions climatiques, tout en veillant à ne laisser de côté aucun des pays en proie à la fragilité, aux conflits et à la violence.

Vous trouverez dans les pages qui suivent le récit complet de ce qui a été accompli, mais je tiens tout de même à relever quelques faits marquants. Durant l'exercice 21, les engagements d'IFC dans le monde se sont élevés au total à 31,5 milliards de dollars, dont 11,9 milliards de dollars en faveur des pays fragiles, touchés par les conflits et démunis.

Nous avons lancé un mécanisme de financement d'une valeur de 4 milliards de dollars pour aider les pays en développement à accéder aux fournitures médicales dont ils avaient besoin pour combattre la pandémie. Nous avons mobilisé 8 milliards de dollars pour le financement des liquidités afin d'éviter la fermeture aux entreprises des secteurs touchés, 400 millions de dollars ciblant particulièrement les petites entreprises et celles détenues par des femmes. Le financement de l'action climatique par IFC pour son propre compte a atteint un montant record de 4 milliards de dollars.

Ces chiffres représentent des vies sauvées. Des entreprises maintenues à flot. Des groupes de populations protégés. Des débouchés créés.

Ce que nous avons accompli cette année témoigne de la force et de la résilience des équipes d'IFC partout dans le monde. Elles sont restées focalisées sans faiblir sur notre mission, en dépit des difficultés personnelles associées à la pandémie que leurs membres devaient gérer. Leur dévouement m'est une source d'inspiration au quotidien et me conforte dans l'idée que nous sommes prêts à répondre aux exigences de demain.

Celles-ci nous commandent d'avoir l'audace de nous risquer dans les endroits les plus difficiles du globe. De nous montrer suffisamment persuasifs pour amener nos partenaires du secteur privé à redéfinir avec nous ce que nous appelons l'investissement d'impact. Bref, l'avenir demande que nous soyons intrépides. Et nous le serons, en nous fixant l'objectif le plus audacieux à ce jour, à savoir doubler l'impact d'IFC et mobiliser deux dollars pour chaque dollar investi par nos soins.

Affronter les défis, maximiser les opportunités

Nous nous attaquerons d'abord aux deux problèmes qui menacent notre planète et nos populations.

Nous devons donc premièrement relever l'un des défis les plus urgents de cette génération, le changement climatique. Il nous reste peu de temps pour empêcher que se réalisent les pires scénarios prédits par les scientifiques, d'autant que les plus vulnérables de la planète, quoiqu'ayant le moins contribué au changement climatique, en payeront le tribut.

IFC a conscience qu'elle doit absolument contribuer à limiter le réchauffement de la planète si elle veut accomplir sa mission. Face à ces enjeux, la seule solution envisageable est de relever résolument le défi et changer radicalement la manière dont nous travaillons. Nous nous sommes engagés à aligner la totalité de nos investissements directs sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici à l'exercice 26.

Les investissements dans les solutions au problème climatique permettront par ailleurs de répondre au deuxième défi auquel le monde est confronté : éviter que la pandémie sanitaire actuelle ne fasse le lit d'une pandémie des inégalités.

La COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur les marchés émergents, balayant en quelques mois les avancées économiques réalisées en plusieurs années. Pas moins de 150 millions de personnes devraient basculer dans l'extrême pauvreté d'ici à la fin de 2021. Il va sans dire que le secteur privé sera la principale locomotive de la reprise. Forte de son autorité et son expertise, IFC peut œuvrer et œuvrera pour une reprise verte, inclusive et résiliente.

Nous devons agir parallèlement sur plusieurs fronts, le premier concernant les vulnérabilités des systèmes de soins de santé mises à nu par la pandémie. Les pays en développement doivent avoir un accès équitable aux vaccins et fournitures médicales nécessaires pour combattre la COVID-19 et d'autres maladies. IFC contribue à l'effort en redéfinissant sa stratégie d'investissement dans les soins de santé. Nous viserons principalement à combler les lacunes du marché, à améliorer les capacités de fabrication et de distribution locales, et à soutenir les partenariats public-privé afin de renforcer la résilience des systèmes de santé. C'est maintenant qu'il faut se préparer pour la prochaine crise sanitaire mondiale et IFC entend faire sa part.

Nous devons aussi renflouer les micro, petites et moyennes entreprises qui peinent encore à se remettre de la pandémie. L'accès aux capitaux a toujours été le plus grand frein à l'essor des entreprises dans les pays en développement, les financements nécessaires se chiffrant à 8 000 milliards de dollars environ avant la pandémie. Le besoin est presque certainement plus important aujourd'hui, les entreprises qui étaient déjà en mal de crédits disposant de peu de ressources pour les aider à surmonter les perturbations provoquées par la COVID-19.

Les 2 milliards de dollars investis récemment par IFC au titre de nouveaux financements en faveur de micro, petites et moyennes entreprises africaines ne sont que la première des aides que nous comptons apporter. Ces entreprises, qui fournissent des services essentiels, créent des emplois et libèrent des familles de la pauvreté, forment le socle économique des pays à travers le monde et nous devons les pérenniser.

Nous pensons particulièrement à utiliser nos investissements pour regagner du terrain sur le front de l'égalité des genres. La pandémie a obligé d'innombrables femmes à quitter leurs emplois, les transformant en prestataires de soins non rémunérées. Une génération entière d'entrepreneures risque de disparaître si nous ne soutenons pas les entreprises féminines : dans le cadre de son programme Banking on Women, IFC a déjà investi plus de 3 milliards de dollars dans 104 institutions financières de 56 pays pour garantir des services financiers durables aux femmes.

Investir dans les solutions climatiques, la santé et les petites entreprises contribuera dans une mesure importante à une reprise verte, inclusive et résiliente au lendemain de la pandémie. Pour autant, il ne suffira pas d'affronter ces défis. Nous devons aussi œuvrer sans relâche à la création de toujours plus d'opportunités, et il n'y en a peut-être pas de plus grande que de combler le fossé numérique.

La pandémie a confirmé ce que nous savons depuis quelque temps déjà, c'est-à-dire que l'économie de demain sera numérique. Les pays en développement recèlent un potentiel quasi illimité, pour peu que nous donnions aux jeunes les compétences, outils et ressources dont ils ont besoin pour devenir la prochaine génération de codeurs, créateurs numériques et entrepreneurs tech. Si la numérisation s'est accélérée dans le monde au cours des 18 derniers mois, les marchés émergents ne jouissent pas encore de la connectivité numérique universelle qui ferait bondir la croissance.

USD 31,5 MILLIARDS

TOTAL DES ENGAGEMENTS DANS LE MONDE

FINANCEMENTS À LONG TERME

ENGAGEMENTS AU TITRE
D'INVESTISSEMENTS
À LONG TERME

USD 23,3 MILLIARDS

FINANCEMENTS À COURT TERME

USD 8,2 MILLIARDS

AU TITRE DES FINANCEMENTS
À COURT TERME



dépassant le précédent record annuel
de **7,4 milliards de dollars** lors de l'Ex. 18

PRINCIPAUX THÈMES

USD 4 MILLIARDS

AU TITRE DU FINANCEMENT
DE **L'ACTION CLIMATIQUE**
PAR IFC POUR SON
PROPRE COMPTE

25 %

Les engagements pris par IFC pour son propre compte sous forme de financements à long terme ont bénéficié pour 25 % à des États fragiles admissibles à emprunter au titre d'IDA-17 et pour 32 % à des opérations ayant trait au climat.

USD 1,58 MILLIARD

engagé sous forme de nouveaux financements à long terme en faveur d'institutions financières dont les activités visent spécifiquement les femmes.

Les engagements d'IFC dans les secteurs des télécommunications, des médias et de la technologie dans les marchés émergents ont dépassé 1 milliard de dollars pour la première fois cette année, pratiquement trois quarts étant dirigés vers l'Afrique. Mais cela ne représente que le début de nos efforts. Une reprise résiliente doit passer par la connectivité numérique de l'ensemble du monde en développement, ce qui permettra aux plus pauvres et plus marginalisés d'entre nous d'avoir accès aux apprentissages et possibilités de travail en ligne.

Viser plus haut

Pour atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés, IFC devrait placer la barre encore plus haut.

Nous devons d'abord donner le ton de l'intérieur. La redevabilité s'est trouvée plus renforcée que jamais au sein de notre institution après les réformes internes menées récemment et l'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2021 de la nouvelle politique relative au mécanisme indépendant de redevabilité. Les nouveaux processus ainsi mis en place permettent aux personnes subissant les effets néfastes des projets soutenus par IFC de mieux se faire entendre. Ils encouragent par ailleurs l'accès au mécanisme et donnent à IFC et ses clients plus de moyens de répondre très tôt et de manière proactive aux préoccupations des populations locales. Cela nous rend comptables de nos actes, nous permet de mieux apprécier notre impact et, en fin de compte, de réaliser notre objectif qui est d'assurer un développement qui profite à tous.

Nous avons aussi réaffirmé notre détermination à promouvoir la diversité en notre sein. Le large éventail d'origines, d'expériences et de points de vue que recèle IFC constitue sans nul doute son meilleur atout et la nomination cette année du premier chef de programme chargé exclusivement de la diversité, l'équité et l'inclusion y contribuera durablement.

Les mesures prises pour renforcer IFC de l'intérieur la doteront des aptitudes voulues pour continuer de jouer résolument son rôle de chef de file à l'extérieur, dans le monde d'après la pandémie. Nous devons nous montrer aussi lucides et tournés vers l'action dans les périodes de sérénité comme en temps de crise. Il nous faudra pour ce faire montrer plus d'appétit pour le risque, particulièrement en créant des marchés là où ils font le plus défaut. Notre initiative axée sur les actions en amont, qui nous a permis de renforcer notre réserve d'engagements à long terme même au plus fort de la pandémie, sera notre principal levier pour susciter des possibilités de développement de projets à un stade précoce. Cette initiative représente peut-être notre meilleur espoir pour l'avenir.

Nous devons aussi trouver des moyens plus hardis et originaux d'attirer plus de capitaux privés vers le monde en développement. Malgré la pandémie et ses problèmes, IFC a tout de même réussi à mobiliser le deuxième volume le plus important de capitaux de toute son histoire. Mais il en faut davantage pour réaliser nos ambitions.

Pour réussir, il nous faudra particulièrement soigner nos partenariats, anciens comme nouveaux. Nous créerons des plateformes de financement innovantes qui nous permettront d'élargir et de diversifier notre base d'investisseurs. Et chaque fois que ce sera possible, nous nous attacherons à lever les freins aux investissements du secteur privé dans les marchés émergents, notamment au moyen de réformes réglementaires et de l'établissement de normes.

La pandémie a montré qu'il n'est aucun défi qu'IFC ne puisse relever. Je suis profondément reconnaissant à l'équipe extraordinaire qui nous a menés jusqu'à ce moment, et qui se tient déjà prête à nous conduire vers un avenir meilleur. Je vous invite à envisager avec moi les mois et années à venir avec optimisme, pour notre organisation, nos clients, les populations et les collectivités que nous servons ainsi que pour l'avenir vert, inclusif et résilient que nous bâtirons ensemble.



Makhtar Diop
Directeur général d'IFC

L'ÉQUIPE DE DIRECTION D'IFC

L'équipe de dirigeants d'IFC formule les stratégies et politiques de l'institution et veille à ce que celle-ci utilise ses ressources efficacement en cherchant à optimiser son impact sur le développement et à répondre aux besoins de ses clients. Ses membres ont, collectivement, des années d'expérience dans le domaine du développement, une large gamme de compétences spécialisées et des perspectives culturelles qui se complètent.



Makhtar Diop
Directeur général d'IFC



Stephanie von Friedeburg
Première Vice-présidente, opérations



Georgina Baker
Vice-présidente, Amérique latine et Caraïbes, Europe et Asie centrale



Elena Bourghanskaia
Chef du personnel



Karin Finkelston
Vice-présidente, Partenariats, communications et diffusion



John Gandolfo
Vice-président et trésorier



Mohamed Gouled
Vice-président, Risques et finances



Ruth Horowitz
Vice-présidente, Equity Mobilization Division (AMC)



Monish Mahurkar
Vice-président, Stratégie et ressources institutionnelles



Alfonso Garcia Mora
Vice-président, Asie et Pacifique



Sérgio Pimenta
Vice-président, Moyen-Orient et Afrique



Christopher Stephens
Vice-président et conseiller juridique, risques juridiques et en matière de conformité

Au 30 juin 2021

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE POUR L'EXERCICE 2021

ENGAGEMENTS MONDIAUX DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Au cours de l'exercice 21, le Groupe de la Banque mondiale a consenti des niveaux de financement record à un rythme sans précédent ; mené des analyses et des recherches approfondies ; et s'est associé aux pouvoirs publics, au secteur privé et à d'autres institutions pour aider les pays en développement à faire face aux effets de vaste portée de la pandémie de COVID-19 et à œuvrer pour une reprise verte, résiliente et inclusive.

USD 98,8
(MILLIARDS)

de prêts, dons, prises
de participation et garanties
en faveur de pays partenaires
et d'entreprises privées.

Le montant total inclut les projets multirégionaux et mondiaux. La répartition par région tient compte de la classification des pays par la Banque mondiale.

ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE	EUROPE ET ASIE CENTRALE	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	ASIE DU SUD	AFRIQUE
USD 13,5 (MILLIARDS)	USD 10,9 (MILLIARDS)	USD 17,5 (MILLIARDS)	USD 6,2 (MILLIARDS)	USD 15,6 (MILLIARDS)	USD 35,2 (MILLIARDS)

Les institutions du Groupe de la Banque mondiale

Le Groupe de la Banque mondiale est l'une des plus importantes sources mondiales de financement et de connaissances pour les pays en développement. Il est composé de cinq institutions qui partagent la même détermination à lutter contre la pauvreté accroître la prospérité partagée et promouvoir le développement durable.

LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BIRD)

Accorde des prêts aux gouvernements des pays à revenu intermédiaire et des pays à faible revenu solvables.

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA)

Accorde des financements à des conditions très concessionnelles aux gouvernements des pays les plus pauvres.

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (IFC)

Octroie des prêts, apporte des fonds propres, fournit des services-conseils et mobilise des capitaux supplémentaires auprès d'autres sources pour stimuler les investissements privés dans les pays en développement.

L'AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS (MIGA)

Fournit des assurances contre les risques politiques et des services d'amélioration des termes des crédits aux investisseurs et prêteurs afin de favoriser les investissements directs étrangers dans les économies émergentes.

LE CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS (CIRDI)

Donne accès à des mécanismes internationaux d'arbitrage et de règlement des différends liés aux investissements.

Financements accordés par le Groupe de la Banque mondiale à ses pays partenaires

Par exercice en millions de dollars

Groupe de la Banque Mondiale	2021	2020	2019	2018	2017
Engagements ^a	98 830	83 547	68 105	74 265	68 274
Décaissements ^b	60 596	54 367	49 395	45 724	43 853
BIRD					
Engagements ^c	30 523	27 976	23 191	23 002	22 611
Décaissements	23 691	20 238	20 182	17 389	17 861
IDA					
Engagements ^c	36 028	30 365 ^e	21 932 ^e	24 010 ^e	19 513 ^d
Décaissements	22 921	21 179 ^e	17 549	14 383	12 718 ^d
IFC					
Engagements ^f	20 669	17 604	14 684	19 027	18 345
Décaissements	11 438	10 518	9 074	11 149	10 355
MIGA					
Émission brute	5 199	3 961	5 548	5 251	4 842
Fonds Fiduciaires Exécutés par les Bénéficiaires					
Engagements	6 411	3 641	2 749	2 976	2 962
Décaissements	2 546	2 433	2 590	2 803	2 919

a. Inclut les engagements de la BIRD de l'IDA et d'IFC et les engagements au titre des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires ainsi que les émissions brutes de garanties de la MIGA. Étant donné que les engagements au titre des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires englobent tous les dons exécutés par les bénéficiaires, le montant total des engagements du Groupe de la Banque mondiale est différent du montant présenté dans la Fiche de performance institutionnelle lequel ne se rapporte qu'à un sous-ensemble d'activités exécutées au moyen de fonds fiduciaires.

b. Inclut les décaissements de la BIRD de l'IDA et d'IFC ainsi que les décaissements au titre des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires.

c. Ces montants sont nets des opérations totalement résiliées ou annulées ayant été approuvées durant le même exercice.

d. Ces chiffres incluent l'engagement et le décaissement au titre d'un don de 50 millions de dollars pour le Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie.

e. Les engagements et décaissements n'incluent pas les activités menées dans le cadre du Guichet de promotion du secteur privé d'IFC et de la MIGA.

f. Inclut les engagements à long terme pour le propre compte d'IFC. N'inclut pas les engagements de financement à court terme. N'inclut pas les fonds mobilisés auprès d'autres investisseurs.

RÉTROSPECTIVE DE L'EXERCICE D'IFC EN 2021

IFC mène ses opérations conformément à sa stratégie IFC 3.0 approuvée par le Conseil d'administration et à la version actualisée de la Stratégie et perspectives d'activités d'IFC pour les exercices 22-24.

Principales données financières

En millions de dollars au 30 juin, date de clôture des exercices

	2021	2020	2019	2018	2017
Revenu net (perte nette) imputable à IFC ¹	4 209	(1 672)	93	1 280	1 418
Dons à l'IDA	213	–	–	80	101
Revenu (perte) avant dons à l'IDA	4 422	(1 672)	93	1 360	1 523
Total actif	105 264	95 800	99 257	94 272	92 254
Prêts, participations et titres de créance, nets	44 991	41 138	43 462	42 264	40 519
Juste valeur des participations (estimation)	12 024	10 366	13 113	14 573	14 658

Principaux ratios

Rendement de l'actif moyen (base GAAP US) ¹	4,2 %	(1,7) %	0,1 %	1,4 %	1,6 %
Rendement des capitaux propres moyens (base GAAP US) ¹	14,9 %	(6,3) %	0,3 %	5,0 %	5,9 %
Encaisses et placements immédiatement disponibles en pourcentage des besoins estimés pour les trois prochains exercices	114 %	96 %	104 %	100 %	82 %
Ratio d'endettement	2,1	2,2	2,2	2,5	2,7
Montant total des ressources disponibles (en milliards de dollars)	30,7	28,2	27,8	24,7	23,6
Montant total des ressources nécessaires (en milliards de dollars)	20,5	20,3	21,8	20,1	19,4
Total des provisions pour pertes sur prêts rapporté à l'ensemble du portefeuille décaissé	4,9 %	6,3 %	4,7 %	5,1 %	6,1 %

1. Ces résultats financiers ne se prêtent pas à des comparaisons directes en raison de l'adoption le 1^{er} juillet 2019 de la norme comptable révisée ASU 2016-01. Par conséquent, toutes les plus-values et moins-values latentes au titre des participations sont comptabilisées dans le Revenu net depuis l'exercice 19.

Principales données opérationnelles

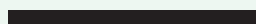





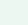






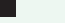



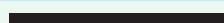



En millions de dollars, au 30 juin, date de clôture des exercices

	2021	2020	2019	2018	2017
Investment Commitments¹	31 500	28 430	24 890	30 699	25 807
Engagements au titre d'investissements à long terme					
POUR LE COMPTE D'IFC	12 474	11 135	8 920	11 629	11 854
Nombre de projets	313	282	269	366	342
Nombre de pays	71	67	65	74	75
RESSOURCES MOBILISÉES²	10 831	10 826	10 206	11 671	7 461
Prêts syndiqués	3 647	4 989	5 824	7 745	3 475
Initiatives d'IFC et autres	3 693	3 370	2 857	2 619	2 207
Fonds d'Asset Management Company (AMC)	244	50	388	263	531
Ressources mobilisées au titre de services-conseil ³	3 246	2 417	1 137	1 044	1 248
TOTAL DES ENGAGEMENTS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS À LONG TERME	23 305	21 961	19 126	23 301	19 316
Engagements au titre d'investissements à court terme					
Engagements annuels ⁴	8 195	6 469	5 764	7 398	6 491
Décaissements au titre d'investissements					
Pour le compte d'IFC	11 438	10 518	9 074	11 149	10 355
Prêts syndiqués	1 309	2 231	2 510	1 984	2 248
TOTAL DES DÉCAISSEMENTS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS	12 747	12 749	11 584	13 133	12 602
Exposition du portefeuille⁵					
Nombre d'entreprises	1 822	1 880	1 930	1 977	2 005
Pour le compte d'IFC	64 092	58 650	58 847	57 173	55 015
Prêts syndiqués	15 658	16 161	15 787	16 210	16 047
EXPOSITION TOTALE DU PORTEFEUILLE	79 750	74 811	74 635	73 383	71 062
Services-conseil					
Dépenses au titre du programme de services-conseil	244,0	274,4	295,1	273,4	245,7
Pourcentage du programme consacré aux pays IDA ⁶	54 %	57 %	59 %	57 %	63 %

- Les engagements au titre d'investissement englobent les engagements au titre d'investissements à long terme et les engagements au titre d'investissements à court terme.
- Les « ressources mobilisées » sont les financements provenant d'entités autres qu'IFC ou faisant l'objet d'un dispositif de partage des risques mis à la disposition des clients aux conditions du marché grâce à la participation active et directe de la Société. Ne comprennent pas un montant de 1 300 millions de dollars au titre de participations non financées aux risques, qui est inclus dans les ressources mobilisées pour le compte d'IFC.
- Les ressources mobilisées au titre de services-conseil comprennent les financements privés provenant de tiers affectés à des projets de partenariats public-privé par suite de l'intervention d'IFC en tant que conseiller principal. Elles comprennent aussi les ressources mobilisées par les Services de conseil financier aux entreprises (Corporate Finance Services), pour des projets au titre desquels IFC a assuré des services-conseil dans le but d'aider ses clients du secteur privé à pénétrer sur de nouveaux marchés, à diversifier et restructurer leurs opérations ou à attirer de nouveaux investisseurs.
- Le rapport annuel de l'exercice 20 indique le montant moyen du solde des financements à court terme pour les exercices 17-19. Le rapport annuel de l'exercice 21 décrit les engagements au titre d'investissements à court terme pour les exercices 17-21. Dans le rapport annuel de l'exercice 20, les engagements au titre d'investissements à court terme s'élevaient à 6,473 milliards de dollars. Ce chiffre a été révisé à la baisse, à 6,469 milliards de dollars. Les financements à court terme comprennent les montants relatifs au Programme mondial de financement du commerce et au Programme mondial de financement des fournisseurs.
- L'exposition du portefeuille est définie par la somme : i) des engagements au titre des investissements d'IFC dans des titres de créances, ii) de la juste valeur marchande des investissements d'IFC sous forme de participations, et iii) du montant total des engagements sous forme de participations non décaissées. IFC enregistre ses titres de participation de manière différente depuis le 1^{er} juillet 2018 par suite des changements apportés aux normes comptables. Elle utilise de ce fait l'expression « exposition du portefeuille » pour indiquer que, contrairement aux montants décaissés et en cours, les investissements sous forme de participations sont évalués à leur juste valeur marchande. L'exposition du portefeuille pour le compte d'IFC à compter de l'exercice 19 n'est donc pas directement comparable aux données des années antérieures.
- Toutes les références faites dans ce rapport au pourcentage de dépenses de services-conseil consacrées aux pays IDA, aux États fragiles et aux pays touchés par un conflit excluent les projets à caractère mondial.





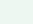
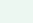









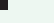


Engagements à long terme, Ex. 21

Montants en millions de dollars, pour le compte d'IFC, au 30 juin 2021

Total	12 474	100,00 %	
Par branche d'activité			
Marchés financiers	5 899	47,29 %	
Santé et éducation	1 321	10,59 %	
Infrastructure	1 045	8,38 %	
Agro-industrie et foresterie	1 009	8,09 %	
Tourisme, commerce de détail et biens immobiliers	992	7,95 %	
Industrie manufacturière	833	6,68 %	
Fonds	636	5,10 %	
Télécommunications et technologies de l'information	601	4,82 %	
Ressources naturelles ¹	138	1,10 %	
Par Région			
Asie de l'Est et Pacifique	2 830	22,69 %	
Amérique latine et Caraïbes	2 792	22,39 %	
Afrique subsaharienne	2 435	19,52 %	
Europe et Asie centrale	1 962	15,73 %	
Asie du Sud	1 516	12,15 %	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	928	7,44 %	
Monde	12	0,10 %	
Par produit			
Prêts ²	10 802	86,60 %	
Participations ³	1 157	9,28 %	
Garanties	475	3,81 %	
Produits de gestion des risques	40	0,32 %	

Exposition du portefeuille, Ex. 21⁴

Montants en millions de dollars, pour le compte d'IFC, au 30 juin 2021

Total	64 092	100 %	
Par branche d'activité			
Marchés financiers	24 418	38 %	
Infrastructure	9 981	16 %	
Fonds	6 246	10 %	
Industrie manufacturière	4 341	7 %	
Agro-industrie et foresterie	4 082	6 %	
Santé et éducation	3 848	6 %	
Tourisme, commerce de détail et biens immobiliers	3 767	6 %	
Financement du commerce	3 098	5 %	
Télécommunications et technologies de l'information	2 720	4 %	
Ressources naturelles ¹	1 591	2 %	
Par Région⁵			
Amérique latine et Caraïbes	12 490	19 %	
Asie de l'Est et Pacifique	11 786	18 %	
Afrique subsaharienne	11 221	18 %	
Asie du Sud	10 004	16 %	
Europe et Asie centrale	8 997	14 %	
Monde	5 752	9 %	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	3 840	6 %	

1. Comprend les activités d'IFC dans la branche pétrole, gaz et mines.

2. Y compris les produits de type prêt et quasi-prêt.

3. Y compris les produits de type participation et quasi-participation.

4. L'exposition du portefeuille est définie par la somme : i) des engagements au titre des investissements d'IFC dans des titres de créances, ii) de la juste valeur marchande des investissements d'IFC sous forme de participations, et iii) du montant total des engagements sous forme de participations non décaissées.

5. Non compris les parts des projets régionaux et mondiaux imputables aux pays.

Pays bénéficiaires des plus gros engagements d'IFC⁶

Au 30 juin 2021 (sur la base des données pour le compte d'IFC)

PAYS (CLASSEMENT MONDIAL)	ENGAGEMENTS AU NIVEAU DU PORTEFEUILLE (EN MILLIONS DE DOLLARS)	% DU PORTEFEUILLE MONDIAL
1 Inde	6 905	10,77 %
2 Chine	4 745	7,40 %
3 Turquie	4 436	6,92 %
4 Brésil	3 684	5,75 %
5 Afrique du sud	2 491	3,89 %
6 Nigéria	2 000	3,12 %
7 Colombie	1 762	2,75 %
8 Viet Nam	1 665	2,60 %
9 Mexique	1 590	2,48 %
10 Indonésie	1 527	2,38 %

6. Non compris les parts des projets régionaux et mondiaux imputables aux pays.


Engagements à long terme par catégorie sociale et environnementale, Ex. 21

CATÉGORIE	ENGAGEMENTS (EN MILLIONS DE DOLLARS)	NOMBRE DE NOUVEAUX PROJETS
A	215	7
B	5 421	130
C	153	24
FI ⁷	14	0
FI-1	134	3
FI-2	4 673	102
FI-3	1 866	46
Total	12 474	312






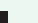

7. La catégorie FI s'applique aux nouveaux engagements portant sur des projets existants. Pour de plus amples informations sur les définitions des catégories, consulter le site www.ifc.org/escategories.

Dépenses au titre du programme de services-conseil, Ex. 21

Montants en millions de dollars

Total	244,0	100 %	
-------	-------	-------	---------------------------------------------------------------------------------------

Par Région

Afrique subsaharienne	77,4	32 %	
Asie de l'Est et Pacifique	34,3	14 %	
Europe et Asie centrale	33,1	14 %	
Monde	30,4	12 %	
Asie du Sud	23,5	10 %	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	23,4	10 %	
Amérique latine et Caraïbes	21,8	9 %	

Par domaine d'activité

Services-conseil par domaine d'activité d'IFC	156,2	64 %	
<i>Groupe des institutions financières</i>	56,4	23 %	
<i>Industrie manufacturière, agro-industrie et services</i>	37,3	15 %	
<i>Services-conseil pour les transactions</i>	36,0	15 %	
<i>Infrastructure et ressources naturelles</i>	21,3	9 %	
<i>Technologies de rupture et fonds pour l'innovation de rupture</i>	5,2	2 %	
Services-conseil régionaux pour la création des marchés	59,4	24 %	
Autres services-conseil, y compris sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance	28,4	12 %	

LA STRATÉGIE EN ACTION

Au cours d'une année sans précédent, IFC a obtenu des résultats remarquables malgré des conditions difficiles, accordant à ses clients des niveaux de financements jamais atteints. Plus important encore, IFC a trouvé dans la crise l'occasion de se repositionner pour avoir un plus gros impact dans les années à venir. Aujourd'hui, plus que jamais, elle met l'accent sur la création d'emplois, le renforcement des compétences et le développement de nouveaux marchés. La Société se mobilise plus tôt — et de manière plus proactive — pour créer des opportunités d'investissement et résoudre les problèmes de développement dans des secteurs prioritaires tels que les soins de santé, les logements à bas prix et le climat, entre autres. (Pour en savoir plus sur les activités d'IFC en amont, voir page 34).

Il est clair que le secteur privé est un moteur essentiel de la reprise après la pandémie de COVID-19. IFC trouve de nouveaux moyens ingénieux pour débloquer davantage d'investissements privés en ces moments difficiles. Elle réagit avec rapidité et détermination pour aider ses clients à surmonter les effets dévastateurs de la pandémie, reconstruire les marchés, préserver les emplois et mener des efforts pour permettre une reprise après la pandémie qui soit verte, inclusive et résiliente.

SAISIR LE MOMENT



22

LA PAROLE AUX CLIENTS :
TRAVAILLER ENSEMBLE POUR
AMPLIFIER L'IMPACT

24

LA PAROLE AU PERSONNEL :
RÉSILIENCE ET OPPORTUNITÉS

26

SECOURS, RESTRUCTURATION
ET REPRISE RÉSIENTE

34

CRÉER DES OPPORTUNITÉS
POUR DE NOUVEAUX
INVESTISSEMENTS
DU SECTEUR PRIVÉ

38

FAVORISER LA REPRISE PAR
UNE TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE RAPIDE

40

CHEF DE FILE EN MATIÈRE
DE RÉFLEXION

LA PAROLE AUX CLIENTS

TRAVAILLER ENSEMBLE POUR AMPLIFIER L'IMPACT

En travaillant en étroite collaboration avec IFC, les clients du monde entier ont obtenu des résultats commerciaux ayant un impact sur le développement.

Voici quelques-unes de leurs réflexions.

Maintien des crédits au profit des entrepreneurs locaux

« Le financement innovant d'IFC nous permettra d'étendre notre soutien aux micro et petites entreprises mongoles tout en contribuant aux efforts du pays pour rebondir après la crise de COVID-19. »

– *Altanzul Zorigt, Directeur général de Transcapital, une institution financière non bancaire, Mongolie.*

[Lire la suite](#)

Production locale de vaccins anti-COVID-19

« Nous sommes reconnaissants de l'opportunité qui nous est donnée d'accéder à un plan de financement monté par IFC. Les équipes d'Aspen travaillent sans relâche pour optimiser la production du vaccin anti-COVID-19 de Johnson & Johnson pour l'Afrique sur notre site de fabrication de Gqeberha, en Afrique du Sud. »

– *Stephen Saad d'Aspen, la plus grande société pharmaceutique d'Afrique, Afrique du Sud.*

[Lire la suite](#)

Ouvrir les portes à la médecine numérique

« La crise de COVID-19 nous a permis de transformer une stratégie traditionnelle basée sur une croissance linéaire en un modèle numérique capable de croître de manière exponentielle. »

– *Carlos Orellana, directeur général de la clinique de soins oculaires Salauno, Mexique.*

[Lire la suite](#)

Le pouvoir des partenariats

« Les meilleurs partenariats sont guidés par un objectif commun et une expérience d'apprentissage en commun. En combinant l'expertise et les ressources de la Fondation Rockefeller avec la présence dans le monde d'IFC, nous démontrons le pouvoir qu'ont les partenariats de produire un impact réel. »

– *Dr. Rajiv J. Shah, président de la Fondation Rockefeller et partenaire d'IFC dans une nouvelle initiative visant à mobiliser jusqu'à 2 milliards de dollars d'investissements du secteur privé dans des solutions de distribution d'énergies renouvelables soucieuses du climat, Monde.*

[Lire la suite](#)

Solutions de chaîne d'approvisionnement pour les petits commerces

« [TradeDepot] m'a permis d'approvisionner mon magasin beaucoup plus facilement sans me déplacer. Ils me livraient des marchandises au moins une fois par semaine, et parfois deux ou trois fois en une semaine. Je n'avais pas besoin d'aller au marché, et leurs prix sont bons. »

– *Blessing Chibueze, gérante d'un magasin à Lagos, au Nigéria.*
[Lire la suite](#)

Créer une entreprise dans le domaine de la banque durable

« La banque verte nous a offert l'opportunité unique d'être un pionnier sur un marché largement sous-développé, qui manquait d'expertise en matière de finance verte. »

– *Andrii Kravets, président du conseil d'administration, Ukrgasbank, Ukraine.*
[Lire la suite](#)

Des services de covoiturage qui soutiennent les femmes

« Nous avons pris conscience de l'impact qu'un transport sûr a sur l'autonomisation et l'indépendance financière des femmes. Notre entreprise et nos investissements dans la technologie permettent aux passagères d'effectuer des déplacements en toute sécurité tout en offrant des emplois flexibles et lucratifs aux conductrices. »

– *Jiffry Zulfer, directeur général de PickMe, Sri Lanka.*
[Lire la suite](#)

LA PAROLE AU PERSONNEL

RÉSILIENCE ET OPPORTUNITÉS

Le personnel d'IFC allie des compétences, expériences et origines remarquablement diversifiées. Mais cette année, les équipes ont toutes partagé un défi commun : la nécessité de faire face à la pandémie en tant qu'individu tout en remplissant la mission d'IFC.

Tournés vers l'avenir, les membres du personnel d'IFC trouvent de nouveaux moyens de soutenir une reprise résiliente. Voici quelques-unes de leurs réflexions.



Shalabh | DELHI
Tandon

En Inde, 65 membres du personnel et plus de 400 membres de leur famille ont été testés positifs à la COVID-19. Le système de santé national étant soumis à de fortes pressions, les nouveaux cas atteignant jusqu'à 400 000 par jour au plus fort de la deuxième vague, l'équipe d'IFC en Inde a mis en place une ligne d'assistance téléphonique ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour permettre à ses membres de se soutenir mutuellement. Des gestionnaires de cas bénévoles prodiguaient des conseils à leurs collègues et aux familles de ceux-ci sur la manière de se faire dépister et d'obtenir des soins médicaux. Ils ont même facilité l'hospitalisation et fourni une aide vitale — y compris bien après que les membres du personnel concernés soient rentrés chez eux et se soient rétablis.

Malgré ce contexte difficile, le personnel en Inde a continué à remplir la mission d'IFC. « En travaillant ensemble, les membres de l'équipe, surmontant leur douleur et un sentiment de perte immense, ont réussi à redoubler d'efforts pour soutenir les clients dans un moment vraiment critique », a révélé Shalabh Tandon, directeur par intérim d'IFC pour la Région Asie du Sud à l'époque. « Notre travail a pris un nouveau sens — non seulement en aidant les clients à poursuivre leurs activités et à préserver les emplois, mais aussi en reconstruisant pour un développement véritablement durable. »



Zeynep | WASHINGTON
Kantur Ozenci

Zeynep Kantur Ozenci, responsable principale des investissements basée à Washington a dirigé sans relâche le développement de la Plateforme sanitaire mondiale d'IFC (voir page 27) et des initiatives en amont axées sur le renforcement de la résilience des soins de santé dans les pays en développement. Comme nombre de ses collègues, elle suivait de près l'évolution de la situation de ses proches en Turquie, son pays d'origine, dont certains avaient été testés positifs à la COVID-19 au début de la pandémie. Malgré les longues journées de travail et les nouvelles inquiétantes en provenance de son pays, elle a gardé une attitude positive. « Je suis extrêmement privilégiée d'avoir eu cette opportunité », a-t-elle indiqué. « Peu de gens ont la chance de travailler sur quelque chose d'aussi important qu'une nouvelle initiative sanitaire mondiale visant à accroître l'accès à des produits et services qui peuvent littéralement sauver des vies pendant une pandémie. »



Ahmed Okasha

LE CAIRE

Au Caire, Ahmed Okasha, un chargé des opérations, est devenu père pour la première fois dans une ville totalement confinée.

« Survivre avec un nouveau-né pendant la pandémie a été extrêmement difficile. Sortir avec lui pour lui faire administrer ses vaccins, c'était comme sortir en temps de guerre, vu toutes les précautions qu'il fallait prendre. »

Ahmed a continué à travailler pour aider les institutions financières du Moyen-Orient à augmenter leurs prêts aux petites entreprises. Il est resté motivé grâce aux propriétaires d'entreprises qui lui racontaient comment la croissance résultant de ces prêts leur avait permis d'augmenter leurs revenus et d'envoyer leurs enfants dans de meilleures écoles. « C'est cette forme d'impact que je recherchais lorsque je suis arrivé à IFC », a-t-il déclaré.



Thais Mello

SÃO PAULO

Thais Mello a rejoint l'équipe Infrastructures en amont d'IFC au Brésil en juillet 2020, au moment où la pandémie commençait à sévir. Elle a passé toute sa première année à travailler depuis son domicile à São Paulo, sans jamais rencontrer physiquement ses nouveaux collègues. Mais en tirant le meilleur parti des réunions en ligne et d'autres outils technologiques, ses collègues et elle collaboraient jour après jour. Ils ont pu contribuer au lancement d'une nouvelle initiative d'IFC en faveur des services municipaux de distribution d'eau. Cette expérience lui a montré l'essence de la culture de travail d'IFC : « Nous ne sommes pas seuls. Nous faisons partie d'une équipe. »



Lorentz Nwachuku

DAKAR

« La pandémie a vraiment fait ressortir ce que doit endurer environ la moitié de la population mondiale qui n'a pas de connexion Internet, à savoir être confiné avec ses enfants à la maison, les écoles étant fermées et sans possibilité d'apprentissage en ligne », a relevé Lorentz Nwachuku, responsable principal des investissements à Dakar.

Travaillant à distance, Lorentz a passé une grande partie de l'année à s'attaquer à ce problème au Togo, planifiant le financement de l'augmentation des connexions 4G et de l'accès au haut débit, afin d'aider le pays à atteindre son objectif de devenir le pôle numérique régional de l'Afrique de l'Ouest. Dans le même temps, il est allé encore plus loin, menant des missions de cadrage virtuelles pour identifier les possibilités de renforcement de la connectivité au Niger et au Tchad. Les obstacles à surmonter sont importants, mais ils ne le découragent pas. « Je crois sincèrement qu'IFC peut contribuer à améliorer les infrastructures en Afrique, en particulier dans le domaine du numérique », a-t-il affirmé. « C'est ce qui me passionne dans mon travail ici. »



Margarete Biallas

WASHINGTON

Il en a été de même pour Margarete Biallas, une chargée principale des opérations qui s'est retrouvée clouée au sol à Washington pendant 18 mois, incapable de voyager. Ses collègues et elle se sont rapidement adaptés, travaillant en ligne pour aider des banques en Éthiopie, en Iraq, au Soudan et sur d'autres marchés difficiles à identifier de nouvelles opportunités dans la finance numérique. Avant la fin de l'exercice 21, elle avait contribué au lancement d'un programme d'accès au financement d'une valeur de 21 millions d'euros pour la sécurité alimentaire en Afrique. Tirant le meilleur parti du nouvel environnement opérationnel virtuel, le programme a été élaboré en partenariat avec le BMZ, le ministère fédéral allemand de la Coopération et du Développement économiques, au cours d'une année où aucune réunion en présentiel n'était possible. « Lorsque nous nous sommes penchés sur la question de la sécurité alimentaire en Afrique, l'obligation de tout faire en ligne nous a permis d'intégrer l'expertise d'IFC dans les secteurs agro-industriel et financier dans une réponse plus globale que cela n'aurait été possible auparavant », a-t-elle souligné.



SECOURS, RESTRUCTURATION ET REPRISE RÉSILIENTE

IFC aide les pays à surmonter les effets économiques dévastateurs de la COVID-19 et à se préparer à un avenir plus inclusif et durable. Sa réponse se concentre sur **le secours, la restructuration et la reprise résiliente**, dans le but de permettre au secteur privé de poursuivre ses activités, de préserver les emplois et de planifier des lendemains meilleurs.

Ces initiatives s'appuient sur les points forts d'IFC 1.0 et 2.0, les approches traditionnelles de notre activité, et impliquent également une accélération sans délai de la mise en œuvre d'IFC 3.0, qui cherche de manière proactive à créer des marchés et à constituer une réserve d'investissements à fort impact après la pandémie de COVID-19.

Cette année, IFC a porté sa stratégie 3.0 vers de nouveaux sommets. La pandémie a changé sa façon de voir le monde et ses investissements. **L'institution va maintenant plus loin que jamais pour trouver des solutions aux enjeux difficiles du développement — pour prendre des mesures urgentes et audacieuses afin de répondre aux impératifs du moment.**

SECOURS

Lorsque la pandémie est apparue dans toute sa force en mars 2020, IFC a lancé un **mécanisme de financement accéléré pour la riposte à la COVID-19** doté d'une enveloppe de 8 milliards de dollars, fournissant les liquidités, les fonds de roulement et le financement du commerce dont les entreprises avaient tant besoin pour rester en activité, en particulier dans les secteurs les plus touchés. Son effort a contribué à la réponse globale que le Groupe de la Banque mondiale a apportée à la crise afin de sauver des vies et les moyens de subsistance dans les pays clients et d'empêcher que la pandémie n'occasionne la perte des acquis du développement.

Le financement du commerce est la composante la plus importante du mécanisme de financement accéléré pour la riposte à la COVID-19 à ce jour. Le travail d'IFC dans le domaine du **financement du commerce** permet d'atténuer les risques encourus par les banques dans des conditions difficiles, afin que les importations de biens essentiels puissent se poursuivre et que les entreprises locales puissent continuer à exporter sur les marchés mondiaux. Le soutien d'IFC au financement du commerce est intervenu à un moment particulièrement critique au Yémen, un pays qui connaissait déjà la pire crise humanitaire au monde avant la COVID-19. La pandémie a perturbé les chaînes d'approvisionnement et la production mondiales d'une manière qui a davantage freiné l'activité commerciale. Le mécanisme de financement du commerce d'IFC en faveur d'Al Kuraïmi Islamic Bank permet d'augmenter les importations de produits de base vitaux qui contribuent à réduire la pauvreté et à stimuler la croissance économique du pays.

Cette année, IFC a élargi le mécanisme de financement accéléré pour la riposte à la COVID-19 en y ajoutant un programme baptisé **Base de la pyramide** de 400 millions de dollars. Ce programme offre un soutien supplémentaire aux prestataires de services financiers desservant des segments de l'économie parmi les plus durement touchés par la pandémie, tels que les petites entreprises, les entreprises appartenant à des femmes, les entreprises informelles et les ménages à faible revenu.

La **Plateforme sanitaire mondiale d'IFC**, dotée de 4 milliards de dollars, vient compléter ces efforts de secours. Ses investissements multiformes visent tous à accroître l'approvisionnement des entreprises locales en matériel et services médicaux essentiels tels que les masques, les respirateurs, les kits de dépistage et les vaccins. L'une des initiatives financées par le biais de la plateforme est le Programme pour l'accès aux équipements médicaux en Afrique. En étroite collaboration avec les banques partenaires d'IFC, la plateforme aide les petits prestataires de soins de santé africains à importer les dernières technologies médicales nécessaires pour améliorer la qualité de leurs soins.

LA STRATÉGIE EN ACTION

SECOURS, RESTRUCTURATION ET REPRISE RÉSilIENTE

Reconnaissant que les vaccins et leur accès équitable sont absolument essentiels aux secours et aux efforts de reprise résiliente, la Plateforme sanitaire mondiale d'IFC a également engagé 1,2 milliard de dollars pour accroître la capacité de fabrication de vaccins, notamment en Afrique. Afin de soutenir la mise au point de vaccins pour les pays africains, IFC, l'institution française de développement Proparco, la DEG — l'institution allemande de financement du développement — et la Société américaine de financement du développement international (DFC) ont conjointement fourni un financement à long terme de 600 millions d'euros à Aspen Pharmacare Holdings Limited, une société pharmaceutique de premier plan en Afrique du Sud qui joue un rôle majeur dans la production de traitements et de vaccins anti-COVID-19 sur le continent africain. Il s'agit du plus grand investissement et de la plus grande mobilisation de ressources en faveur des soins de santé qu'IFC ait menés dans le monde à ce jour.

RESTRUCTURATION

Le programme de riposte d'IFC à la pandémie vise aussi à préserver les marchés afin que le secteur privé puisse continuer à jouer son rôle essentiel dans le développement.

Il faut pour cela mettre l'accent sur deux aspects : d'une part, renforcer les bilans des institutions financières pour régler efficacement le problème des prêts non productifs et aider lesdites institutions à relancer leurs activités de prêt ; d'autre part, fournir des financements spécialisés à long terme pour protéger et restructurer les entreprises viables confrontées à des difficultés financières.

En ce qui concerne les institutions financières, IFC contribue à la création de marchés importants et performants pour le règlement du problème que posent les actifs dévalorisés dans plusieurs pays — une réponse à l'augmentation des prêts non productifs qui menacent la stabilité financière et compromettent la disponibilité et la tarification du crédit. En Inde, où les autorités gouvernementales prévoient que les prêts non productifs pourraient atteindre 200 milliards de dollars cette année, cette approche a donné lieu à un nouveau partenariat appelé **J.C. Flowers India Opportunities Fund**, entre J.C. Flowers, une société d'investissement mondiale, et Eight Capital Management, un partenaire local. Un investissement d'IFC à hauteur de 100 millions de dollars a contribué à la création du fonds, qui représente la première plateforme dédiée aux actifs dévalorisés de taille moyenne dans le pays — un segment de marché jusqu'à présent mal desservi.

Les investissements spécialisés au titre de la restructuration permettent également de maintenir les marchés en mouvement dans les périodes de turbulence. IFC a soutenu une émission obligataire de 620 millions de dollars de **Liquid Telecommunications Holdings Ltd**, un important fournisseur africain de services à large bande qui devait refinancer sa dette. Les 100 millions de dollars investis par IFC ont permis de mobiliser 520 millions de dollars supplémentaires auprès d'autres

investisseurs, libérant ainsi le capital de l'entreprise pour qu'elle puisse investir davantage dans l'élargissement de l'accès au haut débit et poser des bases solides pour une reprise plus rapide et plus résiliente en Afrique.

IFC a aussi dirigé un investissement de 250 millions de dollars à un moment critique en faveur de **Cebu Pacific Air**, l'une des plus grandes compagnies aériennes nationales des Philippines. IFC, le Fonds d'IFC pour les pays émergents d'Asie et Indigo Partners, une société spécialisée en capital-investissement, ont investi conjointement dans les obligations convertibles du transporteur à bas coûts, contribuant ainsi à maintenir des vols financièrement accessibles dans un pays insulaire où le transport maritime ne peut à lui seul répondre au besoin de relier les personnes, les biens et les services. L'investissement garantira la pérennité des opérations de la compagnie aérienne après la pandémie. Cette transaction illustre le rôle d'IFC en tant que fournisseur de capitaux patients, ainsi que sa capacité à envisager des prises de participation plus importantes lorsqu'elles sont associées à la mobilisation de capitaux tiers.

Mettre l'accent sur l'inclusion

Les pauvres du monde ont ressenti plus durement les conséquences économiques de la COVID-19.

De nombreuses micro-entreprises et de nombreux ménages à faibles revenus avaient un accès limité au crédit avant la pandémie. Ils sont désormais confrontés à des pressions, incertitudes et risques bien plus importants. Cette situation a accru la pertinence des institutions financières spécialisées qui les servent, comme la **LAPO Microfinance Bank (LAPO MFB)** du Nigéria.

Clientèle de longue date d'IFC, la LAPO MFB est la plus grande institution de microfinance du pays avec 800 000 emprunteurs, pour la plupart des femmes chefs d'entreprise actives dans le secteur informel qui contractent des prêts de 300 dollars ou moins. Nombre de ces entreprises sont entrées en crise lors du récent confinement. Pour faire face à cette situation, la LAPO MFB a dû fermer temporairement un grand nombre de ses plus de 500 succursales dans le pays et suspendre les remboursements de la plupart de ses emprunteurs pendant 60 jours.

Grâce à son programme Base de la pyramide, IFC a accordé un prêt d'une valeur de 8 millions de dollars, en monnaie locale, pour aider les emprunteurs de la LAPO MFB à rebondir. Toutes les succursales étant désormais pleinement opérationnelles, la LAPO MFB se concentre sur l'autonomisation sociale et économique des personnes pauvres et vulnérables qui sont mal desservies par les grandes banques.

Priorité au capital humain : développement vert, résilient et inclusif

Malgré leurs lourdes conséquences, les défis mondiaux sans précédent auxquels nous avons été confrontés cette année sur le plan sanitaire, économique et climatique ont donné aux pays une chance unique de repenser l'avenir — et ce de façon plus délibérée — afin de garantir une croissance économique durable.

Au cœur de cette approche se trouve le **développement vert, résilient et inclusif (GRID)** — une nouvelle stratégie du Groupe de la Banque mondiale qui aborde les risques pour les personnes, la planète et l'économie de manière intégrée et adaptée aux besoins spécifiques de chaque pays. Une reprise qui néglige ces interconnexions ne permettra pas aux pays et aux acteurs du secteur privé de construire les fondations nécessaires pour relever de manière adéquate les défis complexes auxquels ils sont confrontés aujourd'hui. Grâce à la stratégie GRID, IFC est un point d'ancrage de l'approche du Groupe de la Banque mondiale visant à rassembler ces nombreux éléments, renforçant ainsi le rôle du secteur privé dans la résolution des problèmes de développement très concrets qui ont été exacerbés par la pandémie.

En envisageant ses engagements à travers la stratégie GRID, IFC peut avoir un effet multiplicateur sur les capitaux privés afin de saisir les chances de reprise et de susciter la création d'emplois. En rassemblant la gamme d'outils

qu'englobe la stratégie 3.0 d'IFC, tels que l'action en amont, le conseil, ainsi que les plateformes de réduction des risques et de mobilisation, IFC revisite la manière dont elle intervient dans les secteurs clés. Elle travaille désormais de manière plus proactive pour aider les pays à créer des marchés et à favoriser une plus grande participation du secteur privé.

L'approche d'IFC met l'accent sur le **capital humain**, où la pandémie menace d'annuler des décennies de gains durement acquis, en particulier pour les femmes, les filles et les autres personnes vulnérables. Parmi ses domaines d'intervention, citons :

- *Les soins de santé*, où IFC a créé des modèles de financement innovants, tels que la Plateforme sanitaire mondiale, et simplifié les processus pour garantir une riposte rapide, tout en mobilisant les partenaires pour qu'ils travaillent ensemble afin de résoudre les problèmes de santé liés à la pandémie actuelle et de se préparer aux futures pandémies en mettant en place des systèmes de santé plus solides et plus résilients.
- *Le logement*, où IFC adopte une approche intégrée et catalytique pour répondre à la demande de logements à bas prix des groupes à faibles revenus et accélérer la transition vers les prêts hypothécaires ou les constructions écologiques.
- *L'éducation*, où IFC aide les universités à accélérer leur transformation numérique, en touchant les étudiants en ligne de manière à les aider à acquérir les compétences nécessaires aux travailleurs de demain.



VIET NAM

LA STRATÉGIE EN ACTION

SECOURS, RESTRUCTURATION
ET REPRISE RÉSILIENTE

REPRISE RÉSILIENTE

Alors que nos efforts de riposte à la crise se poursuivent, il est essentiel de se tourner vers l'avenir, au-delà de la pandémie — d'imaginer le monde dans lequel nous souhaitons tous vivre et de prendre des mesures pour réaliser cette vision. Pour IFC, cela signifie qu'il faut accorder une attention particulière au climat et renforcer le rôle du secteur privé dans une reprise marquée par un développement vert, résilient et inclusif.

L'approche d'IFC reconnaît la nécessité de créer des liens entre la viabilité, l'inclusion et la croissance économique. Le changement climatique, les soins de santé, l'égalité des sexes, les logements à bas prix, les énergies renouvelables et le travail fait dans les situations de fragilité et de conflit figurent en tête de sa liste de priorités. Pour la suite, IFC continuera de tout mettre en œuvre pour obtenir des résultats positifs dans ces domaines.

La pandémie a permis à l'institution d'avoir un regard différent sur ses investissements dans le secteur des **soins de santé**. Elle a repensé son approche et est devenue plus audacieuse et plus prospective. Il ne s'agit plus seulement d'améliorer l'accès aux fournitures et aux services de santé essentiels : IFC cherche à renforcer les capacités. Elle rassemble différents acteurs et trouve des solutions pour construire des systèmes de santé plus résilients qui résisteront à la COVID-19 et au-delà.

Avant la pandémie, le travail d'IFC dans le secteur de la santé était axé sur le traitement des maladies chroniques et les produits et services connexes. Désormais, l'institution se concentre de plus en plus sur les produits et services essentiels liés à la pandémie, tels que les vaccins, les produits pharmaceutiques, le matériel de diagnostic, les appareils à oxygène, les réseaux de distribution et la santé numérique. Il convient de combler des lacunes plus importantes du marché pour renforcer la résilience à long terme des systèmes de santé, notamment en améliorant les capacités de production et de distribution locales et en créant une coopération public-privé plus forte. **APIs Everywhere**, l'une des initiatives en amont d'IFC, soutient les opportunités de création des capacités de fabrication de principes actifs pharmaceutiques dans six pays pilotes : le Bangladesh, le Brésil, le Kenya, le Mexique, les Philippines et l'Afrique du Sud. (Pour en savoir plus sur les activités d'IFC en amont, voir page 34).



Intensifier l'action climatique

IFC renforce son rôle dans le **Plan d'action sur le changement climatique du Groupe de la Banque mondiale**.

Cette année, elle a engagé un montant record de 4 milliards de dollars pour des projets climatiques, ce qui représente 32 % des engagements d'IFC pour son propre compte.

De la fin de l'exercice 21 et jusqu'à l'exercice 25, la Société s'est engagée à porter ses investissements dans l'action climatique à 35 % en moyenne pour son propre compte, contre 30 % à l'exercice 20. IFC alignera 85 % de ses nouveaux investissements directs sur les objectifs de l'Accord de Paris à partir de l'exercice 21, et 100 % de ces investissements à partir de l'exercice 26. IFC élabore également une méthodologie en partenariat avec d'autres banques multilatérales de développement pour évaluer l'alignement sur l'Accord de Paris des investissements dans les institutions financières et les fonds.

Guichet de promotion du secteur privé IDA-IFC-MIGA : réduction des risques liés aux projets et mobilisation de financements commerciaux

Le **Guichet de promotion du secteur privé IDA-IFC-MIGA (PSW)** a été lancé en 2017 pour soutenir le développement du secteur privé et la création d'emplois dans les pays les plus pauvres et les plus fragiles. Ce guichet permet d'atténuer les risques. Il permet aussi au Groupe de la Banque mondiale de tirer parti de l'expertise et des instruments des institutions qui le constituent : la Banque mondiale et ses réformes sectorielles et du cadre des affaires, les investissements d'IFC et les garanties de la MIGA.

Le Guichet de l'IDA est déployé à travers quatre mécanismes, dont trois sont gérés par IFC :

- un **Mécanisme d'atténuation des risques** pour fournir des garanties à l'appui de projets sans garantie souveraine afin d'attirer des investissements privés dans de grands projets d'infrastructure et des partenariats public-privé soutenus par IFC ;
- un **Mécanisme de financement en monnaie nationale** pour permettre des investissements à long terme en monnaie locale, par le biais d'IFC, dans les pays où les marchés financiers ne sont pas développés et où les solutions du marché sont insuffisantes ;
- un **Mécanisme de financements mixtes** associant des fonds du Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA et des investissements novateurs d'IFC à l'appui des secteurs ayant un fort impact sur le développement, notamment les petites et moyennes entreprises (PME), l'industrie agroalimentaire, la santé, l'éducation, les logements à bas prix, les infrastructures, l'atténuation des effets du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, etc. ;

- le **Mécanisme de garantie de la MIGA** pour élargir les garanties de la MIGA au moyen d'une protection de premier niveau partagée et d'une participation aux risques comparable à une réassurance. Ce dernier mécanisme est géré par la MIGA.

Depuis sa création, un peu plus de 1,6 milliard de dollars du Guichet ont été approuvés pour soutenir des projets à fort impact, ouvrant la voie à des investissements de plus de 3 milliards de dollars. Environ 50 % de ces ressources ont été déployées dans des États fragiles ou touchés par un conflit. Dans les pays du Sahel, par exemple, le Guichet a facilité la promotion des chaînes de valeur régionales et l'accès au financement pour les PME.

La solidité de la réserve de projets et de la demande démontre le rôle important d'IFC dans la mise en œuvre de projets importants qui, autrement, ne pourraient pas voir le jour. En réponse à la crise de COVID-19, par exemple, IFC s'est associée avec des partenaires en Afrique pour renforcer les systèmes de santé, soutenir la capacité de diagnostic et fournir un financement pour le matériel médical et les soins de qualité dans la région, en s'appuyant sur le mécanisme de financements mixtes. Au Népal, IFC a investi, par l'intermédiaire du Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA, dans le **Dolma Impact Fund II** afin de contribuer à octroyer des financements aux PME — un moteur de croissance qui fournit plus de 60 % des emplois du pays. Le Guichet de l'IDA soutient également le programme Base de la pyramide d'IFC dans le domaine de la microfinance, fournissant jusqu'à 80 millions de dollars par le biais des garanties des premières pertes du Mécanisme de financements mixtes.

Le soutien de l'IDA reste essentiel pour aider à répondre aux besoins de financement, qui étaient déjà élevés avant la crise de COVID-19. IDA-20 sera axé sur le thème « Reconstruire en mieux après la crise : Vers un avenir vert, résilient et inclusif. »

Le travail d'IFC s'appuie sur sa capacité à mobiliser des partenariats solides. IFC, Proparco — la branche de financement du secteur privé du groupe Agence française de développement, la DEG — l'institution allemande de financement du développement — et la Société américaine de financement du développement international (DFC) se sont engagées à fournir un financement de 600 millions d'euros pour aider **Aspen Pharmacare Holdings Limited** à refinancer sa dette, à renforcer son bilan et à soutenir ses opérations, notamment la production de vaccins et d'autres thérapies sur les marchés africains et émergents. Aspen joue un rôle majeur dans la production de traitements, de produits thérapeutiques et de vaccins contre la COVID-19 sur le continent africain.

La pandémie a eu un effet disproportionné sur les femmes et les filles. Une reprise inclusive nécessitera de créer des opportunités dans le secteur privé offrant un accès économique égal pour tous, dans toutes les régions et tous les secteurs d'activité. IFC travaille avec ses clients pour lutter contre les inégalités liées à la pandémie dans des domaines tels que l'inclusion financière, la prise en charge des enfants, l'emploi, les violences sexistes, les solutions numériques et l'entrepreneuriat. Elle définit le programme d'action pour l'avenir avec des études telles que « Les femmes et le commerce électronique en Afrique », une enquête qui a révélé que le secteur émergent du commerce électronique en Afrique pourrait croître de près de 15 milliards de dollars d'ici à 2030 si

LA STRATÉGIE EN ACTION

SECOURS, RESTRUCTURATION ET REPRISE RÉSILIENTE

les femmes parvenaient à atteindre la parité des ventes en ligne avec les hommes. Les investissements d'IFC soutiennent également la priorité accordée aux besoins des femmes et des filles. En collaboration avec **Banco La Hipotecaria** au Panama et sa filiale au Salvador, IFC a fourni 50 millions de dollars pour étendre le financement hypothécaire aux Panaméens et aux Salvadoriens qui ont un accès limité aux établissements de crédit commerciaux. Près de la moitié de l'investissement sera destiné aux femmes, afin de soutenir les ménages dirigés par des femmes.

L'augmentation des investissements dans des **solutions commerciales intelligentes face au climat** et dans les technologies émergentes constitue le fondement d'une reprise résiliente. L'accent est notamment mis sur les énergies renouvelables, qui favorisent les transitions énergétiques dans les pays qui dépendent encore fortement du charbon, comme le Viet Nam, qui tire actuellement moins de 1 % de sa puissance installée de l'énergie éolienne, malgré un vaste potentiel. Cette année, IFC a accordé à **Thuan Binh Wind Power**, un promoteur local, une enveloppe de 57 millions de dollars sur 12 ans, libellée en dollars, pour deux nouvelles centrales d'une capacité cumulée de 54,2 mégawatts. Ces nouveaux projets éoliens aideront le Viet Nam à atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 9 % d'ici à 2030 et de passage à une économie sobre en carbone, à la fois durable et inclusive.

Dans une perspective plus large, IFC s'associe de même à **The Engine**, une société de capital-risque fondée par le Massachusetts Institute of Technology (MIT) pour identifier et développer des solutions technologiques innovantes permettant de relever certains des défis les plus urgents d'aujourd'hui sur les marchés émergents. La société s'intéresse en priorité aux start-up à fort contenu technologique — celles qui visent à développer et commercialiser des découvertes complexes ayant un grand potentiel dans les domaines de la santé, du climat et de l'énergie, entre autres. IFC investit 20 millions de dollars dans le nouveau fonds de The Engine, qui vise à trouver des solutions technologiques mondiales pour prévenir les maladies, fournir de l'énergie propre aux communautés hors réseau et réduire les émissions de carbone, entre autres. Ces investissements s'appuient sur des investissements antérieurs qui permettent d'introduire de nouvelles technologies pour décarboner la production d'acier, dépister les signes précurseurs d'épidémies dans les eaux usées municipales et diagnostiquer rapidement le paludisme et d'autres maladies infectieuses dangereuses chez les patients sans matériel de laboratoire, à l'aide d'une application mobile permettant de suivre les données relatives aux maladies en temps réel.

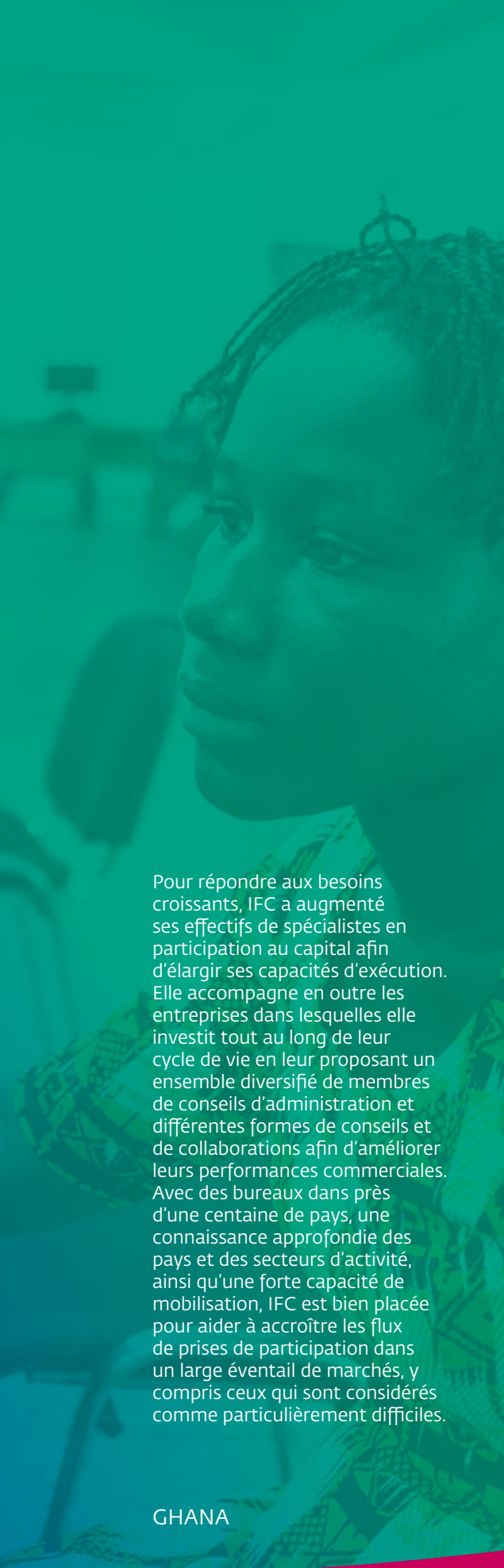
Prises de participation : une approche essentielle au développement

Les fonds propres constituent la pierre angulaire de la structure du capital d'une entreprise, formant la base solide nécessaire pour mettre des produits sur le marché, générer des recettes et créer des emplois. Cependant, la pandémie a fortement réduit les flux d'investissements étrangers et nationaux et les prises de participation dans les économies émergentes.

Les prises de participation représentent un élément clé de l'arsenal d'investissement d'IFC depuis de nombreuses années — mais leur pertinence s'est accrue dans le contexte actuel, parce qu'ils permettent de fournir du capital-risque pour soutenir les entreprises viables, et les aider dans leur redressement et leur croissance future.

En mettant toujours l'accent sur l'impact sur le développement ainsi que sur la rentabilité financière, IFC applique deux formes de prise de participation :

- **Des investissements directs pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises et des institutions financières.** Un exemple en est l'investissement de 16,5 millions de dollars réalisé cette année dans **MedGenome**, la principale société indienne de recherche et de diagnostic génétique, qui améliore l'accès aux tests de dépistage de la COVID-19 et soutient la recherche afin de mieux comprendre le virus et gérer les épidémies futures.
- **Des investissements indirects via des fonds de participation privés et de capital-risque.** Cette année, l'engagement de 3 millions de dollars en faveur de **Savannah Fund**, un fonds d'amorçage technologique de premier plan en Afrique, financera des start-up dans toute la région, en soutenant en priorité les femmes entrepreneurs et les entreprises de rupture dans des secteurs à forte croissance tels que les technologies financières, l'éducation, la logistique et le commerce électronique, les soins de santé et les technologies agricoles.



Pour répondre aux besoins croissants, IFC a augmenté ses effectifs de spécialistes en participation au capital afin d'élargir ses capacités d'exécution. Elle accompagne en outre les entreprises dans lesquelles elle investit tout au long de leur cycle de vie en leur proposant un ensemble diversifié de membres de conseils d'administration et différentes formes de conseils et de collaborations afin d'améliorer leurs performances commerciales. Avec des bureaux dans près d'une centaine de pays, une connaissance approfondie des pays et des secteurs d'activité, ainsi qu'une forte capacité de mobilisation, IFC est bien placée pour aider à accroître les flux de prises de participation dans un large éventail de marchés, y compris ceux qui sont considérés comme particulièrement difficiles.

GHANA

Le pouvoir de la mobilisation

La mobilisation est une composante essentielle de la stratégie d'IFC et de ses prestations annuelles pour les clients. C'est un domaine dans lequel elle nourrit de grandes ambitions : à l'avenir, elle souhaite mobiliser 2 dollars auprès des autres pour chaque dollar investi pour son propre compte.

Au cours de l'exercice 21, IFC a attiré plus de 10,8 milliards de dollars d'autres institutions financières pour fournir des financements supplémentaires aux emprunteurs, parallèlement aux investissements pour son propre compte. Ces efforts de mobilisation renforcent l'impact de l'institution en mettant des entreprises et des marchés mal desservis en relation avec de nouvelles sources de financement et en orientant une plus grande part du capital mondial vers les priorités de développement essentielles.

Pour mobiliser encore plus de ressources à l'avenir, IFC développe des plateformes de co-investissement innovantes pour attirer de nouveaux partenaires. Ces plateformes s'inspireront des enseignements tirés des instruments existants, tels que le **Programme de portefeuille de prêts conjoints (MCP)** et **Asset Management Company**, qui ont collectivement levé plus de 20 milliards de dollars ces dernières années, principalement auprès d'investisseurs institutionnels. Au fil des ans, IFC a intégré des banques commerciales, des gestionnaires de fonds, des investisseurs d'impact et des compagnies d'assurance à ses plateformes.

Hikma Pharmaceuticals, multinationale pharmaceutique et client d'IFC, a contacté la Société en 2020 pour solliciter un appui rapide afin de poursuivre les livraisons de médicaments en temps voulu au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. En réponse, IFC et ses partenaires lui ont fourni une enveloppe de 200 millions de dollars en un temps record.

Pour répondre aux besoins urgents d'Hikma, IFC a mobilisé deux groupes de partenaires : les investisseurs institutionnels et les compagnies d'assurance. Elle a utilisé les fonds des investisseurs institutionnels déjà disponibles dans le cadre du MCP et a également présenté des compagnies d'assurance au client. Les assureurs ont été en mesure de répondre rapidement et de garantir une partie des engagements d'IFC, lui permettant ainsi d'effectuer un investissement plus important à partir de son propre bilan.

IFC a aussi mobilisé des fonds pour accroître l'activité de prêt de la **KCB Bank Kenya** en faveur des entreprises soucieuses des questions climatiques et pour soutenir les petites entreprises, notamment celles détenues par des femmes. Son enveloppe de 150 millions de dollars renforcera l'assise financière de la KCB Bank Kenya et lui permettra de financer des projets et des entreprises répondant aux conditions requises, dont beaucoup font face à des difficultés liées à la COVID-19. Sur ces 150 millions de dollars, IFC a contribué elle-même à hauteur de 101,8 millions de dollars et a mobilisé 22 millions de dollars auprès de la Société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO), 15 millions de dollars auprès du Fonds SANAD et 11,3 millions de dollars auprès de Symbiotics, une plateforme d'accès au marché des investissements à impact.

CRÉER DES OPPORTUNITÉS POUR DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ

Pour IFC, l'une des réponses les plus importantes à la pandémie a consisté à accélérer la mise en œuvre de sa stratégie 3.0 pour créer des opportunités et des marchés qui attireront des investissements à plus grande échelle. L'un des éléments clés de cette stratégie est l'expansion continue et rapide de ses ressources et de ses efforts **en amont** dans le but de trouver de nouvelles opportunités d'investissement.

L'action d'IFC en amont est simple et stimulante à la fois : elle se concentre sur la recherche de solutions originales et reproductibles à certains des problèmes de développement les plus difficiles au monde. Dans une optique d'investissement, IFC constitue une réserve d'opportunités et de projets du secteur privé, qui peuvent ensuite être soutenus par les services de financement, d'atténuation des risques et de mobilisation d'IFC et de ses partenaires pour les transformer en réalisations concrètes.

L'expansion et la formalisation de l'action en amont d'IFC ont commencé en fin 2019 et, en juin 2020, sa réserve de projets en amont — les investissements potentiels que l'institution aspire à réaliser au cours des cinq prochaines années — était estimée à 5 milliards de dollars. Au cours de l'année écoulée, la réserve a triplé — les investissements potentiels pour le propre compte d'IFC s'élevant désormais à 16,4 milliards de dollars pour plus de 300 initiatives distinctes. À la fin de l'exercice 21, près de 50 % de ses projets en réserve concernaient des pays IDA et FCS et 20 % visaient des pays à faible revenu-IDA/FCS. La réserve reflète également les objectifs climatiques d'IFC, puisque 29 % des projets concernés comportent une composante climatique.

Ces réalisations ont été rendues possibles grâce aux efforts des plus de 280 personnes recrutées et intégrées virtuellement au cours des 18 derniers mois pour s'occuper spécialement des activités en amont. Les contributions d'autres membres du personnel de l'ensemble de l'institution, ainsi que la collaboration essentielle avec la Banque mondiale, ont été tout aussi importantes. Ensemble, ils ont appliqué les outils variés de l'action en amont, qui comprennent la révision des réglementations et des politiques publiques, l'établissement de normes, le conseil aux clients, la préparation et l'élaboration des projets ainsi que le conseil en matière de transactions, dans des formules et des contextes divers.

Les activités en amont sont gourmandes en ressources. Elles exigent de l'innovation, de la prise de risque et une collaboration et une coordination toujours plus grandes au sein du Groupe de la Banque mondiale. Certaines des interventions d'IFC pourraient être infructueuses. Mais celles qui réussiront constitueront des ajouts importants et progressifs au développement du secteur privé. Il est important de noter que le système de mesure et de suivi de l'impact attendu (Anticipated Impact Measurement and Monitoring ou AIMM) d'IFC, qui mesure l'impact de l'institution sur le développement, montre que les notes de l'action en amont sont supérieures d'environ 18 % à la note moyenne des projets d'IFC. (Pour en savoir plus sur le système AIMM, voir page 43.)

Les premiers signes de succès apparaissent déjà, avec la conversion de projets en amont en engagements au titre d'investissements. Au cours de l'exercice 21, 2,4 milliards de dollars de financements à long terme engagés par IFC ont été rendus possibles par des activités antérieures en amont : 1,6 milliard de dollars pour le propre compte d'IFC et 833 millions de dollars de ressources mobilisées.

Dans les années à venir, IFC s'attachera particulièrement à poursuivre les innovations pour constituer une réserve de projets solide et crédible et à assurer une exécution rigoureuse afin de convertir le maximum de projets en réserve en investissements. Voici quelques exemples des premiers succès de la réserve de projets en amont d'IFC :



Créer des marchés pour les logements à bas prix

Avec environ 60 % de ses ménages urbains vivant dans des bidonvilles, le Kenya souffre d'un déficit criant de logements d'un coût abordable. Le pays a besoin de toute urgence de plus d'investissements privés pour le combler. Priorité absolue du gouvernement, le logement est devenu un objectif clé de la réforme des politiques en 2019.

Le **programme conjoint des marchés des capitaux (J-CAP) du Groupe de la Banque mondiale** a contribué à la conception et la mise en activité de la **Kenya Mortgage Refinance Company (KMRC)**, une nouvelle entité qui fournit aux institutions financières des capitaux à long terme afin qu'elles puissent proposer à leurs clients des prêts hypothécaires à long terme et rendre les prêts plus abordables. En 2019, une opération à l'appui des politiques de développement de la Banque mondiale, d'un montant de 750 millions de dollars, a soutenu la nouvelle réglementation sur le refinancement hypothécaire pour permettre l'émergence de la KMRC en tant qu'entité commerciale réglementée. En conséquence, IFC a pu réaliser une prise de participation dans la KMRC aux côtés de 20 banques et coopératives financières locales. Un projet de la Banque mondiale d'un montant de 250 millions de dollars pour le financement de logements à bas prix au Kenya fournit également à la KMRC des ressources pour refinancer des prêts hypothécaires abordables ; la KMRC prépare par ailleurs sa première émission obligataire sur les marchés financiers, afin de mobiliser des financements privés auprès d'investisseurs institutionnels. La KMRC prévoit de refinancer 30 000 prêts hypothécaires au cours des cinq prochaines années.

LA STRATÉGIE EN ACTION

CRÉER DES OPPORTUNITÉS
POUR DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS
DU SECTEUR PRIVÉ

Investir dans de nouvelles sources d'eau

L'urbanisation rapide exerce une pression sur les ressources en eau qui s'amenuisent dans de nombreux pays — une situation qui s'aggrave à mesure que le temps passe, la sécheresse et d'autres effets du changement climatique limitant l'approvisionnement en eau douce. Cette situation ouvre de nouvelles perspectives pour des solutions innovantes telles que le recyclage des eaux usées municipales en vue de leur réutilisation par les industries et les ménages, ce qui peut créer de nouvelles sources d'eau locales fiables, durables et d'un coût abordable.

Pour aider à mobiliser les investissements du secteur privé dans ce domaine, IFC a créé, avec la Banque mondiale et la MIGA, une nouvelle initiative appelée **Scaling ReWater**. Cette initiative issue des activités en amont propose tout à la fois des conseils en matière de transaction, des documents d'appel d'offres normalisés, des documents de projet équilibrés et des produits de financement concurrentiels devant permettre aux municipalités des marchés émergents d'augmenter les investissements dans le recyclage de l'eau dans une démarche rapide, économique et durable. À titre d'essai, IFC offre actuellement ses services de conseil à la ville de Durban, en Afrique du Sud, en vue de la création de deux nouvelles stations d'épuration des eaux usées dans le cadre de partenariats public-privé.



Numériser l'enseignement supérieur

La transformation numérique du secteur de l'enseignement supérieur est devenue urgente avec la pandémie de COVID-19. De nombreuses universités des pays en développement n'étaient pas préparées à ce changement soudain et ont pris conscience que la transformation de leurs activités n'est pas facultative, mais bien impérative. Elles doivent maintenant repenser entièrement leurs modèles économiques pour étendre leur champ d'action d'une manière commercialement viable et durable.

IFC a rassemblé des connaissances, des expériences et des avis d'experts à l'échelle mondiale sur la transformation numérique, puis a créé le programme **Digital for Tertiary Education (D4TEP)**, un produit mondial et reproductible destiné à aider les établissements d'enseignement supérieur à élaborer, mettre en œuvre et financer leurs stratégies et feuilles de route de transformation numérique. Élaboré, expérimenté et lancé tout à la fois durant l'exercice 21, ce produit a déjà conduit à plusieurs initiatives en amont avec plusieurs institutions dans toutes les régions dans lesquelles IFC mène des opérations, renforçant ainsi les atouts de l'offre d'IFC et mobilisant des investissements ciblés dans le secteur.

FAVORISER LA REPRISE PAR UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE RAPIDE

Alors que la pandémie a bouleversé les manières traditionnelles de travailler et déprimé l'activité économique, elle a également entraîné une montée en flèche de la demande de solutions en ligne. Une infrastructure numérique robuste constitue la base des outils technologiques qui prennent rapidement de l'ampleur aujourd'hui — et ouvre la voie à la reprise. À l'avenir, les investissements dans ce domaine seront de plus en plus prioritaires.

La pandémie a entraîné une demande record de financement par IFC de systèmes numériques efficaces et fiables, qui garantissent l'accessibilité à Internet et l'élargissement de l'accès aux services en ligne. Pour la première fois en un seul exercice, IFC a investi plus d'un milliard de dollars dans le secteur des technologies, des médias et des télécommunications.

En fournissant une connectivité qui facilite tout, de la continuité des activités à la scolarisation en passant par les interactions sociales et plus encore, ces investissements ont permis de doter les collectivités et les hôpitaux d'une infrastructure numérique essentielle. De nouveaux réseaux, pylônes et centres de données se sont révélés nécessaires et ont été construits, parallèlement à l'introduction d'autres technologies nouvelles nécessitant une infrastructure numérique plus étendue et sophistiquée et des modèles opérationnels plus intelligents. Voici quelques exemples d'activités qu'IFC a menées à travers le monde :

Brésil

30 millions
de dollars

prêt accordé à **OData**, un opérateur de centres de données, permettant l'utilisation et la productivité des services numériques dans l'ensemble de l'économie

République kirghize

3 millions
de dollars

prêt destiné à aider **ElCat LLC**, le plus grand grossiste privé de services à large bande du pays, à accroître la couverture en fibre optique dans les zones mal desservies

Mongolie

130 millions
de dollars

prêt accordé au **groupe MCS**, l'un des plus grands conglomérats d'entreprises et employeurs du pays, qui gère plus de 20 filiales dans plusieurs secteurs

Sénégal

UN PLAN DE
FINANCEMENT

incluant un prêt de 65 millions d'euros d'IFC et un prêt commercial de 45 millions d'euros, dont 30 millions d'euros mobilisés par IFC pour soutenir une **filiale nouvellement créée d'Helios Towers**, une société africaine de premier plan exerçant dans le domaine des infrastructures de pylônes de télécommunications

En plus de travailler avec ces grandes entreprises, IFC aide les entrepreneurs à créer et développer des entreprises technologiques à forte croissance — des start-up qui apportent des solutions innovantes à des problèmes complexes, créant des emplois hautement qualifiés et de nouveaux produits pouvant avoir un impact au-delà des frontières géographiques. IFC soutient ces entrepreneurs et l'ensemble de leurs écosystèmes en comblant des lacunes importantes, telles qu'un accès insuffisant aux capitaux de démarrage et au savoir-faire professionnel. Elle investit à la fois directement dans des start-up, et dans des incubateurs, accélérateurs, capitaux d'amorçage et instruments similaires à orientation commerciale qui aident les entreprises technologiques émergentes à atteindre leur potentiel.

Relever l'apprentissage en ligne à un cran supérieur

Les innovateurs technologiques — et les entrepreneurs dynamiques qui les suscitent — apportent des solutions nouvelles aux enjeux du développement. Les investissements en capital-risque d'IFC les aident à se développer.

La Société soutient ceux qui changent la donne dans des secteurs tels que les technologies éducatives, un domaine en pleine évolution qui repense les modes d'apprentissage. Ce soutien permet d'atteindre plus d'élèves et d'étudiants dans plus d'endroits que les salles de classe traditionnelles, ce qui rend les systèmes éducatifs plus résilients en période difficile.

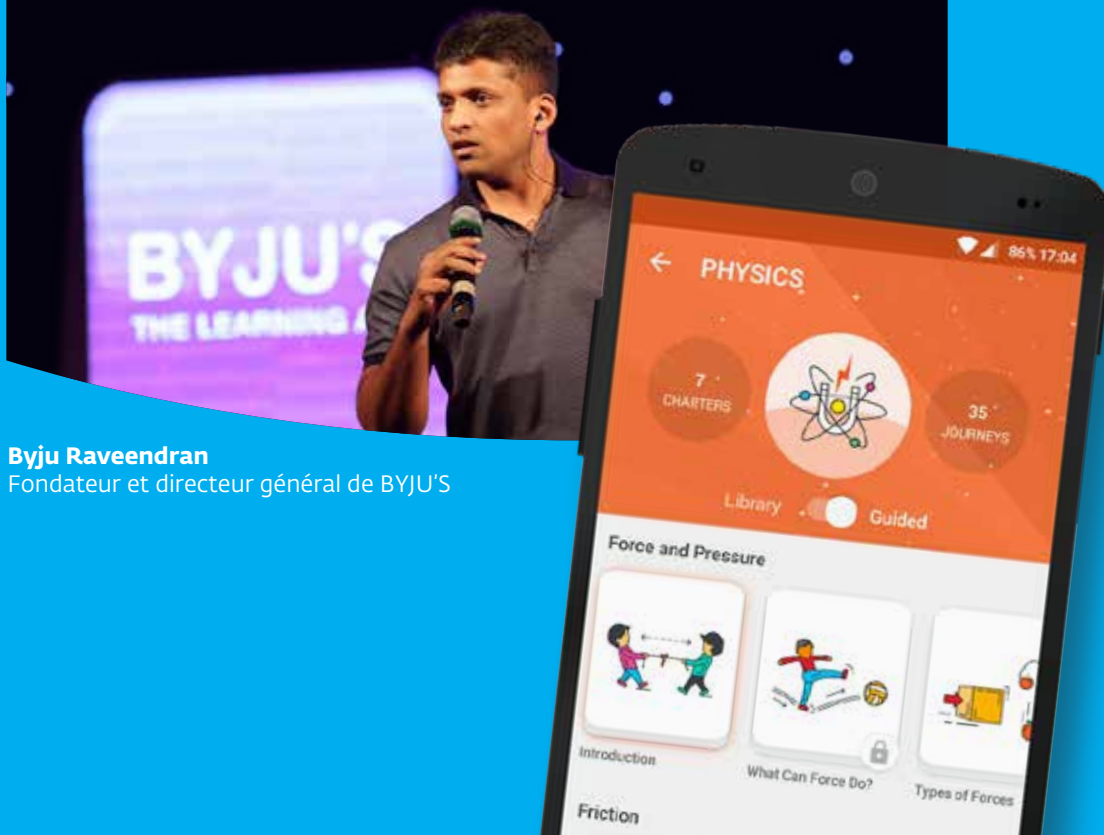
En 2016, IFC a pris une participation de 8,5 millions de dollars dans **Byju's**, une plateforme indienne d'éducation en ligne fondée cinq ans plus tôt comme un institut de formation en présentiel par l'ancien enseignant Byju Raveendran. Byju's propose un contenu créatif unique qui est vaste, attrayant et immersif. Adapté au programme scolaire indien de la maternelle à la 12^e année, il fournit des orientations supplémentaires aux élèves des écoles publiques, en particulier dans les petites villes. Cela permet d'améliorer leur compréhension des concepts fondamentaux. L'accent mis sur les mathématiques, les sciences et l'enseignement du codage aide les élèves à se préparer à un avenir axé sur la technologie.

La plateforme a lancé une version mobile, avec une application d'apprentissage pour les élèves de la quatrième à la douzième année, téléchargée par plus de 4,5 millions d'utilisateurs au cours de ses dix premiers mois d'existence. L'entreprise cherchait à offrir à tous un apprentissage de classe mondiale en mettant l'accent sur le contexte et les visuels et en personnalisant le contenu en fonction du style et du rythme d'apprentissage propres à chaque élève.

Sa croissance a été fulgurante. Byju's était évaluée à plus d'un milliard de dollars en 2018. Aujourd'hui, elle est bien plus importante encore : elle est valorisée à 16,5 milliards de dollars et se positionne comme la première entreprise de technologie éducative au monde. Elle compte désormais 144 millions de téléchargements cumulés sur son application d'apprentissage phare, dont plus de 68 millions au cours des 12 derniers mois.

Byju's Future School, une plateforme d'apprentissage individuel, étend son contenu au monde entier, avec un lancement cette année au Brésil, en Indonésie et au Mexique.

Pour le fondateur, l'impact et les résultats commerciaux vont de pair. « Pour nous, il ne s'agit pas de gagner des milliards, mais d'avoir un impact sur la façon dont des milliards d'étudiants dans le monde apprennent », a déclaré Raveendran à *Forbes India*.



Byju Raveendran
Fondateur et directeur général de BYJU'S

CHEF DE FILE EN MATIÈRE DE RÉFLEXION

Faire progresser l'investissement d'impact

IFC est plus qu'un investisseur et un conseiller. Elle contribue aussi à orienter la réflexion sur le développement du secteur privé, en réunissant des acteurs clés autour d'objectifs communs pour définir des normes, partager des connaissances et promouvoir des approches communes.

L'une des priorités majeures est l'investissement d'impact — défini comme un investissement visant à produire un impact environnemental et social mesurable tout en étant financièrement rentable. Il s'agit d'un marché important et en pleine croissance, avec 2 300 milliards de dollars investis actuellement (dont 636 milliards pour lesquels l'impact est clairement mesuré). C'est aussi un marché qui peut contribuer dans une mesure importante à aider les pays à revenu faible et intermédiaire à se reconstruire après la crise de COVID-19, à lutter contre le changement climatique et à atteindre les objectifs de développement durable.

Pour mobiliser davantage de capitaux, les investisseurs d'impact doivent adopter des normes rigoureuses de gestion de l'impact, en veillant à sélectionner des investissements à la hauteur de leurs aspirations. C'est pourquoi IFC a contribué au lancement des **Principes opérationnels pour la gestion de l'impact** en 2019, qui établissent des normes claires afin que les investissements aient un impact social et environnemental positif, en plus de leur rentabilité financière. Les Principes comptent désormais 133 signataires de 33 pays différents sur six continents, gérant environ 403 milliards de dollars au titre de l'impact.

IFC s'est également associée avec d'autres investisseurs d'impact et le Global Impact Investing Network pour regrouper les deux principaux ensembles d'indicateurs d'impact — les indicateurs harmonisés pour les opérations du secteur privé (HIPSO) et IRIS+ — en une série **d'indicateurs d'impact conjoints** pouvant servir de base commune pour mesurer et déclarer l'impact. Les indicateurs conjoints pour le climat, l'égalité des genres et l'emploi ont été publiés en mars 2021, et 50 investisseurs d'impact se sont engagés à les utiliser.

Grâce aux principes de l'impact, aux indicateurs d'impact conjoints et à d'autres actions visant à harmoniser les pratiques, IFC contribue à créer des normes plus strictes et à apporter de la transparence sur ce marché, attirant ainsi un plus large éventail d'investisseurs, des particuliers aux plus grands investisseurs institutionnels.

Définir les meilleures pratiques en matière d'obligations durables

IFC préside le comité exécutif des Green, Social and Sustainability-Linked Bond Principles, le cadre sur les obligations vertes, sociales et durables le plus utilisé au monde pour l'émission et l'évaluation des obligations durables par rapport aux meilleures pratiques internationales. Promus par l'Association internationale des marchés financiers, ces principes fournissent des lignes directrices pour la transparence et la communication d'informations relatives à l'utilisation des fonds levés par les obligations durables, une vaste classe d'actifs comprenant les éléments suivants :

- les **obligations vertes**, qui permettent de lever des capitaux et d'investir dans des projets nouveaux et existants présentant des avantages pour l'environnement ;
- les **obligations sociales**, qui permettent de lever des fonds pour des projets nouveaux et existants ayant des résultats sociaux positifs dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'égalité des genres, des logements à bas prix, de la sécurité alimentaire, etc. ;
- les **obligations durables**, qui permettent de lever des financements pour des projets verts et sociaux.

En juin 2021, le comité exécutif a également rendu publics des principes pour les obligations indexées sur la durabilité, une structure plus récente qui incite les émetteurs d'obligations à atteindre des objectifs clés en matière de performances environnementales et sociales dans l'ensemble de leurs activités.

Les émissions d'obligations durables ont atteint un montant cumulé de 1 700 milliards de dollars à la fin de 2020, avec plus de 600 milliards de dollars émis cette seule année. Utilisés pour environ 97 % de toutes les émissions mondiales d'obligations durables en 2020, ces principes apportent un alignement et une transparence indispensables à ces instruments de plus en plus importants pour exploiter les marchés de capitaux afin de financer les résultats du développement durable. Conscient des financements requis pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris de 2030, le *Climate Finance Transition Handbook* a été publié en 2020 sous la direction d'IFC, en sa qualité de président du comité exécutif des principes. Il s'agit d'un guide devant permettre aux émetteurs d'obligations des secteurs à fortes émissions de carbone d'accéder de manière crédible au financement par des obligations durables afin d'assurer la transition vers des stratégies à faible émission de carbone.

Utiliser des financements concessionnels mixtes pour investir dans des marchés difficiles

Les financements concessionnels mixtes offrent un potentiel unique pour mobiliser le financement du développement et réduire les risques liés aux projets dans les environnements les plus difficiles, y compris les situations de fragilité et de conflit, où les ressources du secteur privé sont souvent rares.

S'appuyant sur l'expérience qu'IFC a accumulée en matière de financements mixtes depuis vingt ans, le rapport intitulé *Using Blended Concessional Finance to Invest in Challenging Markets* définit un cadre d'utilisation des financements mixtes fondé sur une évaluation rigoureuse et sur l'adoption, avec d'autres institutions de financement du développement, des *DFI Enhanced Principles for Blended Concessional Finance for Private Sector Projects*. Le rapport va au-delà des principes et codifie les modalités, examinant comment rendre les financements concessionnels mixtes efficaces. Il se penche aussi sur les différents instruments, examine les questions de mise en œuvre et donne des orientations aux praticiens sur la manière de mobiliser l'investissement privé là où il fait le plus défaut.



FONCTIONS ESSENTIELLES

Répondre aux attentes

Viabilité

Obligation de rendre compte et Contrôle

Répondre aux attentes

Pour de plus amples explications et des exemples, voir la version en ligne du rapport annuel d'IFC.

ÉVALUER L'IMPACT ATTENDU SUR LE DÉVELOPPEMENT ET MESURER LES RÉSULTATS

En 2017¹ IFC a lancé un nouvel instrument de notation de l'impact, à savoir le système de mesure et de suivi de l'impact attendu (AIMM). Les projets proposés sont notés ex-ante et sélectionnés en fonction des résultats qu'ils devraient produire dans le domaine du développement. Cette démarche permet à IFC de fixer des cibles ambitieuses, mais réalisables, de détecter les projets offrant les meilleures perspectives d'avoir un impact sur le développement et d'en optimiser la conception.

À ce jour, IFC a mesuré l'impact attendu sur le développement de plus de 1 700 projets d'investissements. Les mises à jour les plus remarquables apportées au cadre de développement de l'AIMM pour l'exercice 21 sont les suivantes :

- Réagissant aux échos enregistrés lors de l'exercice 20, IFC a élargi la capacité du système à mesurer l'impact et mieux présenter les résultats dans le domaine du développement pour son portefeuille de services-conseil.
- La Société a expérimenté plusieurs méthodes d'attribution des notes AIMM à des investissements en plateforme, se caractérisant par le regroupement de projets d'investissement dans le but de résoudre un problème de développement systémique, comme les programmes FIGE (enveloppe destinée à la riposte des institutions financières) et RSE (enveloppe destinée à la riposte du secteur réel) ainsi que les programmes Global Health (santé mondiale) et Base of the Pyramid (Base de la pyramide) pour lesquels IFC a adopté des méthodes de notation plus simplifiées.
- Elle a actualisé son mode d'évaluation des lacunes en matière de développement et de l'intensité des projets pour tenir compte des conséquences économiques particulières de la pandémie de COVID-19. Cette activité, qui recoupe l'expérimentation de la notation des plateformes évoquée plus haut, prévoyait aussi le peaufinage des évaluations de l'impact sur le développement pour les restructurations des dettes et l'acquisition d'actions sur les marchés secondaires.
- IFC renforce sa capacité à mieux surveiller son impact en matière de création des marchés grâce aux évaluations AIMM. Cette initiative pluriannuelle nécessite la collecte de données pour faciliter l'évaluation des marchés créés par les projets d'IFC.

Estimation des emplois créés : Selon une estimation prudente à l'aide du cadre d'estimation de l'impact économique d'IFC, la Société devrait contribuer à

créer entre 1,4 et 1,6 million d'emplois dans le monde pendant la durée de vie des projets qu'elle a financés durant l'exercice 21. Cette estimation prend en compte les emplois créés directement et indirectement par des projets auxquels sont imputables environ 60 % des engagements pris par IFC durant l'exercice 21 au titre d'investissements².

Selon ces dernières estimations, les investissements d'IFC durant l'exercice 21 créeront moins d'emplois que lors des exercices précédents. L'une des raisons peut être la pandémie de COVID-19 et la crise économique conséquente, les investissements ne visant plus principalement à créer de nouveaux emplois, mais aussi désormais à préserver les emplois existants. Plus de 30 % du volume des investissements à long terme étaient destinés à des projets visant davantage à aider les clients à maintenir leurs entreprises en vie qu'à les développer. Plus précisément, les enveloppes destinées à la riposte des institutions financières (FIGE) et du secteur réel (RSE) ont représenté respectivement 1,2 milliard de dollars et 0,7 milliard de dollars des engagements d'IFC pour son propre compte.

La contribution d'IFC à la création d'emplois dans le monde est particulièrement remarquable dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Sur l'ensemble des emplois que la Société contribuera à créer grâce aux projets dans lesquels elle a investi durant l'exercice 21, approximativement 29 % devraient l'être rien que dans les pays IDA, et 11 % environ dans les pays en proie à la fragilité et aux conflits. Les financements concessionnels issus du Guichet de promotion du secteur privé de l'IDA contribuent dans une mesure importante à ce résultat : près de 9 % de l'ensemble des emplois qu'IFC contribue à créer relèvent de projets ayant bénéficié des ressources de ce guichet³.

Contribution d'IFC à la lutte contre le changement climatique : IFC et le Groupe de la Banque mondiale considèrent que le changement climatique menace gravement le développement dans le monde. Cette menace accroît l'instabilité et contribue à la pauvreté, à la fragilité et aux migrations. L'action climatique offre aussi des possibilités d'investissement au secteur privé. IFC se déploie dans l'univers climatique depuis les années 1980, lorsqu'elle a commencé à financer des projets simples concernant les énergies renouvelables. Depuis lors, ses opérations se sont diversifiées dans les secteurs de la construction écologique, du financement vert, de l'agro-industrie tenant compte des questions climatiques, et d'autres secteurs. Durant l'exercice 21, les projets ayant donné lieu à des engagements pour le propre compte d'IFC sous forme d'investissements dans l'action climatique, d'un montant total de 4 milliards de dollars, devraient aider les clients d'IFC à réduire de 12 millions de tonnes d'équivalent CO₂ leurs émissions de gaz à effet de serre.

Contribution d'IFC aux objectifs de développement durable : En ce qui concerne la stratégie IFC 3.0, le système AIMM permet d'avoir clairement en ligne de mire les objectifs de développement durable (ODD) grâce aux objectifs institutionnels intermédiaires

1. Le système AIMM est décrit de manière détaillée dans les rapports annuels des exercices 18 et 19 : ifc.org/AnnualReport.
2. Les estimations de l'emploi sont calculées pour chaque projet au moyen du cadre d'évaluation de l'impact économique d'IFC. Le cadre fait intervenir des modèles sectoriels et retient diverses hypothèses concernant les pays et les secteurs. Dans le cas des intermédiaires financiers, l'estimation ne couvre que les montants rétrocédés par IFC. Les portefeuilles des banques clientes ont augmenté dans une plus large mesure que les financements propres d'IFC parce que, d'une part, les contributions d'IFC ont catalysé des financements supplémentaires et, d'autre part, cette augmentation a été convenue par voie de contrat avec IFC. L'expansion additionnelle, qu'il est difficile d'imputer de manière précise à une cause particulière, pourrait tenir à la création de plusieurs millions d'emplois.
3. Près de 19 % du volume des investissements à long terme d'IFC concernent les pays IDA, 7 % visent les FCS, 20 % concernent l'Afrique subsaharienne et quelque 5 % visent des projets financés par le guichet de promotion du secteur privé de l'IDA.

fixés dans le mandat d'IFC. Ainsi, IFC peut suivre ses résultats en se servant d'indicateurs au niveau des projets, notamment les indicateurs harmonisés pour les opérations du secteur privé, et met les informations communiquées au niveau du portefeuille en cohérence avec les différents ODD. Le cadre AIMM permet aussi de suivre et de rendre compte des effets de la contribution à la création des marchés sur la réalisation des ODD.

IFC contribue par ses investissements directs et ses services de conseil à plusieurs objectifs de développement durable. La mission d'IFC et le double objectif du Groupe de la Banque mondiale sont en cohérence avec les ODD 1 et 10, qui parlent d'« éliminer la pauvreté » et de « réduire les inégalités ». Au niveau sectoriel stratégique, IFC favorise les projets dans les domaines de l'infrastructure, l'agriculture, l'inclusion financière, la santé et l'éducation, conformément aux ODD 2, 3, 4, 6, 7 et 9.

Dans tous les secteurs et toutes les régions, IFC s'attache à promouvoir la création d'emplois et la croissance économique, l'égalité des genres, le développement des villes, la viabilité environnementale et sociale, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, conformément aux ODD 8, 5, 11, 12 et 13 respectivement. De plus, IFC s'associe activement aux investisseurs privés pour mobiliser de nouvelles sources de financement, conformément à l'ODD 17.

L'année écoulée, IFC et d'autres banques multilatérales de développement (BMD) ainsi que le Fonds monétaire international, ont produit conjointement un rapport sur les ODD intitulé « Financing the Sustainable Development Goals: The Contributions of the Multilateral Development Banks »⁴. Ce rapport sur la contribution des BMD au financement des ODD met en lumière les efforts faits pour aider les pays à atteindre les ODD, grâce notamment aux financements, à l'assistance technique, à l'appui aux politiques publiques et aux connaissances, particulièrement dans le sillage de la pandémie sans précédent de COVID-19. Les BMD ont vite fait d'adapter leurs financements pour aider à répondre aux besoins pressants, déployant ainsi des mesures de riposte à l'échelle mondiale d'une valeur de 230 milliards de dollars.

SIGNIFICATION DES NOTES AIMM EX ANTE EN CE QUI CONCERNE L'IMPACT D'IFC SUR LE DÉVELOPPEMENT

Au début de l'exercice 21, IFC a gardé les cibles de l'impact de ses projets sur le développement qu'elle avait fixées pour l'exercice 20, à savoir : 1) une note AIMM moyenne ex ante d'au moins 50 pour l'ensemble du portefeuille des projets ; et 2) au moins 15 % des projets ayant donné lieu à des engagements considérés comme offrant de « très fortes » possibilités de création de marchés. C'est la troisième année qu'IFC définit en début d'exercice l'impact sur le développement qu'elle souhaite obtenir de ses nouveaux projets en termes quantitatifs⁵.

Durant l'exercice 21, IFC a pris des engagements au titre de 262 projets notés au moyen du système AIMM. La note AIMM moyenne des projets ayant donné lieu à des engagements au cours de l'exercice 21 était de 53, contre 51 lors de l'exercice 20. Sur les 262 projets, seulement 14 ont été considérés comme offrant de « très fortes » possibilités de création de marchés, soit 5 % de l'ensemble des projets notés au moyen du système AIMM, très en deçà de la cible de 15 % et des 8 % de l'exercice précédent. Le déclenchement de la crise liée à la COVID-19 a sans doute contribué à ce recul. La pandémie a poussé IFC à investir énormément dans des initiatives de soutien aux opérations en cours des clients, ce qui a fortement diminué sa capacité à s'engager dans les projets à plus long terme, exigeant plus de capitaux qui sont la caractéristique des interventions porteuses de transformations pouvant offrir de « très fortes » possibilités de création de marchés. IFC espère que la résorption de la crise et l'expansion des activités en amont permettront de développer à nouveau une réserve plus solide de projets susceptibles de créer des marchés.

Sur tous les projets notés au moyen du système AIMM, 203 (soit 77 %) ont été jugés « satisfaisants », contre 74 % durant l'exercice 20. Les engagements importants effectués tout au long de l'exercice 21 dans des projets ayant trait à la riposte à la COVID-19 ont sans doute contribué à cette augmentation de la proportion de projets jugés « satisfaisants »⁶. Le nombre croissant de projets « satisfaisants » indique aussi probablement que le personnel d'IFC comprend mieux le cadre AIMM et améliore par conséquent la conception des projets.

Durant l'exercice 21, les visées d'IFC en matière d'impact sur le développement ont été influencées par un ensemble de circonstances. Le fait le plus remarquable étant que, comme indiqué plus haut, la pandémie a contraint IFC à investir des montants considérables pour aider ses clients à poursuivre leurs activités. Certains clients ont été des acteurs majeurs de la chaîne d'approvisionnement mondiale tandis que d'autres, notamment certains nouveaux clients, ont donné la possibilité aux investisseurs privés de déployer leurs capitaux à un moment de grande incertitude sur les marchés des capitaux d'emprunt et des actions. De surcroît, IFC a aussi largement contribué à atténuer les conséquences négatives de la pandémie de COVID-19.

SIGNIFICATION DES RÉSULTATS DU PORTEFEUILLE D'IFC EN CE QUI CONCERNE SON IMPACT

Note AIMM du portefeuille des projets d'investissement : À la clôture de l'exercice 21, IFC comptait dans son portefeuille 884 projets d'investissement en cours notés au moyen du système AIMM. La note AIMM moyenne du portefeuille était de 45⁷. Par comparaison, la note AIMM moyenne ex ante attribuée aux mêmes projets était de 46, ce qui donne à penser qu'au niveau du portefeuille, IFC n'a pu produire les résultats de développement qu'elle escomptait que principalement au moment

4. *Financing the Sustainable Development Goals: The Contributions of the Multilateral Development Banks*, <https://www.isdb.org/financing-the-sustainable-development-goals-the-contributions-of-the-multilateral-development-banks>.

5. Tous les trois ans, IFC présente à ses Administrateurs une stratégie et des perspectives d'activités décrivant de manière détaillée les orientations stratégiques de l'institution. La fiche de performance institutionnelle contient les cibles des programmes pour l'année en cours (exercice 21) et les deux prochaines années. Les cibles des fiches de performance seront réexaminées chaque année pour confirmer qu'elles permettent toujours au personnel de rester concentré sur les priorités du moment. Le maintien d'une note cible AIMM constante au cours des trois dernières années tient compte de ces considérations.

6. Les projets relevant des programmes FIGE et RSE de riposte à la COVID-19 ont uniformément reçu une note AIMM de 53 (satisfaisant).

7. La quasi-moitié des projets en cours d'IFC notés au moyen du système AIMM datent d'avant ce système de notation. En 2020, la Société a attribué rétrospectivement des notes AIMM à cet échantillon représentatif du portefeuille d'investissements d'IFC.

de l'exécution des projets. Entre les exercices 20 et 21, la note AIMM moyenne du portefeuille a augmenté, passant de 44 à 45. Les projets ayant donné lieu à des engagements durant l'exercice 20 et se retrouvant dans le portefeuille de l'exercice 21 ont contribué à cette légère augmentation en raison de la répercussion de leurs notes AIMM ex-ante plus fortes⁸.

Il est trop tôt pour jauger les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'impact du portefeuille d'IFC sur le développement.

D'une manière générale, les résultats en matière d'impact trahissent les difficultés et les possibilités qu'ont eues les secteurs d'activité durant la pandémie de COVID-19. Les autres évolutions des notes AIMM du portefeuille traduisent le contexte de chaque pays.

Notations des projets de services-conseil :

L'efficacité des projets de services-conseil sur le développement est évaluée au moment de l'achèvement du projet. Durant l'exercice 21, 117 projets de services-conseil qualifiés pour une évaluation ex post ont été achevés pendant cette période et ont fait l'objet d'auto-évaluations aux fins de notation de l'efficacité dans le domaine du développement. Au total, 71 % des projets ont été jugés couronnés de succès ou mieux, au-delà de la cible de 65 % fixée par IFC.

Si dans l'ensemble, les taux de succès du portefeuille des services-conseil sont restés stables au cours de l'exercice 21 par rapport à l'exercice 20, il est trop tôt pour mesurer pleinement les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les projets de services-conseil, bon nombre d'entre eux se poursuivant. Plusieurs de ces projets subissent des restructurations pour prendre en compte les effets de la COVID-19.

METTRE EN ŒUVRE LES PRINCIPES D'IMPACT POUR DES INVESTISSEMENTS D'IMPACT

Durant l'exercice 21, les institutions financières de développement et les investisseurs d'impact du secteur privé ont fait un grand pas dans l'harmonisation des approches de suivi et de communications en ce qui concerne l'impact sur le développement. Des mesures d'impact claires sont indispensables pour que les contributions économiques et sociales des investissements soient quantifiables, permettant ainsi aux investisseurs d'améliorer leur transparence, efficacité et responsabilité. Ces avantages augmentent considérablement lorsque différentes institutions adoptent des mesures communes de l'impact des investisseurs, ce qui allège le fardeau de l'établissement des rapports chez les clients et facilite la comparabilité et l'apprentissage.

Au-delà des Indicateurs d'impact conjoints évoqués plus haut (voir page 40), le partenariat autour des Indicateurs harmonisés pour les opérations du secteur privé (HIPSO) continue de développer des mesures aux niveaux sectoriel et sous-sectoriel que pourraient utiliser les signataires des Principes opérationnels pour la gestion de l'impact et les investisseurs d'impact en général. À titre d'exemple, le partenariat HIPSO a récemment révisé les mesures applicables aux services d'infrastructure et à l'intermédiation financière. La révision des mesures concernant les technologies de l'information et de la communication, l'agro-industrie, l'éducation et la santé est en cours.

En s'appuyant sur les indicateurs HIPSO et les indicateurs d'impact conjoints, IFC pilote l'élaboration d'un document de synthèse, en collaboration avec les signataires des Principes opérationnels pour la gestion de l'impact, sur un ensemble uniforme de normes donnant des orientations sur le choix des mesures d'impact susceptibles de créer une base de responsabilité, comparabilité et cohérence. Cet exercice facilitera l'élaboration d'une feuille de route permettant de comparer efficacement les performances en matière d'impact, de fixer les normes de référence et d'améliorer le processus décisionnel, toutes choses peu présentes jusqu'ici dans le monde de l'investissement d'impact.

LEÇONS QU'IFC A TIRÉES DE SES RECHERCHES, ANALYSES ET AUTO-ÉVALUATIONS

IFC utilise à la fois la recherche, l'analyse des données et les auto-évaluations pour enrichir ses connaissances et apporter des solutions en temps réel à ses clients et collègues opérationnels. Tous ces enseignements importants guident les engagements auprès de nouveaux clients. Au cours de l'exercice 21, IFC a approfondi ses travaux de recherche et d'analyse afin de renforcer la mise en œuvre de sa stratégie 3.0 et soutenir les opérations qu'elle a engagées pour combattre les effets préjudiciables de la pandémie de COVID-19. Depuis le début de celle-ci, IFC a préparé 28 analyses distinctes sur la COVID, notamment deux enquêtes sur ses clients des secteurs des institutions financières et du financement du commerce. Ces analyses proposaient des scénarios possibles pour la reprise d'économies ou de secteurs particuliers, déterminaient les rôles que certains secteurs pourraient jouer pour accompagner les ripostes à la COVID-19 et révisaient les modes d'évaluation des projets par IFC à l'aide du cadre AIMM.

Au cours des trois dernières années, la Société a aussi mené des recherches et analyses approfondies, notamment 33 études toujours en cours et 15 autres achevées, sur la plupart des secteurs dans lesquels elle mène des opérations. Certaines publications étaient des études de cas des interventions d'IFC, d'autres étant soit des études sectorielles approfondies, soit des analyses nationales ou régionales, ou encore des analyses sectorielles et des études empiriques. IFC a par ailleurs mené aux côtés d'acteurs majeurs du secteur privé des travaux d'analyse de thèmes prioritaires stratégiques comme l'économie numérique, l'approfondissement des marchés financiers, le financement du logement, etc. Ces études lui permettant de réfléchir aux solutions pour la création de marchés du secteur privé, tout en complétant ses connaissances sectorielles.

Les auto-évaluations des projets matures ou achevés constituent un autre élément important du cadre d'évaluation de l'impact d'IFC. Quand bien même IFC a multiplié les travaux de recherche et d'analyse, sur le plan des évaluations l'accent est resté sur l'évaluation des performances et les évaluations rapides. Dans l'ensemble, IFC a réalisé 13 évaluations au cours de l'exercice 21. Les résultats de ces différentes évaluations l'ont aidée à mieux comprendre l'impact de ses investissements au-delà de tel ou tel projet et à tirer de précieux enseignements qui éclairent les stratégies et opérations sectorielles.

8. Les projets ayant donné lieu à des engagements qui ont reçu des notes AIMM ex-ante au cours de l'exercice 20 sont introduits dans le portefeuille de suivi l'exercice suivant. Parce que ces projets n'avaient pas encore atteint leur échéance opérationnelle et qu'ils ne faisaient pas encore l'objet d'un suivi, leurs notes AIMM ex-ante sont reportées et deviennent les notes AIMM du portefeuille pour l'exercice 21.

Viabilité

La viabilité est une composante essentielle des opérations d'IFC et le facteur clé d'un impact positif sur le développement. La Société aide ses clients à mener des opérations dans une démarche durable, en promouvant des pratiques saines sur le plan environnemental, social et de la gouvernance, en encourageant la transparence et la responsabilité et en accroissant les bienfaits pour les populations locales et l'environnement. De solides performances dans le domaine environnemental, social et de la gouvernance sont corrélées avec les performances opérationnelles à long terme et les intérêts des clients ; elles produisent aussi des résultats positifs sur le plan du développement qui sont fondamentaux dans la mesure où IFC entreprend d'investir davantage dans les situations de fragilité et de conflit.

La démarche de l'institution en ce qui concerne les questions environnementales, sociales et de gouvernance se fonde sur son [cadre de viabilité](#) et sa [méthodologie de gouvernance institutionnelle](#), qui sont les éléments essentiels de son engagement stratégique en faveur du développement durable et une partie intégrante de son approche de la gestion de ces questions. C'est cette démarche qui sous-tend ses investissements dans le domaine de la viabilité, ses travaux en matière de climat et de genre, ses émissions d'obligations vertes et durables et ses investissements d'impact.



RENFORCER LES RESSOURCES ET LA CAPACITÉ INTERNES D'IFC SUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE

Au cours de l'année écoulée, IFC a aussi finalisé et commencé à appliquer les nouvelles dispositions institutionnelles censées renforcer ses processus et son approche en ce qui concerne les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Le département des politiques et risques environnementaux et sociaux, créé durant l'exercice 20, est placé sous l'autorité directe du directeur général. Dépositaire du cadre de viabilité, il sert aussi de deuxième ligne de défense et d'organe de régulation indépendant dans le cadre de la gestion des risques environnementaux et sociaux par IFC. Le département a mis en place une équipe spéciale de traitement des griefs des acteurs concernés qui se charge de régler rapidement les plaintes et de les prévenir. Il a par ailleurs consolidé les fonctions liées aux risques, aux politiques et à l'apprentissage afin de renforcer les efforts de gestion des risques environnementaux et sociaux par IFC.

Durant l'exercice 21, le Groupe genre et inclusion économique a rejoint le département fournissant les services de conseil et les solutions sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance, pour former le département des Solutions aux questions de viabilité et de genre. Cette fusion favorise le traitement collaboratif et transversal des questions de genre et des questions environnementales, sociales et de gouvernance, les équipes chargées des investissements, des services de conseil et des activités en amont devant appliquer le cadre de viabilité dans toutes les activités d'IFC. Au cours de l'exercice 21, le département, qui compte plus d'une centaine de spécialistes des questions environnementales et sociales et de spécialistes de la gouvernance institutionnelle, a continué de décentraliser ses effectifs, 70 % de son personnel étant désormais déployé dans les bureaux de pays où il peut mieux accompagner les clients.

QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE ET LA COVID-19

Au cours de l'année écoulée, IFC a promptement prêté assistance à ses clients dans la gestion et l'atténuation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance exacerbés par la COVID-19. Elle a continué d'apporter son appui habituel sur ces aspects dans les projets à l'étude et dans son portefeuille de projets actifs. Durant l'exercice 21, les équipes chargées des questions environnementales, sociales et de gouvernance ont procédé à l'évaluation préalable de 215 projets, dont 42 projets qui ont été classés comme comportant des risques élevés, sur l'ensemble des secteurs et régions dans lesquels IFC mène des opérations. Les équipes d'IFC chargées de la gestion des connaissances sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance ont aussi élaboré des documents en la matière pour aider les clients dans les efforts de secours et de reprise, en plus des 19 autres publications portant sur des aspects plus généraux de ces questions.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

IFC a donné la priorité au renforcement des capacités internes et externes pour répondre aux risques croissants dans le domaine environnemental, social et de la gouvernance, par exemple l'emploi et la santé et la sécurité au travail, le climat, les réinstallations forcées,

les représailles et les violences sexistes. Elle a ainsi organisé 32 formations en ligne sur la lutte contre les violences sexistes et mis au point 18 nouveaux produits du savoir, modules de formation et fiches de conseil au cours de l'année écoulée. La Société s'est aussi attachée à vérifier systématiquement les allégations de représailles dans le cadre des réponses aux plaintes d'ordre environnemental et social et, en collaboration avec IDB-Invest, a élaboré le premier guide complet à l'intention du secteur privé sur l'examen, la prévention et la réponse aux représailles. Elle a expérimenté un cadre de risques contextuels dans le but d'améliorer les procédures de diligence raisonnable et la supervision. Dans une démarche systémique, ce cadre examine les risques d'ordre environnemental, social et de gouvernance sur le site du projet, indépendants de la volonté du client, mais susceptibles de nuire à la capacité du projet à satisfaire aux exigences environnementales et sociales d'IFC.

Au cours de l'exercice 21, IFC a collaboré avec des organismes de réglementation et des bourses des valeurs dans les marchés émergents en vue de la préparation de 20 codes, textes législatifs et réglementaires intégrant la notion de viabilité. Elle a utilisé des réseaux et partenariats public-privé, comme le *Sustainable Banking Network*, l'Association des principes de l'Équateur, l'Initiative des bourses de valeurs pour un investissement durable des Nations Unies et le réseau *Women on Boards and in Business Leadership* pour élargir son champ d'action. Ainsi, elle a aidé le *Sustainable Banking Network* à élaborer neuf politiques et directives sur le financement durable.

Exemple : En collaboration avec le Gouvernement des Pays-Bas, IFC s'est alliée à la Banque centrale d'Iraq, qui fait partie du *Sustainable Banking Network*, pour lancer une fiche de performance intégrée en ligne pour les questions environnementales, sociales et de gouvernance à l'intention du secteur bancaire. Une première dans la région. Cet instrument contribuera dans une mesure importante à améliorer la communication et la transparence sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance dans le secteur bancaire iraquien.

L'un des atouts d'IFC est sa capacité de mobilisation, qui l'aide à définir des normes, cadres et pratiques plus solides dans le domaine environnemental, social et de la gouvernance. Bien qu'il n'ait pas été possible de tenir une réunion en présentiel à cause de la COVID-19, en avril 2021 la Société a organisé sa toute première Communauté d'apprentissage en mode virtuel. Ce format de réunion a permis de rallier un plus grand nombre de personnes, avec près de 600 participants, un record, de plus de 70 pays. Ces participants, notamment des clients d'IFC, des institutions financières du réseau de partenaires de l'Association des principes de l'Équateur, des agences de crédits à l'exportation, des institutions de financement du développement et d'autres institutions financières multilatérales, ont échangé sur les meilleures pratiques et les modes d'innovation.

Au moment où elle aide ses clients à se remettre de la pandémie, l'approche d'IFC sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance reste l'élément clé d'une reprise qui encourage des résultats durables et inclusifs sur le plan du développement, gère efficacement les risques sur ces questions et applique des solutions en la matière.

QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE ET SITUATIONS DE FRAGILITÉ ET DE CONFLIT

Alors qu'IFC étend ses activités aux situations de fragilité et de conflit, régler les problèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance sera primordial pour trouver des projets susceptibles de recevoir des financements et aider les clients à gérer les risques. L'institution améliore la mise en œuvre de son approche sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance en améliorant ses systèmes internes en la matière, en précisant ses exigences auprès des clients à cet égard et en renforçant les capacités de son personnel et de ses clients. Des actions sont menées conformément aux engagements pris dans le cadre de l'examen externe de la responsabilité environnementale et sociale d'IFC et la MIGA, notamment au sujet du rôle et de l'efficacité du Conseiller-médiateur pour l'application des directives. Il s'agit notamment d'améliorer les systèmes et procédures d'IFC en matières environnementales et sociales, de renforcer les mécanismes de traitement des plaintes au niveau des projets, de préciser les exigences d'ordre environnemental et social appliquées aux intermédiaires financiers, de renforcer la réactivité face aux griefs environnementaux et sociaux, de préciser les critères appliqués aux fournisseurs et d'intégrer systématiquement l'évaluation des risques contextuels dans les procédures de diligence raisonnable et la supervision.

TIRER PARTI DES TECHNOLOGIES ET DE L'INNOVATION

Durant l'exercice 21, IFC a fait appel à des technologies innovantes, notamment les drones et les caméras omnidirectionnelles, pour réaliser des évaluations préalables et suivre des projets là où les visites sur place étaient limitées en raison de la COVID-19. Elle a aussi utilisé à titre expérimental un outil d'intelligence artificielle en matières environnementales, sociales et de gouvernance, le *Machine Learning Environment Analyst* (MALENA), pour renforcer ses opérations. MALENA utilise le traitement du langage naturel, l'apprentissage automatique et les analyses prévisionnelles pour guider les procédures de diligence raisonnable d'IFC sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance. L'institution a aussi continué de tester et calibrer son nouvel outil de notation de la viabilité, une initiative stratégique qui permettra d'avoir une notation dynamique des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le but d'améliorer les processus internes de gestion des risques et l'efficacité opérationnelle.

L'obligation de rendre compte et le contrôle

IFC rend compte à ses partenaires, à ses clients et aux populations, résolue à atteindre ses objectifs de développement dans une démarche responsable sur le plan environnemental et social. Elle a travaillé d'arrache-pied pour mener à bien un ensemble de réformes des cadres de redevabilité et de transparence qu'elle s'était engagée à mettre en œuvre au cours des dernières années, notamment pour donner suite à une évaluation indépendante de sa responsabilité environnementale et sociale. Fait notable cette année, une nouvelle politique visant le Conseiller-médiateur pour l'application des directives, le mécanisme indépendant de redevabilité d'IFC, a été élaborée. La nouvelle politique offre plus de possibilités à IFC et aux clients de résoudre les plaintes très tôt et de manière proactive, tout en protégeant l'accès des plaignants au mécanisme ainsi que leurs choix, et en veillant à la confidentialité de la procédure.

Plusieurs mesures ont aussi été prises pour améliorer la transparence dans l'utilisation des financements mixtes et des investissements d'IFC au profit des intermédiaires financiers. La Société est persuadée que continuer d'évoluer vers une plus grande transparence est la chose la plus importante à faire en tant qu'institution spécialisée dans le développement pour maintenir la confiance des acteurs concernés et recueillir des avis capitaux au moment où elle met au point de nouvelles solutions aux problèmes de développement les plus graves.

OBLIGATION DE RENDRE COMPTE

ÉVALUATION EXTERNE INDÉPENDANTE

En août 2020, le Conseil d'administration d'IFC a rendu public le [rapport](#) d'un groupe d'évaluation indépendant sur la responsabilité environnementale et sociale d'IFC, le conseiller-médiateur pour l'application des directives compris ([External Review of IFC's Environmental and Social \(E&S\) Social Accountability, including the Compliance Advisor Ombudsman \(CAO\)](#)) pour avis. Le rapport était le fruit de consultations d'un grand nombre d'acteurs externes et recommandait de renforcer la

responsabilité d'IFC des différentes manières suivantes : i) en élaborant une nouvelle politique relative au mécanisme indépendant de redevabilité d'IFC et la MIGA ; ii) en prenant éventuellement des mesures pour renforcer la responsabilité environnementale et sociale d'IFC ; et iii) en adoptant une approche pouvant faciliter la quête de solutions pour les parties prenantes touchées par les effets négatifs des projets soutenus par IFC.

POLITIQUE RELATIVE AU MÉCANISME INDÉPENDANT DE REDEVABILITÉ ET RENFORCEMENT DE LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

En fin juin 2021, les Administrateurs d'IFC et la MIGA ont approuvé une nouvelle politique relative au mécanisme indépendant de redevabilité, garantissant ainsi l'accès du public à un mécanisme de plainte prévisible et transparent qui privilégie désormais un peu plus les résultats pour les populations, les clients d'IFC/de la MIGA et les autres acteurs concernés. Cette politique fait suite aux recommandations d'une évaluation externe à laquelle ont contribué des parties prenantes au niveau mondial, régional et local au moyen d'une [consultation publique](#). Elle préconise principalement de régler les plaintes très tôt et de manière proactive et propose des mesures correctives assorties de délais définies en concertation avec les plaignants et les clients. La politique définit aussi clairement les critères de recevabilité des plaintes concernant les projets d'intermédiaires financiers et les fournisseurs et prévoit l'examen de plaintes à titre exceptionnel dans le cas de projets dont IFC et la MIGA se sont désengagés (au plus dans les 15 mois suivant le désengagement). Elle est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2021.

La politique relative au mécanisme indépendant de redevabilité vient s'ajouter à [d'autres initiatives](#) en cours pour renforcer l'approche globale d'IFC en matière de gestion des risques liés à la responsabilité environnementale et sociale, comme l'amélioration des systèmes et procédures de diligence raisonnable et de supervision des questions environnementales et sociales ; et le renforcement de la réactivité face aux plaintes tant au niveau institutionnel que du projet. Un processus distinct qui est en cours vise à étudier une [approche possible facilitant la prise de mesures correctives](#) pour les parties prenantes victimes des effets préjudiciables des projets.

LE BUREAU DU CONSEILLER/OMBUDSMAN (CAO)

Les populations touchées par les impacts environnementaux et sociaux négatifs des projets d'IFC peuvent faire part de leurs préoccupations au Bureau du conseiller/ombudsman pour l'application des directives (CAO), qui est le mécanisme indépendant de reddition des comptes d'IFC. Depuis le 1^{er} juillet 2021, date d'entrée en vigueur de la nouvelle politique relative au mécanisme indépendant de redevabilité d'IFC et la MIGA, le CAO rend compte aux Administrateurs d'IFC et la MIGA, ce qui renforce le rôle du Conseil dans le processus de responsabilisation et consolide l'indépendance du CAO.

Le CAO a pour mission de faciliter le règlement des plaintes des personnes touchées par les projets d'IFC dans une démarche équitable, objective et constructive ; d'améliorer les résultats environnementaux et sociaux des projets ; et de promouvoir la responsabilité publique et l'apprentissage afin d'améliorer la performance d'IFC et de réduire les possibles effets préjudiciables sur les personnes et l'environnement.

Le mécanisme aide à résoudre les problèmes entre les populations touchées et les responsables des projets d'IFC en recherchant des solutions dans une approche neutre et collaborative dans le cadre de sa fonction de règlement des différends. De par sa fonction de vérification de la conformité, le CAO s'assure qu'IFC respecte les politiques environnementales et sociales, évalue les préjudices connexes et recommande des mesures correctives le cas échéant. Sa fonction consultative l'amène à donner des avis dans le but d'améliorer la performance systémique d'IFC en matière de viabilité environnementale et sociale.

Durant l'exercice 21, le CAO a traité 53 dossiers portant sur des projets d'IFC et de la MIGA dans 31 pays. Cinq de ces dossiers correspondaient à de nouvelles plaintes et un autre est une évaluation de la conformité entreprise par le CAO. Deux dossiers ont été clos durant cet exercice. Vous trouverez de plus amples informations sur le CAO à l'adresse <http://www.cao-ombudsman.org/>.

LE GROUPE INDÉPENDANT D'ÉVALUATION

Le Groupe indépendant d'évaluation (IEG) est une unité indépendante qui rend compte directement au Conseil des Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale. Il a pour mission de renforcer les institutions du Groupe de la Banque mondiale en procédant à des évaluations qui orientent leurs stratégies et leurs activités futures — et accroissent l'efficacité des activités de développement.

L'IEG évalue les résultats des opérations d'IFC et formule des recommandations pour les améliorer. Ses recommandations contribuent aussi à l'apprentissage interne en influençant la formulation des nouvelles orientations, politiques et procédures ainsi que des stratégies nationales et sectorielles. Cette année, l'IEG a évalué les contributions d'IFC à la création de marchés et à la mobilisation de capitaux dans le cadre de sa nouvelle stratégie, IFC 3.0. Il a recommandé de renforcer les actions menées pour mieux comprendre les possibilités de création de marchés, d'élargir l'accès aux marchés des populations mal desservies, et d'évaluer régulièrement les capacités dont dispose IFC pour prendre des risques en poursuivant des activités dans des pays dotés de structures précaires.

Les examens annuels des résultats et de la performance du Groupe de la Banque mondiale et d'autres grands rapports par l'IEG sont disponibles sur le site web de ce dernier à l'adresse <http://ieg.worldbankgroup.org/>.

CONTRÔLE

VICE-PRÉSIDENTE AUDIT INTERNE DU GROUPE

L'audit interne du Groupe (GIA) fournit assurances, indications et conseils indépendants et objectifs prenant en compte les risques pour protéger et renforcer la valeur du Groupe de la Banque mondiale. Le GIA donne à l'équipe de direction et au Conseil des Administrateurs l'assurance raisonnable que les processus de gestion et de contrôle des risques, ainsi que leur gouvernance générale, sont pertinents et efficaces. Le GIA rend compte au Président et est placé sous la tutelle du Comité d'audit.

Pour de plus amples informations sur le GIA, rendez-vous sur le site <http://www.worldbank.org/internalaudit>.

VICE-PRÉSIDENTE DÉONTOLOGIE INSTITUTIONNELLE

Conformément à l'engagement du Groupe de la Banque mondiale de lutter contre la corruption et la prévenir, la vice-présidente Déontologie institutionnelle (INT) détecte, décourage et prévient la fraude et la corruption dans les projets financés par le Groupe de la Banque, et chez le personnel et les fournisseurs du Groupe de la Banque. INT, qui est une unité indépendante au sein de l'institution, joue un rôle essentiel en aidant le Groupe de la Banque à exercer sa responsabilité fiduciaire sur les ressources du développement qu'il administre. Ainsi, il enquête sur les allégations formulées et applique des sanctions aux entreprises et personnes extérieures au Groupe de la Banque et prend des mesures disciplinaires contre le personnel de l'institution convaincu de fraude, corruption, collusion, coercition ou obstruction. À la suite des sanctions prises par INT, son Bureau chargé de la conformité (ICO) collabore avec les entreprises et les personnes frappées pour remplir les conditions de la levée desdites sanctions. De plus, les efforts de prévention engagés cette année par INT ont permis de déceler, suivre et atténuer des risques pour l'intégrité.

Durant l'exercice 21, le Groupe de la Banque a infligé des sanctions à 57 entreprises et particuliers. S'appuyant sur les informations fournies par l'ICO, il a aussi levé les sanctions imposées à 30 entités et commué l'exclusion avec levée conditionnelle de deux entités en non-exclusion conditionnelle. Le Groupe de la Banque a entériné 92 exclusions croisées décidées par d'autres banques multilatérales de développement. Au total, 45 exclusions décidées par le Groupe de la Banque répondaient aux critères d'acceptation par les autres banques multilatérales de développement.

Pour en savoir plus et lire le rapport annuel du système de sanctions du Groupe de la Banque mondiale, rendez-vous sur le site www.worldbank.org/integrity.

Pour signaler des actes présumés de fraude ou de corruption dans les projets financés par le Groupe de la Banque mondiale, rendez-vous sur le site www.worldbank.org/fraudandcorruption.

LETTRE AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le Conseil d'administration d'IFC a fait préparer ce rapport annuel conformément aux statuts de la Société. Le président d'IFC, et de son Conseil d'administration, a soumis ce rapport ainsi que les états financiers vérifiés y afférents au Conseil des Gouverneurs.

RAPPORT INDÉPENDANT D'ASSURANCE LIMITÉE DE L'AUDITEUR

IFC a confié à EY une mission d'assurance limitée portant sur un ensemble d'informations relatives au développement durable présentées dans le rapport annuel. La nature, la portée et les conclusions de cette mission sont présentées dans notre rapport d'assurance limitée figurant dans la version en ligne du rapport annuel d'IFC.



RESTEZ EN CONTACT

Internet et médias sociaux

Le site web d'IFC, www.ifc.org, présente des informations détaillées sur tous les aspects des activités de l'institution. Il indique comment contacter les bureaux de la Société dans le monde entier, diffuse des communiqués de presse et des articles, ainsi que des données sur l'évaluation des résultats et les documents publiés au sujet des investissements proposés, et expose les grands principes et directives qui régissent l'action d'IFC.

La version en ligne du Rapport annuel 2021 d'IFC, [**www.ifc.org/annualreport**](http://www.ifc.org/annualreport), contient des documents PDF téléchargeables qui couvrent tous les points présentés dans ce volume ainsi que les versions en langue étrangère disponibles.

IFC EN LIGNE

Site web d'IFC

ifc.org

Rapport annuel

ifc.org/AnnualReport

Index des médias sociaux

ifc.org/SocialMediaIndex

Facebook

facebook.com/IFCwbg

Twitter

twitter.com/IFC_org

LinkedIn

linkedin.com/company/ifclinkedin/

YouTube

youtube.com/IFCvideocasts

Instagram

instagram.com/IFC_org/

Medium

ifc-org.medium.com

SoundCloud

soundcloud.com/IFC_org

COLLABORATEURS

Équipe du Rapport annuel d'IFC**Steven Shalita**

Directeur,
Communication et diffusion

John Donnelly

Conseiller principal,
Communication
et diffusion

Pierre Mejlak

Directeur par intérim,
relations extérieures d'IFC

Jennine Meyer

Rédactrice en chef

Rob Wright

Rédacteur, Responsable,
gestion de la marque
et marketing

Vinit Tyagi

Coordonnateur
des contenus en ligne

Aaron Rosenberg

Chef, Relations publiques

Brenna Lundstrom

Relations publiques

Andrew Raven

Conseiller de rédaction

Conception :

Addison
www.addison.com

Impression :

Sandy Alexander
www.sandyinc.com

Traduction :

Groupe de la Banque
mondiale — Global Corporate
Solutions — Traduction
et interprétation

Services de rédaction :

Clarity Global Strategic
Communications
<https://clarityglobal.net/>

Photos :**Couverture**

Jasmin Merdan/Getty

Page 3

Grant Ellis/Banque mondiale

Page 5

Grant Ellis/Banque mondiale

Page 9

Photo IFC

Page 13

Photo IFC
David Hills

Pages 20–21

Dominic Chavez/IFC

Page 23

Offert par Cerba Lancet Africa

Pages 24–25

Photos personnel d'IFC

Page 26

Offert par TradeDepot
halbergman/Getty
wellsie/Getty

Page 29

Dominic Chavez/IFC

Page 30

Michael Hall/Getty

Page 33

Tom Saater/IFC

Page 35

Sven Torfinn/Panos

Pages 36–37

Photo IFC

Page 39

Offert par Byju's



ANNEXE

RAPPORT ANNUEL 2021

Annexe

Les informations présentées dans la présente annexe figurent dans la version en ligne du rapport.

55

LES COMPÉTENCES D'IFC

- 56 L'action d'IFC
- 61 Les compétences spécialisées d'IFC
- 64 Exemples d'activités menées dans les pays
- 74 Prix décernés

76

RÉPONDRE AUX ATTENTES

- 77 Évaluation de l'impact attendu sur le développement et mesure des résultats

84

LE PERSONNEL ET LES PRATIQUES D'IFC

- 85 Gouvernance
- 86 Responsabilité institutionnelle
- 90 Partenariats mondiaux
- 93 Gestion du portefeuille
- 94 Gestion de la trésorerie
- 95 Gestion des risques
- 98 Présentation d'informations dans le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique
- 105 Résumé de la performance financière

LES COMPÉTENCES D'IFC

IFC consacre ses ressources financières, son expertise technique, son expérience acquise à travers le monde et son esprit d'innovation à la création de marchés et d'opportunités, aidant ainsi les pays à mobiliser les solutions et les financements du secteur privé pour relever les défis du développement.

■ L'action d'IFC

INVESTISSEMENTS

Durant l'exercice 21, IFC a effectué des investissements à long terme à hauteur de 23 milliards de dollars dans 313 projets pour fournir un appui au secteur privé dans des pays en développement. Ce montant comprend 10,8 milliards de dollars mobilisés auprès d'autres investisseurs.

PRODUITS		
	Prêts <ul style="list-style-type: none">• Financement sur projets et prêts aux entreprises• Prêts à des institutions intermédiaires rétrocédant ces ressources• 73 monnaies nationales	Durant l'exercice 21, IFC a engagé 10,8 milliards de dollars pour son propre compte au titre de nouveaux prêts.
	Participations <ul style="list-style-type: none">• Participations directes• Fonds de participation privés• Prêts avec participation aux bénéficiaires, prêts convertibles et actions privilégiées	Durant l'exercice 21, les engagements de la Société pour son propre compte sous forme de prises de participation ont représenté environ 1,2 milliard de dollars.
	Financement du commerce et des produits de base <ul style="list-style-type: none">• Garantie des obligations de paiement d'institutions financières agréées au titre d'échanges commerciaux• Atténuation des risques par transaction pour plus de 123 banques dans 44 pays.	Durant l'exercice 21, les engagements d'IFC au titre du financement du commerce se sont établis à 6 milliards de dollars, dont plus de la moitié était destinée à des pays éligibles à bénéficier de financements de l'Association internationale de développement (pays IDA)* et à des situations de fragilité et de conflit (FCS).
	Prêts syndiqués <ul style="list-style-type: none">• Mobiliser les capitaux des partenaires pour créer de nouvelles relations susceptibles de contribuer à accroître les investissements étrangers dans les pays les plus démunis au monde.• Les prêts syndiqués ont représenté 34 % du total des ressources mobilisées par IFC au profit de ses clients durant l'exercice 21.• À la fin de l'exercice, les prêts syndiqués représentaient un portefeuille total de 15,6 milliards de dollars géré par IFC pour le compte de ses partenaires d'investissement.	Durant l'exercice 21, IFC a procédé avec 83 partenaires à la syndication de prêts B, de prêts parallèles, d'assurance-crédit, de prêts en monnaie nationale, de prêts écologiques et de prêts du Programme de portefeuille de prêts conjoints (MCP) à hauteur de 4,6 milliards de dollars. Le programme MCP crée des portefeuilles de prêts personnalisés pour les investisseurs dans les marchés émergents.
	Gestion des risques et solutions structurées <ul style="list-style-type: none">• Produits dérivés pour aider les clients à se protéger des risques du marché (risques de change, taux d'intérêt et prix des produits de base, etc.)• Large éventail de produits de financement structurés sur mesure. Notamment des instruments non financés couvrant soit des risques liés à une opération de crédit unique, soit des portefeuilles d'actifs. Grâce à ces produits, IFC peut tirer avantage de sa cote AAA pour fournir des financements aux emprunteurs en supportant tout ou partie de leur risque de crédit tout en utilisant d'autres sources de financement.• Autres instruments de crédit structurés comme les titrisations, les obligations sécurisées et les droits de paiement diversifiés qui aident les clients à accéder aux marchés financiers et à bénéficier des rehaussements des termes de crédit à partir de flux de trésorerie de portefeuilles sous-jacents.	

*Fait référence à la liste des pays admis à bénéficier des financements de l'IDA dans le cadre d'IDA-17.

Financements concessionnels mixtes

- Combinaison des financements concessionnels et des financements pour le compte d'IFC
- Mobilisation d'investissements dans les domaines présentant un intérêt stratégique pour IFC, comme le climat et le genre
- Permettent de réduire les risques et de pallier les défaillances du marché lors des transactions

Durant l'exercice 21, IFC a engagé plus de 717 millions de dollars de financements concessionnels de bailleurs de fonds, qui ont catalysé les investissements qu'elle a effectués pour son propre compte à hauteur de 2,1 milliards de dollars

SERVICES-CONSEIL

La fourniture de conseils est un aspect fondamental de la stratégie 3.0 d'IFC pour créer des marchés et mobiliser des capitaux privés. Par l'intermédiaire de son programme de services-conseil, IFC s'emploie avec ses clients, notamment des sociétés, des institutions financières, des branches d'activité et des autorités publiques, à transformer les idées en plus d'investissements du secteur privé, en croissance verte, en création d'emplois inclusifs et en projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier (« projets bancables »). Elle contribue à mettre en place les conditions requises pour attirer des capitaux et des investissements durables et mobiliser des ressources privées grâce à ses services-conseil pour des transactions relatives à des partenariats public-privé, toutes choses qui favorisent l'essor du secteur privé. IFC collabore directement avec les bénéficiaires de ses investissements pour améliorer leurs opérations et renforcer l'impact sur le développement au niveau des chaînes d'approvisionnement et des collectivités locales.

Les services-conseil d'IFC bénéficient des informations produites par le programme de diagnostic du secteur privé mené conjointement par IFC et la Banque mondiale dans les pays, le Cadre de partenariat-pays pluriannuel du Groupe de la Banque mondiale, et les stratégies pour les pays et études sectorielles approfondies (« Sector Deep Dives ») d'IFC.

Grâce à ses services-conseil :

- IFC aide les entreprises à attirer et retenir des partenaires et des investisseurs du secteur privé, à pénétrer sur de nouveaux marchés et à accroître l'impact de leurs activités. Elle leur fournit des informations sur le marché qui sont adaptées à leurs besoins ainsi que des conseils techniques sur la manière d'améliorer leurs résultats et la viabilité de leurs opérations.
- IFC aide les industries et branches d'activité à adopter de bonnes pratiques et des normes pour accroître leur compétitivité, leur productivité et leur viabilité afin de surmonter les effets de la COVID-19.
- IFC aide les autorités publiques à structurer des PPP pour améliorer l'accès de la population à des infrastructures et à des services de base de qualité. Elle leur fournit également des conseils sur la manière d'améliorer le cadre de l'activité économique en procédant à des réformes pour promouvoir l'investissement, stimuler la croissance et créer des emplois. Elle apporte aussi son appui à la mise en œuvre de ces réformes.
- IFC collabore avec la Banque mondiale dans la fourniture de conseils sur l'action à mener en amont, ce qui permet de développer des activités qui facilitent la création de marchés et soutiennent les transactions futures dans plusieurs branches d'activité, particulièrement dans les pays IDA et les pays en situation de fragilité et de conflit.
- La Société est au cœur d'un ensemble d'activités dans lesquelles se succèdent avec fluidité la fourniture de conseils en vue de la mise en place d'un environnement

propice, les conseils en amont pour aider à créer de nouvelles possibilités d'investissement et, enfin, les conseils aux entreprises à l'appui de nouveaux investissements par IFC et le secteur privé.

- IFC travaille avec des experts internationaux pour produire des idées et des analyses permettant de faire face aux défis les plus urgents dans le développement du secteur privé. Elle encourage l'apprentissage entre pairs à l'échelle mondiale au travers de ses réseaux rassemblant des décideurs politiques et des personnes influentes qu'elle a efficacement mis à contribution pour aider les clients durant la pandémie.

IFC travaille avec ses clients, en particulier dans les pays en proie à l'extrême pauvreté, aux conflits et à la fragilité, pour améliorer leurs pratiques sur le plan environnemental, social et de la gouvernance, notamment les pratiques dans le domaine de la parité hommes-femmes. Elle aide les économies en développement à réaliser le potentiel économique de l'énergie propre et de la construction écologique. IFC aide les secteurs privés à la traîne à entrer dans l'ère du numérique. Et elle aide aussi les clients qui pourraient faire l'objet d'investissements à améliorer leurs résultats opérationnels et leurs pratiques de gestion de manière à pouvoir attirer les financements dont ils ont besoin.

Les conséquences économiques de la COVID-19 sur les économies en développement ont suscité une demande sans précédent des services-conseil d'IFC durant l'exercice 21. Les équipes de projet ont répondu avec promptitude aux sollicitations des clients demandant des tactiques et des stratégies pour survivre aux effets de la pandémie. IFC est déterminée à aider ses clients et les États et, plus généralement, les secteurs privé et financier de ses pays clients à sortir plus forts de la crise. Elle accompagne les entreprises pour qu'elles surmontent la crise et prodigue des conseils aux gouvernements pour qu'ils engagent les réformes indispensables devant permettre au secteur privé de retenir les investissements, préserver les emplois, reconstruire les marchés et favoriser les possibilités d'investissement à long terme du secteur privé.

Durant l'exercice 21, le portefeuille de services-conseil d'IFC valait 1,4 milliard de dollars, pour un peu plus de 800 projets exécutés dans plus d'une centaine de pays. Les services-conseil pour les transactions relatives aux PPP ont mobilisé 3,2 milliards de dollars de capitaux privés, pris en compte directement dans les financements à long terme d'IFC. Le programme de services-conseil d'IFC concernait pour 54 % des pays IDA et pour 21 % des régions fragiles ou touchées par un conflit, 24 % du programme ayant trait au climat. Quarante-deux (42) pour cent des interventions visaient des initiatives destinées à réduire les disparités économiques entre hommes et femmes, notamment en ce qui concerne les emplois, les finances et les marchés. Trente (30) pour cent des activités de conseil étaient en faveur d'interventions en amont. Les agents des services-conseil demeurent proches de leurs clients, puisque près de 80 % d'entre eux sont basés sur le terrain.

COLLABORATION AVEC LES ENTREPRISES

Agro-industrie : IFC aide les entreprises à améliorer leur productivité et leur viabilité en mettant l'accent sur l'efficacité opérationnelle, la sécurité alimentaire et les normes, l'adoption de la technologie dans les filières agro-industrielles, la qualité des sols et la gestion de l'eau, et la professionnalisation des chaînes d'approvisionnement des petits exploitants, tout en adoptant des pratiques respectueuses à la fois du climat et des besoins des femmes et des hommes.

Services de conseil en finance d'entreprise : IFC aide les clients à identifier de nouveaux marchés, à y entrer et à monter des stratégies d'entrée sur ces marchés. Elle aide les sociétés à attirer des investisseurs internationaux et apporte des compétences et expertises nouvelles ainsi que de nouveaux capitaux. Elle accompagne le montage de projets complexes et offre des conseils sur la manière de concevoir et d'exécuter des partenariats, des co-entreprises et des acquisitions.

Technologies de rupture : IFC opère dans l'écosystème des entreprises et du capital-risque, apportant son appui aux accélérateurs, fonds d'amorçage et nouveaux gestionnaires de fonds dans de nouvelles régions. Elle met des solutions technologiques aux effets avérés dans le monde à la disposition de clients institutionnels afin de réduire les risques liés à l'adoption de la technologie, accroît les capitaux destinés aux entrepreneurs et encourage l'adoption de plateformes de formation numérique afin d'améliorer les compétences numériques pour l'emploi.

Niveau d'études : Grâce à sa nouvelle initiative Vitae, IFC aide les établissements d'enseignement supérieur à améliorer les perspectives d'emploi de leurs diplômés, réduisant ainsi le manque de compétences face aux mutations du monde de l'emploi au 21^e siècle.

Questions environnementales, sociales et de gouvernance : IFC fournit des services-conseil intégrés sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance afin d'aider les sociétés à améliorer l'accès aux capitaux, prospérer à long terme et mettre en œuvre la gestion des crises et la riposte aux pandémies, en adoptant des structures de gouvernance institutionnelle conformément à la méthodologie d'IFC en matière de gouvernance institutionnelle, de même que des systèmes de gestion des risques environnementaux et sociaux en accord avec les Normes de performance d'IFC. Les conseils d'IFC visent globalement la gestion de modifications réelles ou potentielles de l'environnement, notamment la pollution, les effets sur la biodiversité, les émissions de carbone, le changement climatique et l'utilisation des ressources naturelles. Ils considèrent aussi les changements réels ou potentiels touchant les groupes de populations riverains et les travailleurs, l'incidence des violences sexistes comprise. Ils visent en outre à améliorer les processus et structures de gouvernance, comme le fonctionnement du conseil d'administration, la diversité des genres à la tête de l'entreprise, la déontologie, les contrôles, les communications et la transparence. IFC développe les capacités des associations professionnelles et des prestataires de services liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance à influencer les pratiques en la matière sur l'ensemble du marché.

Égalité des genres et inclusion économique : IFC travaille avec les entreprises pour accroître le recrutement, le maintien en fonction et la promotion des femmes et d'autres groupes mal desservis. Elle les aide aussi à élargir l'accès des femmes aux services financiers, aux technologies, à l'information et aux marchés.

Infrastructure mondiale : IFC aide les clients du secteur privé et du secteur public infranational à attirer davantage les investissements d'infrastructure, aidant ainsi à pallier le manque d'infrastructures. Elle collabore avec les

gouvernements locaux pour renforcer les institutions et les réglementations ; améliorer les infrastructures importantes et la viabilité environnementale ; promouvoir les compétences et l'innovation ; élargir l'accès aux financements ; et renforcer les capacités de gestion des taxes, impôts et redevances dans le but d'améliorer le bien-être des collectivités et la satisfaction des populations locales. IFC travaille en outre étroitement avec les clients du secteur privé pour assurer l'acceptabilité sociale de ses opérations dans les environnements difficiles en accroissant les bienfaits pour les collectivités locales ; en atténuant les risques sociaux ; et en levant les barrières à l'égalité des femmes et des hommes et à l'inclusion sur le lieu de travail, dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Édifices verts : IFC propose des outils et des formations pour aider les entreprises à construire des édifices qui utilisent plus efficacement l'énergie, l'eau et les matériaux. Elle aide aussi les autorités publiques à établir des cadres de politique en ces domaines et collabore avec les banques au lancement de produits financiers verts.

Santé : IFC apporte son appui aux prestataires de soins de santé en vue d'améliorer la qualité des soins fournis au moyen de son nouvel outil d'évaluation IQ-Healthcare et des services-conseil associés. Elle dirige aussi une communauté des pratiques destinée à soutenir le rôle de direction des femmes dans le domaine des soins de santé (*Women's Leadership in Healthcare*), en s'intéressant principalement aux difficultés particulières auxquelles se heurtent les femmes assurant des fonctions de direction dans le secteur de la santé.

Industrie manufacturière : IFC collabore avec ses clients de l'industrie manufacturière pour préparer et financer leurs stratégies de décarbonisation ainsi que pour améliorer la productivité de leurs opérations directes et chaînes d'approvisionnement. Il s'agit notamment d'avoir un regard généré sur les problèmes d'emploi auxquels les sociétés sont confrontées et de favoriser le financement des chaînes d'approvisionnement subordonné à l'amélioration des performances en matière de viabilité.

Petites et moyennes entreprises (PME) : IFC aide les PME à renforcer leurs compétences et à améliorer leurs résultats, accroissant ainsi leur capacité à participer aux réseaux d'approvisionnement et de distribution de sociétés de plus grande taille. Elle fournit des conseils aux entreprises et aux autorités publiques sur la manière d'améliorer les conditions de travail et la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement du secteur des textiles.

Tourisme : IFC aide les entreprises à moderniser leurs offres touristiques et à optimiser le potentiel de leurs atouts naturels et culturels. Le secteur touristique a été l'un des plus touchés durant la COVID-19. IFC travaille avec ses clients pour évaluer les effets de la pandémie et élaborer des stratégies visant à restaurer le secteur touristique le plus rapidement possible.

COLLABORATION D'IFC AVEC LES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS ET LES GESTIONNAIRES DE FONDS

Institutions financières : IFC aide ses clients à renforcer leur gestion des risques et à diversifier la gamme de leurs produits dans des domaines prioritaires clés comme le financement des PME, la parité hommes-femmes, le financement du logement et les énergies renouvelables. Grâce au partage des meilleures pratiques et solutions concernant les services bancaires destinés aux PME, IFC contribue à renforcer les capacités des institutions financières à accroître l'accès au crédit ; à élargir leurs services financiers et non financiers, notamment en faveur des entreprises dirigées ou détenues par des femmes ; à promouvoir des chaînes d'approvisionnement durables ; et à susciter des possibilités d'investissement dans les marchés des économies émergentes et en développement. La Société

aide par ailleurs les institutions financières à définir et mettre en œuvre des feuilles de route pour leur stratégie de numérisation et à accélérer leur transformation numérique.

Gestionnaires de Fonds : IFC contribue au développement du secteur des fonds de participation privés sur les marchés pionniers et fournit aux gestionnaires de fonds des conseils autres que sur les investissements. Elle aide à accroître les investissements intégrant des paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les marchés émergents en fournissant aux gestionnaires d'actifs des données en la matière ainsi que des produits d'analyse de l'intelligence artificielle.

COLLABORATION AVEC LES AUTORITÉS PUBLIQUES

La collaboration d'IFC avec les autorités publiques, la Banque mondiale et d'autres partenaires porte principalement sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans les diagnostics du secteur privé dans les pays et les réformes ciblées dans les stratégies pour les pays, afin d'accroître le rôle du secteur privé dans le domaine du développement. Les domaines ci-après sont particulièrement importants :

Initiative pour les villes : IFC aide les administrations locales, les municipalités et les provinces à établir l'ordre de priorité des services d'infrastructure durables et résilients qu'elles doivent assurer à leurs citoyens.

Secteur financier : IFC collabore avec les autorités publiques et le secteur privé pour universaliser l'accès aux financements et bâtir des systèmes financiers et des marchés de capitaux résilients, transparents et fonctionnant de manière harmonieuse. Pour ce faire, elle aide les gouvernements à poser les principaux piliers, à la fois réglementaires et institutionnels, indispensables pour accroître l'accès aux financements, comme l'information sur les crédits, l'utilisation

des biens mobiliers pour garantir les crédits et la résolution de la dette. Elle travaille en étroite collaboration avec la Banque mondiale et mobilise l'expertise de cette dernière aux côtés des ressources qu'elle investit pour développer conjointement les marchés financiers locaux de certains pays prioritaires.

Climat de l'investissement propice : IFC aide à améliorer le cadre de l'activité économique par des réformes générales de l'économie ainsi qu'un nombre croissant de réformes plus sectorielles qui lèvent les freins réglementaires et encouragent l'investissement, stimulent la croissance par l'accroissement de la compétitivité et de l'accès aux marchés, et créent des emplois. Ce travail sert de point d'entrée pour les activités d'IFC en amont. La Société collabore étroitement avec la Banque mondiale pour tirer parti de l'expertise de celle-ci en matière de développement du secteur privé.

ESG Landscape Initiative : IFC aide les gouvernements, les sociétés privées et les acteurs concernés à évaluer et atténuer les risques et effets cumulés au niveau de plusieurs projets, dans des zones géographiques particulières (paysages). Les initiatives relevant du programme Landscape permettent aux gouvernements de tenir compte des effets environnementaux et sociaux dans la planification sectorielle en général, de réaliser des gains d'efficacité importants grâce à la mise en œuvre conjointe des évaluations et des stratégies de gestion par les entreprises, et de régler les problèmes d'ordre environnemental et social en amont des investissements et de l'élaboration des projets.

Partenariats public-privé : IFC aide les autorités publiques à concevoir et à mettre en place des partenariats public-privé adaptés aux besoins locaux, contribue à éliminer les goulets d'étranglement dans le secteur des infrastructures et à atteindre les objectifs de développement national en mobilisant l'expertise technique et managériale ainsi que les capitaux privés.

Soutien crucial sous forme de services-conseil durant la COVID-19

• **Appui à la fabrication d'EPI dans les pays en développement :** la production de masques faciaux et d'autres équipements de protection individuelle (EPI) permet aux pays en développement de fournir à leurs prestataires de santé le matériel dont ils ont besoin pour prendre soin des patients de COVID-19 et crée de nouveaux marchés d'exportation potentiels. Lancé en 2001, le **Programme mondial de services-conseil relatifs aux EPI** d'IFC apporte un soutien direct aux fabricants des marchés émergents (Éthiopie, Jordanie, Kenya, Maurice, Nigéria, Sri Lanka et Viet Nam) qui se tournent vers la production d'EPI. IFC offre des conseils techniques sur diverses questions, comme la manière d'orienter les chaînes de production existantes vers la fabrication d'EPI ; l'approvisionnement en matières premières ; la réalisation d'essais et la garantie de la qualité. Grâce aux conseils d'IFC, certains clients ont pu satisfaire aux normes internationales en matière de fabrication d'EPI, obtenir les certifications pertinentes et réduire les coûts de production par une meilleure conception des produits. De surcroît, IFC s'associe à des organisations mondiales de normalisation comme ASTM International et le British Standards Institute pour élaborer un Guide de références mondiales sur les normes d'EPI ainsi qu'un programme de modules de formation sur les normes techniques des EPI à l'intention de laboratoires médicaux en Inde, en Jordanie et au Viet Nam.

• **Aider le secteur privé à surmonter les effets de la COVID-19 :** face aux conséquences immédiates et à long terme de la COVID-19, les sociétés du secteur privé ont souvent besoin de soutien pour assurer leur reprise et leur survie après la pandémie. En septembre 2020, IFC s'est alliée à la plateforme en ligne **Bourse de sous-traitance et de partenariats (BSTP)** à Conakry (Guinée) pour lancer une riposte du secteur privé à la COVID-19. Destiné à aider les petites entreprises opérant dans la périphérie du secteur minier qui tient une place vitale en Guinée, le plan de riposte prévoit un fonds d'assistance financière pour les PME en mal de liquidités et confrontées à des difficultés financières. Il comporte en outre un programme de renforcement des capacités proposant une formation virtuelle en commercialisation numérique ainsi qu'un soutien technique pour la préparation et la mise en œuvre de plans de redressement.

• **Saisir les opportunités commerciales apparues à la faveur de la pandémie :** la COVID-19 a créé des possibilités commerciales à l'échelle mondiale autour des textiles techniques, notamment les textiles médicaux et les équipements de protection individuelle. Par son initiative de **Chaîne de valeur du textile** en République arabe d'Égypte, IFC prête assistance à l'Autorité générale des investissements et zones franches (GAFI) pour attirer de nouveaux investisseurs potentiels et des investissements directs étrangers dans le secteur des textiles techniques au moyen d'une stratégie de promotion des investissements ciblée et proactive. IFC collabore avec le ministère du Commerce et de l'Industrie à l'intégration des sociétés locales dans la chaîne de valeur nationale et régionale des textiles techniques en concevant et mettant à l'essai un programme de développement de la sous-traitance.

IFC ASSET MANAGEMENT COMPANY

IFC Asset Management Company (AMC) est une plateforme par laquelle IFC mobilise des capitaux auprès d'investisseurs tiers qu'elle place aux côtés de ses propres investissements dans les marchés émergents. Créée en 2009, AMC offre aux investisseurs un accès unique aux projets d'investissement d'IFC dans les marchés émergents, tout en accroissant l'offre de capitaux à long terme dans ces derniers. Elle renforce l'impact de la Société dans le domaine du développement et génère des bénéfices pour les investisseurs en tirant profit de l'envergure mondiale d'IFC ainsi que de ses normes d'investissement.

La structure financière repose sur les fonds propres. C'était vrai avant la COVID-19, mais dans le contexte actuel les fonds propres sont particulièrement importants. IFC et AMC continueront de réfléchir aux moyens de mobiliser des capitaux auprès des tiers pour donner aux investisseurs la possibilité d'investir aux côtés d'IFC et d'accompagner la reprise au lendemain de la crise par des investissements à impact.

Au 30 juin 2021, AMC avait levé environ 10,1 milliards de dollars, dont approximativement 2,3 milliards de dollars auprès d'IFC. Elle administre 11 fonds de placement gérant des produits de participation, de dette et de « fonds de fonds » pour le compte d'une large gamme d'investisseurs institutionnels, parmi lesquels des fonds de patrimoine souverains, des caisses de pension et des institutions de financement du développement. Durant l'exercice 21, AMC a investi 325 millions de dollars dans 12 sociétés et s'est désengagée dans 15 investissements d'un coût combiné de 462 millions de dollars.

FONDS D'AMC

Fonds de recapitalisation d'IFC : Le Fonds de recapitalisation d'IFC de 3 milliards de dollars se compose de deux fonds subsidiaires : un fonds de participation de 1,3 milliard de dollars et un fonds de créances subordonnées de 1,7 milliard de dollars. Lancé en 2009, ce fonds contribue à renforcer les banques qui revêtent une importance systémique dans les pays émergents en accroissant leur capacité à faire face aux crises financières et économiques. Au 30 juin 2021, il avait procédé à des engagements au titre de 41 projets d'investissement se chiffrant, globalement, à 2,8 milliards de dollars.

Fonds pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes : Le Fonds pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, qui est doté d'un milliard de dollars, a été lancé en 2010. Il gère des investissements sous forme de participations et d'instruments connexes dans un large éventail de secteurs en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Au 30 juin 2021, il avait engagé au total 879 millions de dollars au titre de 39 projets d'investissement.

Fonds de recapitalisation pour l'Afrique : lancé en 2010 et doté de 182 millions de dollars, le Fonds de recapitalisation pour l'Afrique a pour mission d'investir dans les banques commerciales qui présentent une importance systémique en Afrique. Au 30 juin 2021, il avait engagé au total 130 millions de dollars au titre de huit projets.

Fonds catalyseur d'IFC : lancé en 2012 et doté de 418 millions de dollars, le Fonds catalyseur d'IFC gère les placements dans les fonds de participation privés, les plateformes et une opération de co-investissement qui fournissent des capitaux aux projets de production d'énergies renouvelables et aux sociétés qui mettent au point des produits et services décarbonés et sobres en ressources dans l'ensemble des marchés émergents dans le

monde. Au 30 juin 2021, il avait engagé au total 386 millions de dollars au titre de 22 projets d'investissement.

Fonds mondial pour l'infrastructure d'IFC : Le Fonds mondial pour l'infrastructure, lancé en 2013 et doté de 1,2 milliard de dollars, gère des investissements sous forme de prises de participation ou de financements connexes dans le secteur des infrastructures de pays émergents. Au 30 juin 2021, il avait engagé au total 702 millions de dollars au titre de 22 projets d'investissement.

Fonds Chine-Mexique : Le Fonds Chine-Mexique, lancé en 2014, qui est doté de 1,2 milliard de dollars, est un fonds dédié à un pays qui gère des investissements sous forme de prises de participation ou d'instruments connexes au Mexique. Au 30 juin 2021, il avait engagé au total 320 millions de dollars au titre de trois projets d'investissement.

Fonds d'IFC pour la croissance des institutions financières : doté de 505 millions de dollars, le Fonds d'IFC pour la croissance des institutions financières prend le relais du Fonds de recapitalisation d'IFC et investit sous forme de prises de participation et de financements connexes dans des institutions financières de pays émergents. Au 30 juin 2021, il avait engagé au total 258 millions de dollars au titre de 12 projets d'investissement.

Fonds mondial des fonds pour les marchés émergents d'IFC : Le Fonds mondial des fonds pour les marchés émergents d'IFC lancé en 2015, qui est doté de 800 millions de dollars, gère les investissements dans des fonds de participation privés axés sur des entreprises à fort potentiel de croissance dans divers secteurs des pays émergents et des marchés pionniers, outre des opérations de co-investissement dans ces sociétés. Au 30 juin 2021, il avait engagé au total 756 millions de dollars au titre de 30 projets d'investissement.

Fonds d'IFC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord : Le Fonds d'IFC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (« région MENA ») lancé en 2015, qui est doté de 162 millions de dollars, investit sous forme de participations et d'instruments connexes dans la région MENA. Au 30 juin 2021, il avait engagé un montant total de 78 millions de dollars au titre de cinq projets d'investissement.

Fonds pour le financement des entrepreneures : Le Fonds pour le financement des entrepreneures lancé en 2016, qui est doté de 115 millions de dollars, accorde des prêts prioritaires à des banques commerciales en vue de leur rétrocession à de petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes dans des pays émergents. Ce fonds est une composante du mécanisme de financement *Women Entrepreneurs Opportunity Facility*, partenariat constitué en mars 2014 par IFC et l'initiative 10,000 Women de Goldman Sachs qui, en fin 2021, aura octroyé 2 milliards de dollars à des institutions financières à travers les marchés émergents en vue du financement de PME détenues ou dirigées par des femmes.

Fonds d'IFC pour les pays émergents d'Asie : Le Fonds d'IFC pour les pays émergents d'Asie lancé en 2016, qui est doté de 693 millions de dollars, investit sous forme de participations et d'instruments connexes dans tous les secteurs de pays émergents d'Asie. Au 30 juin 2021, il avait engagé 375 millions de dollars au titre de 17 projets d'investissement.

Les compétences spécialisées d'IFC

IFC exploite ses connaissances sectorielles d'envergure mondiale, acquises au bout d'une soixantaine d'années, pour s'attaquer aux plus grands problèmes de développement de notre temps, notamment la COVID-19, le chômage, le changement climatique, la sécurité alimentaire et la sécurité des ressources en eau.

<p>AGROINDUSTRIE ET FORESTERIE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des systèmes alimentaires durables, inclusifs et efficaces grâce au secteur privé par des investissements, des services-conseil et des partenariats pour créer un impact sur le développement • S'employer principalement à aider les agriculteurs à réduire les effets de leurs activités sur le climat et renforcer la résilience contre le changement climatique • Investir le long de la chaîne d'approvisionnement agroindustrielle (de la ferme à la vente de détail) afin de stimuler la production, d'accroître les liquidités, d'améliorer la logistique et la distribution et d'élargir l'accès des petits exploitants au crédit 	<p>Durant l'exercice 21, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans les secteurs de l'agro-industrie et de la foresterie ont atteint au total environ 1,0 milliard de dollars.</p>
<p>TECHNOLOGIES DE RUPTURE ET FONDS POUR L'INNOVATION DE RUPTURE (CDF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • investir dans des startup offrant des technologies ou des modèles économiques innovants et les soutenir • investir dans et avec les fonds d'amorçage, les fonds de capital-risque et les fonds d'action de croissance • S'intéresser particulièrement aux soins de santé, à l'éducation, à l'agriculture, au commerce en ligne, à la logistique, à la mobilité, aux technologies climatiques et à d'autres « bacs à sable » novateurs <p>IFC est l'un des plus gros investisseurs au monde dans les fonds des marchés émergents, avec un portefeuille de 7,9 milliards de dollars au titre de l'ensemble de ses engagements dans 384 fonds d'actions de croissance, de capital-risque et d'amorçage/accélération* et environ 1 milliard de dollars au titre d'investissements directs et de co-investissements.</p>	<p>Durant l'exercice 21, les nouveaux engagements de CDF pour son propre compte se sont élevés au total à 546 millions de dollars, avec au total 12 millions de dollars mobilisés, hors les 161 millions de dollars au titre des co-entreprises, et 12 millions de dollars mobilisés auprès des principaux secteurs d'IFC.</p>
<p>INSTITUTIONS FINANCIÈRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements et services-conseil pour développer le secteur financier dans les marchés émergents • Utilisation de produits financiers innovants et de ressources mobilisées • Priorité aux moyennes et petites entreprises et appui aux marchés financiers locaux • Recours aux intermédiaires financiers pour les aider à s'impliquer davantage dans les secteurs prioritaires et les États fragiles et touchés par des conflits 	<p>Durant l'exercice 21, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte au titre des institutions financières ont atteint au total environ 5,9 milliards de dollars.</p>
<p>SANTÉ ET ÉDUCATION</p>	<p>Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Investissements et services-conseil pour renforcer les systèmes de soins de santé et accroître la production et la disponibilité de fournitures de soins, de vaccins et de traitements dans les marchés émergents • Privilégier les technologies innovantes pour accroître la qualité des soins et améliorer l'accès aux produits médicaux essentiels et aux services de soins de santé • Encourager la collaboration entre le secteur public et le secteur privé afin d'améliorer l'accès aux soins de santé et leur qualité <p>Éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compléter le travail du secteur public en investissant dans l'enseignement supérieur privé et les solutions reposant sur la technologie • Créer plus de débouchés pour les populations dans des économies en rapide mutation. <p>IFC est le plus important investisseur multilatéral au monde dans les services privés de santé et d'éducation.</p>	<p>Durant l'exercice 21, les nouveaux engagements à long terme qu'elle a pris pour son propre compte dans les domaines de la santé et de l'éducation ont atteint au total environ 1,3 milliard de dollars.</p>

*Sauf AMC et les fonds sectoriels.

INFRASTRUCTURE

IFC offre des financements à long terme et une expertise de pointe pour le développement de projets d'infrastructure qui fournissent des services essentiels, en partenariat avec le secteur privé.

Énergie

- Financement de projets de production, de transport et de distribution de l'électricité à l'aide d'un éventail de technologies
- Premier financier d'énergies renouvelables à bas coût : hydroélectricité, éolien, solaire.

Durant l'exercice 21, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte au titre de projets énergétiques ont atteint au total environ 544 millions de dollars.

Infrastructure environnementale et municipale

- Élargissement de l'accès à l'eau potable et à un meilleur assainissement
- Assurance que les autorités municipales fournissent des services fiables, durables et d'un coût abordable
- Financements, services-conseil et appui au développement des projets au profit des autorités municipales et régionales et des sociétés privées.

Durant l'exercice 21, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans le domaine des infrastructures environnementales et municipales ont atteint au total environ 266 millions de dollars.

Villes

- Partenariats stratégiques avec des villes du monde entier pour trouver des solutions aux problèmes urbains
- Accent sur les infrastructures
- Mobilisation des financements commerciaux pour les projets prioritaires, mise en relation des villes avec les marchés financiers
- Mise à contribution de l'expertise de la Banque mondiale et du secteur privé.

Industries extractives

- Financements de projets de construction, de production et d'expansion, entre autres
- Investissements d'impact pour une croissance économique durable
- Atténuation des risques environnementaux et sociaux, conseils sur la mobilisation communautaire et mise en œuvre d'infrastructures à usage commun.

Télécommunications, médias et technologie

- Financement de l'infrastructure numérique : réseaux Internet, pylônes de télécommunications et centres de données
- Soutien aux opérateurs de réseaux mobiles
- Offre d'une large gamme de produits : prêts, participations, ressources mobilisées et financement de projets, entre autres.

Durant l'exercice 21, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans les domaines des télécommunications, des médias et des technologies ont atteint au total environ 601 millions de dollars.

Transport

- Investissements et services-conseil en vue de la modernisation des ports, aéroports, routes et chemins de fer ainsi que d'autres projets relatifs aux infrastructures de transport
- Réduction des coûts du transport, levée des goulets d'étranglement, facilitation du commerce international, atténuation des effets du climat et création d'emplois grâce à l'amélioration de l'efficacité et à la modernisation.

Durant l'exercice 21, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte au titre de projets de transport ont atteint au total environ 355 millions de dollars.

Services-conseil en matière d'infrastructure durable

- Services-conseil pour aider les sociétés à accroître les avantages pour les communautés au sein desquelles elles mènent des opérations, notamment par les chaînes d'approvisionnement et le paiement de redevances.

**INDUSTRIE
MANUFACTURIÈRE**

- Investissements et services-conseil pour améliorer l'échelle et la complexité de la production
- Accent sur la création d'emplois et la viabilité par le biais de l'industrie manufacturière
- Introduction de plus de produits manufacturés à valeur ajoutée et de techniques de procédés industriels avancés
- Promotion des normes de meilleures pratiques.

Durant l'exercice 21, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte au titre de projets dans l'industrie manufacturière ont atteint au total environ 833 millions de dollars.

**TOURISME,
COMMERCE DE
DÉTAIL ET BIENS
IMMOBILIERS**

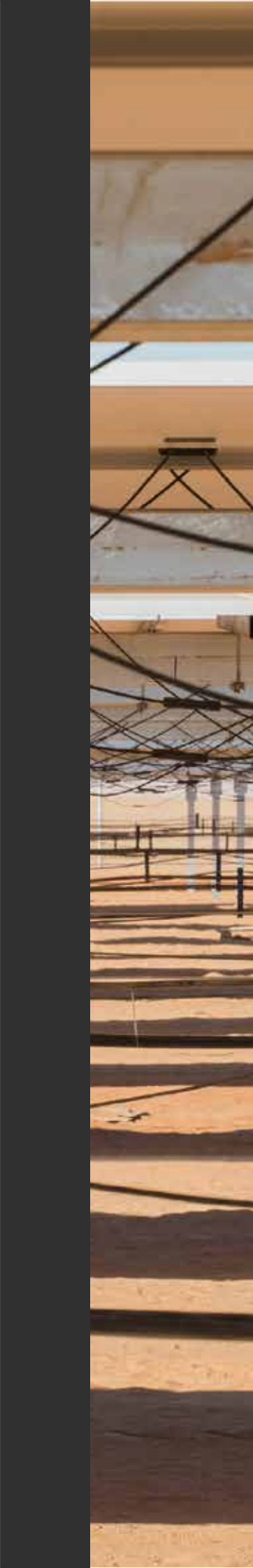
- Investissements dans les infrastructures favorisant l'activité économique : hôtels d'affaires, entrepôts et biens commerciaux et logement bon marché
- Collaboration avec des clients du secteur du commerce de détail et du secteur hôtelier pour créer des emplois, accroître les recettes fiscales, améliorer le cadre de l'activité économique et du commerce tout au long des chaînes de valeur, et relever les normes du travail.

Durant l'exercice 21, les nouveaux engagements à long terme pris par IFC pour son propre compte dans les secteurs du tourisme, du commerce de détail et des biens immobiliers ont atteint au total environ 992 millions de dollars.



EXEMPLES D'ACTIVITÉS MENÉES DANS LES PAYS

Sept exemples de certains des travaux menés dans des pays du monde entier, ayant eu le plus d'impact.

- 
- 66 Sri Lanka
ADAPTER UNE PLATEFORME DE SERVICE DE VOITURAGE POUR LIVRER EN TOUTE SÉCURITÉ DES PRODUITS LIÉS À LA COVID-19
- 67 Nigéria
UTILISER LA TECHNOLOGIE POUR MAINTENIR LES PETITS DÉTAILLANTS EN ACTIVITÉ DURANT LE CONFINEMENT RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE
- 68 Ukraine
DEVENIR UNE BANQUE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE FINANCEMENTS VERTS
- 69 Brésil
INVESTIR DANS UN SUBSTITUT ÉCOLOGIQUE DES FIBRES DE COTON ET DES FIBRES SYNTHÉTIQUES
- 70 Asie
COMBATTRE LA POLLUTION PLASTIQUE DES OCÉANS GRÂCE AU PREMIER « PRÊT BLEU » D'IFC
- 71 Monde
GAINS POUR TOUS GRÂCE À DES PRODUITS PLUS DURABLES
- 72 Afrique subsaharienne
INTENSIFIER LE DÉPISTAGE DES MALADIES EN AFRIQUE



Adapter une plateforme de service de voiturage pour livrer en toute sécurité des produits liés à la COVID-19

La pandémie a entraîné plusieurs vagues de confinements et couvre-feux rigoureux au Sri Lanka, poussant pratiquement tout le monde à se battre pour trouver des moyens sans danger de recevoir des denrées alimentaires et autres produits essentiels.

PickMe, la première application de service de voiturage sur smartphone dans le pays, a répondu aux besoins des populations en se transformant virtuellement du jour au lendemain en une société de logistique spécialisée dans la livraison des biens de première nécessité. À toute heure du jour, la société livre absolument tout, des bouteilles de gaz aux produits d'épicerie. Pendant la première vague de COVID-19 au Sri Lanka, elle a même ouvert une ligne d'appel d'urgence pour apporter de l'aide au personnel médical désirant se rendre dans les hôpitaux. Grâce à son modèle économique et au recours à la technologie, la société a très vite étendu ses services au-delà de Colombo, la capitale économique du pays, à plusieurs autres régions du Sri Lanka.

La capacité d'adaptation de PickMe lui a permis de faire mieux que répondre aux besoins primaires des populations : la société a protégé des emplois dans une période d'incertitude économique.

Roy Kevin Alosiyus craignait de perdre sa place de chauffeur pour PickMe jusqu'à ce qu'il apprenne qu'il pouvait travailler pour la société à un nouveau titre. « En l'espace de quelques jours, le bureau du siège m'a informé que PickMe recherchait des partenaires-chauffeurs pour les véhicules de livraison d'urgence chargés de déposer des produits essentiels dans des maisons », a-t-il déclaré.

Alors que de nombreux travailleurs ont été frappés par la COVID-19, les femmes, particulièrement dans les pays émergents, se sont battues pour garder leurs emplois tout en devant s'occuper plus que quiconque des enfants, des personnes âgées et des parents malades. PickMe a permis aux Sri Lankaises de garder des emplois rémunérés.

Depuis le début de la pandémie, le nombre de femmes-chauffeurs à PickMe a doublé, de plus en plus de femmes cherchant la possibilité de pallier le manque à gagner causé par la COVID-19. Lasanda Deepthi, première femme-chauffeur de PickMe, compte sur ses gains pour subvenir aux besoins de sa famille. « C'est énorme, ce que je gagne avec PickMe et je vois la différence », a-t-elle affirmé.

Créée en 2015, PickMe est la première jeune pousse qu'IFC a soutenue au Sri Lanka. Un investissement d'IFC d'un montant de 2,5 millions de dollars a permis à la société de se développer et d'accroître l'accès à un transport efficace et d'un coût abordable. En juin 2020, 2,4 millions de dollars supplémentaires d'IFC ont permis à PickMe d'ajuster ses opérations durant la pandémie.

Une nouvelle étude donne à penser que les femmes, passagères comme chauffeurs, sont un élément essentiel de la croissance future des plateformes de services de voiturage. La toute première étude sur le rôle des femmes dans le secteur des services de voiturage au Sri Lanka a conclu que les recettes annuelles dans le secteur pourraient s'accroître de plus de 25 % si l'écart entre les hommes et les femmes dans ce mode de transport se resserrait. Cette étude de 2020 avait été réalisée par IFC, PickMe, le département australien des affaires étrangères et du commerce et Kantar Public.

« Nous avons pris conscience de l'impact qu'un transport sûr a sur l'autonomisation et l'indépendance financière des femmes. Notre entreprise et nos investissements dans la technologie permettent aux passagères d'effectuer des déplacements en toute sécurité, tout en offrant des emplois flexibles et lucratifs aux conductrices », a indiqué Jiffry Zulfern directeur général de PickMe.



Utiliser la technologie pour maintenir les petits détaillants en activité durant le confinement résultant de la pandémie

À cause des confinements et du nombre croissant de cas de COVID-19, les petits détaillants et distributeurs nigériens peinaient à recevoir les produits de première nécessité, malgré la forte demande. Bon nombre de propriétaires de magasins ne pouvaient se rendre dans les marchés pour leurs approvisionnements. Pour compliquer davantage la situation, plusieurs des marchés concernés étaient fermés.

TradeDepot, une société nigérienne créée pour simplifier et numériser la vente au détail et la distribution, a utilisé ses solutions numériques pour très vite combler ce vide dans la chaîne d'approvisionnement. Elle s'est associée au Gouvernement de l'État de Lagos pour distribuer des produits de première nécessité comme les denrées alimentaires et les détergents dans des marchés désignés pendant le confinement national. Plutôt que d'essayer de se retrouver dans un réseau fragmenté de distributeurs et grossistes, les détaillants et distributeurs pouvaient entrer directement en contact avec les grandes entreprises de distribution des biens de consommation par leurs téléphones grâce à la plateforme Shop TopUp de TradeDepot.

« Nous avons servi de point d'ancrage, aidant ainsi plus de 40 000 petits détaillants à rester en activité durant le confinement, tout en garantissant aux consommateurs l'accès aux produits dont ils avaient besoin », a déclaré Onyekachi Izukanne, co-fondateur et directeur général de TradeDepot.

Aider les boutiques de quartier à rester en activité est vital pour le bien-être économique des zones urbaines et rurales du Nigéria. Le secteur de la vente de détail est à près de 90 % informel dans le pays : les micro et petits détaillants vivent de leurs gains journaliers.

Pour Blessing Chibueze, l'une des millions de Nigériennes tenant des petits commerces pour subvenir aux besoins de leurs familles, TradeDepot a été une bouée de sauvetage. « [TradeDepot] m'a permis d'approvisionner mon magasin

beaucoup plus facilement sans me déplacer », a-t-elle affirmé. « Ils me livraient des marchandises au moins une fois par semaine, et parfois deux ou trois fois en une semaine. Je n'avais pas besoin d'aller au marché, et leurs prix sont bons. »

IFC et l'Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneurs (We-Fi), qui soutient les entrepreneures dans les marchés émergents, ont investi dans TradeDepot. Le financement de We-Fi est censé aider la société à renforcer les réseaux des petites et moyennes entreprises de vente et de distribution dirigées par des femmes.

TradeDepot fournit des centaines de produits à des dizaines de milliers de petits détaillants au Ghana, au Nigéria et en Afrique du Sud. Près de 80 % des détaillants informels sur sa plateforme sont des femmes. La société prévoit d'étendre ses services à 9 pays et 21 villes à travers l'Afrique d'ici à 2023.

« Nous avons servi de point d'ancrage, aidant ainsi plus de 40 000 petits détaillants à rester en activité durant le confinement tout en garantissant aux consommateurs l'accès aux produits dont ils avaient besoin. »



Devenir une banque de référence en matière de financements verts

Il y a plus de cinq ans, Ukrgasbank, la quatrième banque la plus importante d'Ukraine, a entrepris la démarche ambitieuse de se distinguer de ses concurrents. Ce repli sur soi cadrerait avec l'appel du Gouvernement ukrainien à privatiser les banques publiques, dans le cadre d'une stratégie de réforme plus générale destinée à accélérer la croissance économique et à réduire la participation de l'État dans le secteur bancaire national.

Pour renforcer son avantage comparatif, Ukrgasbank est devenu vert.

« La banque verte nous a offert l'opportunité unique d'être un pionnier sur un marché largement sous-développé, qui manquait d'expertise en matière de finance verte », a affirmé Andrii Kravets, PCA d'Ukrgasbank.

En 2016, IFC et Ukrgasbank se sont associés pour élaborer la stratégie climatique avant-gardiste de la banque, premier pas vers ce qui deviendrait un partenariat durable. Depuis lors, IFC a fourni une série de services-conseil destinés à aider Ukrgasbank à devenir la première banque ukrainienne à octroyer des financements en faveur de l'action climatique.

Elle a prêté assistance à la banque pour qu'elle élabore des politiques et des procédures relatives aux prêts verts ; elle a par ailleurs identifié des marchés cibles pour le financement vert et accompagné des gestionnaires de crédit dans l'évaluation des projets. Toutes ces actions d'IFC ont été menées dans le cadre de son Programme de financements pour la maîtrise de l'énergie en Ukraine, mis en œuvre en partenariat avec le ministère fédéral autrichien des Finances et le ministère des Affaires économiques et de la Politique climatique des Pays-Bas.

Dans le cadre du Programme mondial de financement du commerce d'IFC, Ukrgasbank a facilité des opérations transnationales de financement du commerce d'une valeur de près de 135 millions de dollars. En partenariat avec le Secrétariat d'État suisse aux Affaires économiques, IFC a aidé la banque à multiplier par deux et demi son portefeuille de prêts aux petites et moyennes entreprises, faisant ainsi d'Ukrgasbank l'un des principaux établissements bancaires opérant dans ce secteur en Ukraine.

Pour mieux accompagner Ukrgasbank dans sa mission de financement de l'énergie verte, en 2021 IFC a investi 30 millions d'euros (36 millions de dollars environ) dans la banque, avec option de conversion en capitaux propres. Les fonds du prêt sont utilisés pour financer des projets sur l'énergie durable en Ukraine. Le financement vise à aider le pays à augmenter la part de l'énergie verte dans le bouquet énergétique et à renforcer l'efficacité énergétique dans les utilisations finales par les différentes branches d'activité.

L'appui d'IFC devrait faciliter la privatisation éventuelle d'Ukrgasbank. Ce serait la première privatisation d'une grande banque publique en Ukraine et un exemple pour les privatisations futures dans le secteur bancaire du pays. Pour cette raison, IFC a aussi collaboré avec la banque pour améliorer sa gouvernance institutionnelle par les actions suivantes : renforcer le fonctionnement de son conseil d'administration, structurer la définition des stratégies et la supervision, améliorer le processus décisionnel, renforcer la communication d'informations par les investisseurs et les parties prenantes, introduire des contrôles plus rigoureux et la gestion des risques pour conformer les pratiques de la banque aux normes du secteur privé, et intégrer la gouvernance des risques environnementaux et sociaux dans son système de gestion des risques.

Depuis 2016, Ukrgasbank a consenti plus de 650 prêts en faveur de projets climatiques de moyenne et grande envergure, octroyant 1,2 milliard de dollars au titre de prêts verts. Les projets financés par Ukrgasbank devraient empêcher l'émission de près de 1,4 million de tonnes de dioxyde de carbone par an. Après qu'IFC a commencé à travailler avec Ukrgasbank sur son portefeuille climatique en 2015, quelques autres banques ukrainiennes ont emboîté le pas et lancé leurs propres programmes verts.



Investir dans un substitut écologique des fibres de coton et des fibres synthétiques

Qu'elles soient utilisées pour fabriquer des chandails ou des produits hygiéniques, les fibres textiles à base de bois ont l'avantage d'être biodégradables, leurs émissions de gaz à effet de serre étant plus faibles que celles des fibres synthétiques. Produites à partir de pâte de bois à dissoudre, elles demandent moins d'eau que le coton et, parce qu'elles ne rejettent pas de microplastiques dans l'eau, elles peuvent être recyclées par la suite.

IFC et IDB Invest ont co-piloté un plan de financement de 1,1 milliard de dollars en faveur de LD Celulose S.A., une co-entreprise réunissant Lenzing AG et Duratex S.A., en vue de la construction de l'une des plus grandes unités de production de pâte de bois à dissoudre au monde, dans l'État de Minas Gerais au Brésil. Finnvera, un organisme finlandais de crédit à l'exportation, et sept banques commerciales ont participé au financement.

Le projet prévoit la construction d'une usine entièrement nouvelle de pâte de bois à dissoudre d'une capacité de production de 500 000 tonnes par an, l'installation d'une centrale de cogénération de 144 mégawatts et la gestion durable de 70 000 hectares de plantations d'eucalyptus. Le premier lot de pâte de bois à dissoudre devrait être produit au premier trimestre de 2022.

Le Brésil fait partie des pays producteurs de pâte les plus compétitifs au monde. La construction de l'une des usines les plus économiques sur le double plan de l'énergie et des coûts de la planète permettra de renforcer la compétitivité du secteur de la pâte au Brésil, l'installation injectant 40 % de l'excédent de bioélectricité produite sur place sous forme d'énergie verte dans le réseau public. Le projet permettra aussi de diversifier davantage le secteur de la pâte, le plus gros de la production actuelle au Brésil concernant la pâte à papier. L'opération accroîtra aussi la production de pâte de bois dans le pays, dans la mesure où il ne compte pour l'heure que deux producteurs de pâte de bois à dissoudre en activité et une usine en construction.

Dans un contexte de chômage élevé et d'atonie des investissements au Brésil, le projet représente l'une des opérations les plus importantes dans le pays et en Amérique latine. LD Celulose recrutera 8 000 personnes pendant la phase de construction et 1 000 travailleurs à l'entrée en service de l'usine. L'opération créera une réserve d'investissements solides capables d'accélérer la reprise de l'économie brésilienne au lendemain de la COVID-19.

L'adoption par LD Celulose des normes de performance environnementales et sociales d'IFC à la faveur de ce financement viendra renforcer les normes de viabilité des secteurs de la pâte et des plantations forestières au Brésil. IFC a contribué dans une mesure importante à la mise en œuvre de mesures destinées à préserver la qualité de l'eau du Rio Araguari, au renforcement des compétences sociales de LD Celulose et à la mise en place de politiques et procédures pertinentes en matière de ressources humaines dans le but d'atténuer les risques liés à l'arrivée massive d'ouvriers lors de la construction.

Cette opération historique a été largement saluée, raflant plusieurs récompenses, notamment le prix du meilleur prêt de l'année en Amérique latine (Loan of the Year: Latin America) et celui de meilleur financement d'infrastructure de l'année au Brésil (Infrastructure Financing of the Year: Brazil) décernés par *LatinFinance*.



Combattre la pollution plastique des océans grâce au premier « prêt bleu » d'IFC

Chaque année voit plus de 8 millions de tonnes de plastique déversés dans les océans de la planète, mettant en péril la vie sous-marine et des branches d'activité comme le tourisme qui ont besoin d'une eau propre pour la natation et d'autres activités récréatives.

La pollution des océans est un phénomène dangereux et croissant, porteur de nombreux risques. Le polytéréphtalate de butylène (PBT), utilisé dans les bouteilles, contenants ou autres en plastique, est le plus gros contributeur aux déchets et à la pollution en mer. Durant la pandémie, la masse de déchets a augmenté, l'utilisation de produits en plastique à usage unique étant encouragée pour protéger la santé publique.

Le secteur privé peut apporter des solutions à la pollution des océans par le plastique. Une action importante consiste à intensifier le recyclage commercial, les bouteilles en plastique pouvant ainsi être réutilisées sur la terre, et non jetées en mer.

IFC, la Banque asiatique de développement et l'agence allemande de financement du développement (DEG) ont consenti un « prêt bleu » d'un montant de 300 millions de dollars à Indorama Ventures Public Company Limited (IVL), une grande société de fabrication et de recyclage de la résine de PBT. Ce prêt permettra à Indorama d'accroître sa capacité annuelle de recyclage de PBT à 50 milliards de bouteilles d'ici à 2025 au Brésil, en Inde, en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande, les cinq pays les plus touchés par la pollution des océans. Une fois cette cible atteinte, le projet réduira l'empreinte carbone de la société qui est quasiment égale à 3 millions de barils de pétrole brut, évitant ainsi 1,65 million de tonnes d'émissions de CO₂ chaque année.

« Notre société, IVL, construit les installations de recyclage nécessaires pour éloigner les débris du milieu marin. En recyclant les bouteilles en PBT après usage en de nouvelles bouteilles, nous conférons aux déchets une valeur économique. Cela pousse à améliorer les systèmes de collecte de déchets, et

se traduit par moins de débris et des océans plus propres », a déclaré Yashoardhan Lohia, responsable en chef de la viabilité chez Indorama.

Les prêts bleus constituent un instrument de financement novateur en vertu duquel les fonds levés sont certifiés et suivis exclusivement pour des projets promouvant une économie bleue, par exemple en faveur de l'utilisation durable des ressources marines pour la croissance économique, l'amélioration des moyens d'existence et des emplois et la santé de l'écosystème des océans. Il s'agit du premier prêt bleu d'IFC exclusivement destiné à combattre la pollution des océans par le plastique.

Ce prêt bleu accordé à Indorama s'ajoute aux actions en cours d'IFC en vue de promouvoir une économie circulaire pour les plastiques et renforcer la gestion des déchets en Asie. Il montre que le recyclage peut s'avérer une intervention efficace pour régler le problème des déchets en plastique, tout en favorisant aussi la viabilité.

80 %

**DES DÉCHETS
EN PLASTIQUE
DANS LE MONDE
PROVIENNENT
DE L'ASIE.**



Gains pour tous grâce à des produits plus durables

Les fruits et légumes périssables produits par les agriculteurs dans les pays en développement s'abîment souvent, même avant qu'ils soient récoltés, vendus et consommés.

Parce qu'ils n'ont pas un accès régulier à des infrastructures modernes d'entreposage frigorifique, bon nombre d'agriculteurs voient donc leurs possibilités de revenu s'amenuiser dans un monde où un tiers des denrées alimentaires est perdu ou s'abîme, en dépit d'une demande mondiale grandissante.

Apeel Sciences a la solution. L'entreprise américaine spécialisée dans les technologies agricoles a mis au point une substance naturelle d'origine végétale peu coûteuse qui, pulvérisée sur les produits, en double la durée de conservation, ouvrant ainsi la porte à de nouveaux marchés de plus grande valeur. Les agriculteurs ont alors le temps de trouver des acheteurs et peuvent pénétrer des chaînes d'approvisionnement nouvelles et plus rémunératrices jusque-là inaccessibles, vendant des produits qu'ils auraient autrement jetés.

D'après les estimations du Groupe de la Banque mondiale, la production agricole devrait augmenter d'environ 70 % d'ici à 2050 pour répondre aux besoins alimentaires des 10 milliards de personnes que comptera la planète. Des solutions révolutionnaires, comme la couche de protection naturelle d'Apeel, sont par conséquent opportunes.

IFC intervient à la fois par ses investissements et ses conseils pour aider l'entreprise à répondre à une demande de denrées alimentaires plus forte dans une démarche durable sur le plan environnemental et inclusive sur le plan social. Cette année, IFC a participé à une série de financements en capital-risque d'une valeur de 30 millions de dollars dans Apeel pour l'accompagner dans l'introduction de ses systèmes de préservation des produits dans plus de marchés, notamment en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. IFC et

d'autres investisseurs ont participé au deuxième tour de table du financement en Série D, qui a atteint 280 millions de dollars au total.

Apeel installe du matériel de traitement supplémentaire pour revêtir d'une couche protectrice les agrumes et les asperges au Mexique, les avocats et les asperges au Pérou et les ananas au Costa Rica. La société prévoit de se déployer au Chili, au Kenya, en Afrique du Sud et en Ouganda où les infrastructures d'entreposage frigorifiques sont peu nombreuses. À l'accroissement des revenus des agriculteurs s'ajoutent des bienfaits climatiques : en réduisant les pertes de denrées alimentaires, Apeel permet d'éviter ou de réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à l'entreposage plus long de fruits et légumes frais.

Avec le temps, grâce à la technologie d'Apeel, les producteurs locaux pourront entrer sur les marchés mondiaux, leurs produits restant intacts jusqu'au consommateur final. Les fruits et légumes traités par Apeel en provenance d'autres pays sont d'ores et déjà vendus dans de grandes chaînes d'épicerie d'Europe et des États-Unis, le commerce de détail devant se développer fortement au cours des prochaines années. Les agriculteurs de tous les niveaux tirent avantage de leur collaboration avec Apeel, ce qui, avec le temps, aidera un nombre croissant de petits exploitants à accéder aux marchés d'exportation.

« Apeel a cette capacité énorme de transformer les agriculteurs de subsistance africains en exploitants commerciaux », a déclaré à Bloomberg Business Week Christina Owen, de la Fondation Bill & Melinda Gates qui a contribué à l'amorçage d'Apeel avec un financement de 100 000 dollars en 2012. « Cela signifie plus d'argent dans les poches et plus de nourriture dans les ventres ».



Intensifier le dépistage des maladies en Afrique

Dans la plupart des pays riches, obtenir un test de COVID-19 est ordinaire.

Mais dans de nombreuses régions d'Afrique, ces diagnostics qui représentent l'une des premières lignes de défense contre le nouveau coronavirus sont plutôt rares. Au 31 août 2021, le Continent, qui abrite 1,1 milliard de personnes, avait effectué environ 47 millions de tests COVID ; les États-Unis seuls en avaient fait 10 fois plus. À cause de la rareté des tests, les patients sont abandonnés à leur sort tandis que les responsables de la santé publique s'efforcent de combattre la pandémie à l'aveuglette.

Pour changer cela, IFC a piloté en début d'année un plan de financement de 15 millions d'euros en faveur de Cerba Lancet Africa, qui dirige des laboratoires médicaux dans 12 pays d'Afrique subsaharienne. Ce financement, mobilisé en partenariat avec la société française Proparco, aidera Cerba Lancet Africa à moderniser ses laboratoires dans des pays comme le Ghana, le Kenya et l'Afrique de l'Est, le Mozambique, le Nigéria et le Rwanda, et à s'étendre vers de nouveaux pays. Cette expansion permettra à de nombreux Africains d'avoir accès à des tests rapides et exacts pour la COVID-19 et bon nombre d'autres maladies pour lesquelles les outils de dépistage n'étaient pas facilement accessibles.

« L'accès au diagnostic est une composante vitale de la riposte à la COVID-19 », a indiqué Stéphane Carré, directeur général de Cerba Lancet Africa. « Il est fondamental d'avoir un diagnostic exact pour fournir aux patients des soins de qualité et veiller à ce qu'ils reçoivent le traitement approprié ».

Les tests devraient aussi être une source de données importantes pour les responsables de la santé publique, qui leur permettraient de mieux jauger l'ampleur de la pandémie de COVID-19 en Afrique. Selon les chiffres officiels, 6,7 millions d'Africains ont contracté la COVID-19, tandis qu'au 31 août 2021, la maladie avait tué 172 000 personnes. Cependant, les chercheurs, notamment ceux de l'université de Washington aux États-Unis, soupçonnent que les chiffres réels sont plus élevés.

Parallèlement aux tests de la COVID-19, Cerba Lancet Africa, qui dessert déjà 2,5 millions de patients par an, devrait augmenter le dépistage des maladies non transmissibles. Cette démarche est jugée importante en Afrique subsaharienne où ce type d'affections, notamment le cancer, le diabète et l'hypertension, est responsable de plus de 35 % de l'ensemble des décès en 2019.

« Un grand nombre des personnes que vous voyez n'ont jamais effectué une forme ou une autre de bilan de santé systématique », a affirmé Nontlantla Ngwenya, directrice des opérations à Cerba Lancet Africa.

« Le rôle fondamental de Cerba Lancet Africa est d'y remédier en rendant les tests de laboratoire accessibles à la majorité des personnes sur le continent. Cela permettra de traiter les patients correctement et plus tôt ».

Le financement de Cerba Lancet Africa fait partie d'une initiative plus large d'IFC visant à aider l'Afrique à améliorer les soins médicaux à long terme, facteur capital dans un continent dont les systèmes de soins de santé sont précaires.

Depuis mars 2020, IFC a fourni plus de 777 millions de dollars à des sociétés privées de prestation de soins de santé en Afrique subsaharienne. Outre les tests de diagnostic, IFC a contribué à accroître la production vaccinale, à doter les dispensaires de matériel médical moderne et à encourager l'innovation dans le domaine des soins de santé.

« Le travail que fait IFC souligne l'importance du secteur privé dans l'amélioration des soins de santé en Afrique, alors que le continent peine à se remettre des contrecoups de la COVID-19 », a indiqué Said Olaf Schmidt, responsable à IFC des investissements dans les secteurs de l'immobilier, l'hôtellerie et le commerce de détail, la santé et l'éducation, et l'industrie manufacturière en Afrique.

« En puisant dans l'expertise et le pouvoir financier des sociétés privées, les pays peuvent améliorer considérablement la santé et le bien-être de leurs populations », a-t-il ajouté.

Prix mondiaux décernés en 2021

Chaque année, IFC et ses clients reçoivent de nombreuses récompenses soulignant les réalisations dans un grand nombre de domaines.

PRIX DÉCERNÉS À IFC

Prix de l'Agence multilatérale de l'année/Asie Pacifique

Décerné à IFC
The Asset Triple A Asia Infrastructure Awards

Rapport sur l'impact de l'année

Prix décerné au rapport sur l'impact des obligations vertes 2020 d'IFC
Environmental Finance Bond Awards 2021

Meilleures relations avec les investisseurs

Prix décerné pour une opération impressionnante de relations avec les investisseurs sur les marchés des capitaux d'emprunt, promouvant les meilleures pratiques sur le marché
CMD Portal (Collaborative Market Data)

Investissement socialement responsable de l'année

Prix décerné à une obligation sociale de 3 milliards de SEK sur 5 ans
18th mtn-i MTN Awards

Émission d'obligation de l'année par un organisme supranational, une entité souveraine et une agence

Prix décerné pour une obligation sociale de 3 milliards de SEK sur 5 ans
18th mtn-i MTN Awards

Opération en monnaie nationale de l'année

Prix décerné pour une obligation sociale de 3 milliards de SEK sur 5 ans
18th mtn-i MTN Awards

Transaction de l'année

Prix décerné pour l'obligation sociale Kangaroo de 200 milliards de dollars australiens 1,50 % 2035 d'IFC
mtn-i, Asia Pacific Awards

Meilleur rapport annuel (Gold)

Prix décerné au Rapport annuel d'IFC
International Stevie Awards

Meilleur rapport annuel — Institution internationale de financement du développement (Gold)

Prix décerné au Rapport annuel d'IFC
ARC Awards

Best Use of Print (Gold) and Best Copy Style or Tone of Voice (Gold)

Prix décerné au titre du Rapport annuel d'IFC
Corporate Content Awards, North America

Centrale hydroélectrique d'Asahan



PRIX DÉCERNÉS AUX CLIENTS D'IFC

Entrepreneur de l'année — Transformation d'entreprise

Prix décerné au fondateur de Byju, Byju Raveendran, client d'IFC
EY

Transaction de l'année en matière d'énergie renouvelable — Hydro

Prix décerné à IFC pour son rôle de chef de file mandaté et prêteur
pour la centrale hydroélectrique d'Asahan I (Indonésie)
The Asset Triple A Asia Infrastructure Awards

Investisseur de l'année dans les transports en Asie Pacifique

Prix décerné à I Squared Capital pour son investissement
dans le client d'IFC Cube Highways (Inde)
Private Equity International and Infrastructure Investor

Transaction de l'année dans le domaine de l'électricité

Prix décerné à IFC pour son rôle de chef de file et prêteur
pour la centrale électrique de Mazar-i-Sharif (Afghanistan)
The Asset Triple A Asia Infrastructure Awards

Meilleur projet de services publics de distribution (Gold)

Prix décerné à Beo Cista Energija, client d'IFC
Partnership's Bulletin

Réalisation en matière de gestion des risques liés aux liquidités

Prix décerné à la Vietnam Prosperity Joint-stock Commercial Bank
(VPBank), financée par IFC
The Asian Banker

RÉPONDRE AUX ATTENTES

Mesurer les résultats des activités d'IFC, et évaluer son efficacité sont essentiels pour son approche du développement.

ÉVALUER L'IMPACT ATTENDU SUR LE DÉVELOPPEMENT ET MESURER LES RÉSULTATS

En 2017, IFC a lancé un nouvel instrument de notation de l'impact, à savoir le système de mesure et de suivi de l'impact attendu (AIMM)¹. Les projets proposés sont notés ex ante et sélectionnés en fonction des résultats qu'ils devraient produire dans le domaine du développement. Cette démarche permet à IFC de fixer des cibles ambitieuses, mais réalisables, de détecter les projets offrant les meilleures perspectives d'avoir un impact sur le développement et d'en optimiser la conception.

À ce jour, IFC a mesuré l'impact attendu sur le développement de plus de 1 700 projets d'investissements. Les mises à jour les plus remarquables apportées au cadre de développement de l'AIMM pour l'exercice 21 sont les suivantes :

- S'inspirant des échos enregistrés lors de l'exercice 20, IFC a élargi la capacité du système à mesurer l'impact et mieux présenter les résultats dans le domaine du développement pour son portefeuille de services-conseil pour l'exercice 21.
- La Société a expérimenté plusieurs méthodes d'attribution des notes AIMM à des investissements en plateforme, se caractérisant par le regroupement de projets d'investissement dans le but de résoudre un problème de développement systémique, comme les programmes FIGE (enveloppe destinée à la riposte des institutions financières) et RSE (enveloppe destinée à la riposte du secteur réel) ainsi que les programmes Global Health (santé mondiale) et Base of the Pyramid (base de la pyramide) pour lesquels IFC a adopté des méthodes de notation plus simplifiées.
- Elle a actualisé son mode d'évaluation des lacunes en matière de développement et de l'intensité des projets pour tenir compte des conséquences économiques particulières de la pandémie de COVID-19. Cette activité, qui recoupe l'expérimentation de la notation des plateformes évoquée plus haut, prévoyait aussi le peaufinage des évaluations de l'impact sur le développement pour les restructurations de dettes et l'acquisition d'actions sur les marchés secondaires.
- IFC renforce sa capacité à mieux surveiller son impact en matière de création des marchés grâce aux évaluations AIMM. Cette initiative pluriannuelle nécessite la collecte de données pour faciliter l'évaluation des marchés créés par les projets d'IFC.

Estimation des emplois créés : Selon une estimation prudente à l'aide du cadre d'estimation de l'impact économique d'IFC, la Société devrait contribuer à créer entre 1,4 et 1,6 million d'emplois dans le monde pendant la durée de vie des projets qu'elle a financés durant l'exercice 21. Cette estimation prend en compte les emplois créés directement et indirectement par des projets auxquels sont imputables environ 60 % des engagements pris par IFC durant l'exercice 21 au titre d'investissements².

Selon ces dernières estimations, les investissements d'IFC durant l'exercice 21 créeront moins d'emplois que lors des exercices précédents. L'une des raisons peut être la pandémie de COVID-19 et la crise économique conséquente, les investissements ne visant plus principalement à créer de nouveaux emplois, mais aussi désormais à préserver les emplois existants. Plus de 30 % du volume

des investissements à long terme étaient destinés à des projets visant davantage à aider les clients à maintenir leurs entreprises en vie qu'à les développer. Plus précisément, les enveloppes destinées à la riposte des institutions financières (FIGE) et du secteur réel (RSE) ont représenté respectivement 1,2 milliard de dollars et 0,7 milliard de dollars des engagements d'IFC pour son propre compte.

La contribution d'IFC à la création d'emplois dans le monde est particulièrement remarquable dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Sur l'ensemble des emplois que la Société contribuera à créer grâce aux projets dans lesquels elle a investi durant l'exercice 21, approximativement 29 % devraient l'être rien que dans les pays IDA, et 11 % environ dans les pays en proie à la fragilité et aux conflits. Les financements concessionnels issus du Guichet de promotion du secteur privé d'IDA contribuent dans une mesure importante à ce résultat : près de 9 % de l'ensemble des emplois qu'IFC contribue à créer relèvent de projets ayant bénéficié des ressources de ce guichet³.

Contribution d'IFC à la lutte contre le changement climatique

IFC et le Groupe de la Banque mondiale considèrent que le changement climatique menace gravement le développement dans le monde. Cette menace accroît l'instabilité et contribue à la pauvreté, à la fragilité et aux migrations. L'action climatique offre aussi des possibilités d'investissement au secteur privé. IFC se déploie dans l'univers climatique depuis les années 1980, lorsqu'elle a commencé à financer des projets simples concernant les énergies renouvelables. Depuis lors, ses opérations se sont diversifiées dans les secteurs de la construction écologique, du financement vert, de l'agro-industrie tenant compte des questions climatiques, et d'autres secteurs. Durant l'exercice 21, les projets ayant donné lieu à des engagements pour le propre compte d'IFC sous forme d'investissements dans l'action climatique, d'un montant total de 4 milliards de dollars, devraient aider les clients d'IFC à réduire de 12 millions de tonnes d'équivalent CO₂ leurs émissions de gaz à effet de serre.

Contribution d'IFC aux objectifs de développement durable

en ce qui concerne la stratégie 3.0 d'IFC, le système AIMM permet d'avoir clairement en ligne de mire les objectifs de développement durable (ODD) grâce aux objectifs institutionnels intermédiaires fixés dans le mandat d'IFC. Ainsi, IFC peut suivre ses résultats en se servant d'indicateurs au niveau des projets, notamment les indicateurs harmonisés pour les opérations du secteur privé, et met les informations communiquées au niveau du portefeuille en cohérence avec les différents ODD. Le cadre AIMM permet aussi de suivre et de rendre compte des effets de la contribution à la création des marchés sur la réalisation des ODD.

IFC contribue par ses investissements directs et ses services de conseil à plusieurs objectifs de développement durable. La mission d'IFC et le double objectif du Groupe de la Banque mondiale sont en cohérence avec les ODD 1 et 10, qui parlent d'« éliminer la pauvreté » et de « réduire les inégalités ». Au niveau sectoriel stratégique, IFC favorise les projets dans les domaines de l'infrastructure, l'agriculture, l'inclusion financière, la santé et l'éducation, conformément aux ODD 2, 3, 4, 6, 7 et 9. Par exemple, IFC a collaboré avec Kaebauk Investimentu no Finansas, S.A. au Timor-Leste sur une approche globale de financement de l'agriculture

1. Le système AIMM est décrit de manière détaillée dans les rapports annuels des exercices 18 et 19 : ifc.org/AnnualReport.

2. Les estimations de l'emploi sont calculées pour chaque projet au moyen du cadre d'évaluation de l'impact économique d'IFC. Le cadre fait intervenir des modèles sectoriels et retient diverses hypothèses concernant les pays et les secteurs. Dans le cas des intermédiaires financiers, l'estimation ne couvre que les montants rétrocédés par IFC. Les portefeuilles des banques clientes ont augmenté dans une plus large mesure que les financements propres d'IFC parce que, d'une part, les contributions d'IFC ont catalysé des financements supplémentaires et, d'autre part, cette augmentation a été convenue par voie de contrat avec IFC. L'expansion additionnelle, qu'il est difficile d'imputer de manière précise à une cause particulière, pourrait tenir à la création de plusieurs millions d'emplois.

3. Près de 19 % du volume des investissements à long terme d'IFC concernent les pays IDA, 7 % visent les FCS, 20 % concernent l'Afrique subsaharienne et quelque 5 % visent des projets financés par le guichet de promotion du secteur privé de l'IDA.

conséquence répondre au besoin de financements dans ce secteur essentiel. Le projet vise à améliorer la productivité dans le domaine de l'agro-industrie en développant un nombre suffisant d'opportunités de financement réalisables dans le domaine.

Dans tous les secteurs et toutes les régions, IFC s'attache à promouvoir la création d'emplois et la croissance économique, l'égalité des genres, le développement des villes, la viabilité environnementale et sociale, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, conformément aux ODD 8, 5, 11, 12 et 13 respectivement. IFC a joué un rôle important en maintenant les moyens de subsistance et en préservant la capacité du secteur privé à accompagner la reprise économique au lendemain de la COVID-19. De plus, IFC s'associe activement à des investisseurs privés pour mobiliser de nouvelles sources de financement, conformément à l'ODD 17.

L'année écoulée, IFC et d'autres banques multilatérales de développement (BMD) ainsi que le Fonds monétaire international ont produit conjointement un rapport sur les ODD intitulé *Financing the Sustainable Development Goals: The Contributions of the Multilateral Development Banks* ⁴. Ce rapport sur la contribution des BMD au financement des ODD met en lumière les efforts faits pour aider les pays à atteindre les ODD, grâce notamment aux financements, à l'assistance technique, à l'appui aux politiques publiques et aux connaissances, particulièrement dans le sillage de la pandémie sans précédent de COVID-19. Les BMD ont vite fait d'adapter leurs financements pour aider à répondre aux besoins pressants, déployant ainsi des mesures de riposte à l'échelle mondiale d'une valeur de 230 milliards de dollars.

SIGNIFICATION DES NOTES AIMM EX ANTE EN CE QUI CONCERNE L'IMPACT D'IFC SUR LE DÉVELOPPEMENT

Au début de l'exercice 21, IFC a gardé les cibles de l'impact de ses projets sur le développement qu'elle avait fixées pour l'exercice 20, à savoir : 1) une note AIMM moyenne ex ante d'au moins 50 pour l'ensemble du portefeuille des projets ; et 2) au moins 15 % des projets ayant donné lieu à des engagements considérés comme offrant de « très fortes » possibilités de création de marchés. C'est la troisième année qu'IFC définit en début d'exercice l'impact sur le développement qu'elle souhaite obtenir de ses nouveaux projets en termes quantitatifs⁵.

Durant l'exercice 21, IFC a pris des engagements au titre de 262 projets notés au moyen du système AIMM, contre 216⁶ projets l'exercice précédent. La note AIMM moyenne des projets ayant donné lieu à des engagements au cours de l'exercice 21 était de 53, contre 51 lors de l'exercice 20. Sur les 262 projets, seulement 14 ont été considérés comme offrant de « très fortes » possibilités de création de marchés, soit 5 % de l'ensemble des projets notés au moyen du système AIMM, très en deçà de la cible de 15 % et des 8 % de l'exercice précédent. Le déclenchement de la crise liée à la COVID-19 a sans doute contribué à ce recul. La pandémie a poussé IFC à investir énormément dans des initiatives de soutien aux opérations en cours des clients, ce qui a fortement diminué sa capacité à s'engager dans les projets à plus long terme, exigeant plus de capitaux qui sont la caractéristique des interventions porteuses de transformations pouvant offrir de « très fortes » possibilités de création de marchés. Pour « maintenir » les marchés, IFC accorde des prêts aux entreprises dans le besoin et, si nécessaire, prendra des participations. À titre d'exemple, le programme RSE d'IFC devrait fournir 2 milliards de dollars à l'appui des clients dans les secteurs de l'infrastructure, de l'industrie manufacturière et des services vulnérables à la pandémie, de même qu'à des sociétés du secteur des soins de santé où l'on observe une hausse de la demande. IFC espère que la résorption de la crise et l'expansion des activités en amont permettront de développer à nouveau une réserve plus solide de projets susceptibles de créer des marchés.

Sur tous les projets notés au moyen du système AIMM lors de l'exercice 21, 203 (soit 77 %) ont été jugés « satisfaisants », contre 74 % durant l'exercice 20. Les engagements importants effectués tout au long de l'exercice 21 dans des projets ayant trait à la riposte à la COVID-19 ont sans doute contribué à cette augmentation de la proportion de projets jugés « satisfaisants »⁷. La proportion grandissante de projets « satisfaisants » indique aussi probablement que le personnel d'IFC comprend mieux le cadre AIMM et améliore par conséquent la conception des projets.

Les tableaux ci-après récapitulent les principaux résultats obtenus durant la deuxième année d'application du système AIMM ex ante.

Notes moyennes du système AIMM pour les projets engagés dans les pays IDA/FCS et pour les financements mixtes

DESCRIPTION	NOTE AIMM MOYENNE	
	EX. 21	EX. 20
Projets engagés dans des pays FCS	64	55
Projets engagés dans des FCS/pays à faible revenu/pays éligibles à bénéficier des ressources d'IDA depuis IDA-17	59	57
Projets engagés dans des pays IDA	56	54
Projets engagés au moyen de financements mixtes	58	55

4. Financing the Sustainable Development Goals: The Contributions of the Multilateral Development Banks, <https://www.isdb.org/financing-the-sustainable-development-goals-the-contributions-of-the-multilateral-development-banks>.

5. Tous les trois ans, IFC présente à ses Administrateurs une stratégie et des perspectives d'activités décrivant de manière détaillée les orientations stratégiques de l'institution. La fiche de performance institutionnelle contient les cibles des programmes pour l'année en cours (exercice 21) et les deux prochaines années. Les cibles des fiches de performance seront réexaminées chaque année pour confirmer qu'elles permettent toujours au personnel de rester concentré sur les priorités du moment. Le maintien d'une note cible AIMM constante au cours des trois dernières années tient compte de ces considérations.

6. Le rapport annuel de l'exercice 20 parle de 215 projets. Cette différence s'explique par la publication a posteriori du nombre corrigé de projets engagés et notés.

7. Les projets relevant des programmes FIGE et RSE de riposte à la COVID-19 ont uniformément reçu une note AIMM de 53 (satisfaisant).

Projets engagés : Note AIMM ex ante par Région

PAR RÉGION	EX. 21				EX. 20			
	NOMBRE DE PROJETS NOTÉS	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE		NOMBRE DE PROJETS NOTÉS	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE	
Afrique subsaharienne	55	54	3	5 %	51	54	6	12 %
Amérique latine et Caraïbes	56	53	2	4 %	37	46	0	0 %
Asie de l'Est et Pacifique	43	54	2	5 %	36	52	2	6 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	18	54	2	11 %	17	54	2	12 %
Europe et Asie centrale	39	51	3	8 %	32	44	3	9 %
Asie du Sud	38	53	1	3 %	33	53	3	9 %
Monde	13	52	1	8 %	10	54	2	20 %
IFC	262	53	14	5 %	216⁸	51	18	8 %

Projets engagés : Note AIMM ex ante par branche d'activité

PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ	EX. 21				EX. 20			
	NOMBRE DE PROJETS NOTÉS	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE		NOMBRE DE PROJETS NOTÉS	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE	
Industrie manufacturière, agro-industrie et services	94	52	1	1 %	71	51	3	4 %
Groupe des institutions financières	101	54	3	3 %	85	50	7	8 %
Infrastructure et ressources naturelles	40	55	5	13 %	39	53	7	18 %
Technologies de rupture et capital-risque	45	53	5	11 %	30	48	2	7 %
IFC⁹	280	53	14	5 %	225¹⁰	51	19	8 %

Durant l'exercice 21, les visées d'IFC en matière d'impact sur le développement ont été influencées par un ensemble de circonstances. Le fait le plus remarquable étant que, comme indiqué plus haut, la pandémie a contraint IFC à investir des montants considérables pour aider ses clients à poursuivre leurs activités. Certains clients ont été des acteurs majeurs de la chaîne d'approvisionnement mondiale tandis que d'autres, notamment certains nouveaux clients, ont donné la possibilité aux investisseurs privés de déployer leurs capitaux à un moment de grande incertitude sur les marchés des capitaux d'emprunt et des actions. Plusieurs projets illustrent les conditions dans lesquelles IFC a procédé à la notation de l'impact durant l'exercice 2021 :

- **En Afrique**, la COVID-19 a réduit davantage la capacité du secteur privé à accéder aux financements pour la croissance. La pandémie a mis à mal les entreprises et accru leur besoin de capitaux. Dans le même temps, la conjoncture économique difficile et les problèmes exacerbés ont poussé les banques à arrêter les activités de crédit. IFC a pu pallier quelque peu le déficit en favorisant des solutions de financement de rechange comme les capitaux privés et le crédit privé. Toutefois, les activités dans ces domaines restent limitées en Afrique, les deux marchés concernés étant toujours très sous-développés. IFC promeut le développement de ces marchés en soutenant des fonds comme Ascent Fund II (qui apporte des capitaux propres privés et de la création de valeur

aux PME en Afrique de l'Est), Adiwale I (tout premier gestionnaire de fonds ciblant les PME en Afrique de l'Ouest), et Vantage IV (qui soutient l'un des quelques fonds de crédit privés menant des opérations sur le continent).

- **En Asie du Sud**, IFC collabore avec Biological E Limited (BioE), l'un des premiers fabricants de vaccin en Inde, ayant prêté 30 millions de dollars à la société pour accompagner l'accroissement de la production de vaccins génériques à faible coût pour la vaccination systématique des enfants ainsi que la production de nouveaux vaccins, notamment de futurs vaccins contre la COVID-19. Cette opération d'IFC devrait accroître la disponibilité de vaccins de qualité d'un coût abordable à l'échelle mondiale et favoriser une prestation plus stable des soins de santé grâce à la fourniture du matériel indispensable.
- **En Asie de l'Est**, IFC a effectué son premier financement par l'emprunt dans un projet d'énergie renouvelable au Viet Nam. Les fonds financeront la construction de deux parcs éoliens d'une capacité totale de 54,2 mégawatts. Le projet accroîtra la capacité en énergies renouvelables et permettra d'atteindre les cibles que le Viet Nam s'est fixées au titre de l'Accord de Paris en décarbonant considérablement son secteur de l'énergie. Il devrait aussi rendre le marché plus compétitif en augmentant les investissements privés dans le secteur et en démontrant le rôle de l'énergie éolienne dans la production électrique au Viet Nam.

8. Comme noté plus haut, le rapport annuel de l'exercice 20 parle de 215 projets. Cette différence s'explique par la publication a posteriori du nombre corrigé de projets engagés et notés.

9. Les chiffres totaux de cette branche d'activité pour les exercices 20 et 21 ne correspondent pas aux chiffres totaux régionaux en raison des co-entreprises entre branches d'activité. Chaque branche d'activité se voit attribuer pleinement tout projet auquel elle participe dans le cadre d'une co-entreprise.

10. Cette différence d'avec le chiffre publié dans le Rapport annuel de l'exercice 20 s'explique par la publication a posteriori du nombre corrigé de projets engagés et notés.

De surcroît, IFC a largement contribué à atténuer les conséquences négatives de la pandémie de COVID-19. Ces contributions ont été prises en compte dans la notation au moyen du système AIMM de plusieurs programmes :

- Les projets au titre des programmes FIGE et RSE ont contribué à réduire les effets pervers de la pandémie sur les principales parties prenantes et à renforcer la résilience des marchés. Ces projets ont aidé à résoudre des problèmes divers, par exemple en aidant des clients en activité qui en avaient besoin à garder leurs effectifs salariés, en couvrant les risques de paiement au profit d'institutions financières pour permettre à ces dernières de financer les activités commerciales d'entreprises d'importation et d'exportation, en finançant les banques des marchés émergents octroyant des crédits pour aider les entreprises à obtenir les fonds de roulement dont elles avaient besoin.
- Les projets au titre de la plateforme sanitaire mondiale et du programme Base de la pyramide ont favorisé l'accroissement des vaccins, des fournitures médicales et de l'aide financière aux microentreprises. Pour faciliter le déploiement rapide de ces programmes, IFC a développé des approches plus simplifiées de notation de l'impact.
- Enfin, IFC a engagé des rachats sélectifs d'actions secondaires et le refinancement des prêts des clients confrontés à des déficits de financement potentiellement perturbateurs en raison de la pandémie.

SIGNIFICATION DES RÉSULTATS DU PORTEFEUILLE D'IFC EN CE QUI CONCERNE SON IMPACT

Note AIMM du portefeuille des projets d'investissement : À la clôture de l'exercice 21, IFC comptait dans son portefeuille 884 projets d'investissement en cours notés au moyen du système AIMM¹¹. La note AIMM moyenne du portefeuille était de 45. Par comparaison, la note AIMM moyenne ex ante attribuée aux mêmes projets était de 46, ce qui donne à penser qu'au niveau du portefeuille, IFC n'a pu produire les résultats de développement qu'elle escomptait que principalement au moment de l'exécution des projets. Entre les exercices 20 et 21, la note AIMM moyenne du portefeuille a augmenté, passant de 44 à 45. Les projets ayant donné lieu à des engagements durant l'exercice 20 et se retrouvant dans le portefeuille de l'exercice 21 ont contribué à cette légère augmentation en raison de la répercussion de leurs notes AIMM ex ante plus fortes¹².

Il est trop tôt pour jauger les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'impact du portefeuille d'IFC sur le développement. Les notes AIMM de la plupart des projets pour lesquels les clients se sont dits modérément ou sévèrement touchés par la pandémie ont peu évolué. Cela peut s'expliquer en partie par des facteurs temporels, les effets de la pandémie sur la performance des clients n'étant peut-être pas totalement reflétés dans les données

Note AIMM du portefeuille des services d'investissement par Région

PAR RÉGION	EX. 21		EX. 20	
	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE
Afrique subsaharienne	49	15 %	47	16 %
Amérique latine et Caraïbes	39	7 %	37	8 %
Asie de l'Est et Pacifique	46	7 %	47	11 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	45	19 %	44	21 %
Europe et Asie centrale	42	9 %	39	7 %
Asie du Sud	48	7 %	47	7 %
Monde	48	15 %	43	10 %
IFC	45	10 %	44	11 %

Note AIMM du portefeuille des services d'investissement par branche d'activité

PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ	EX. 21		EX. 20	
	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE	NOTE AIMM MOYENNE	MARCHÉ NOTÉ TRÈS SOLIDE
Industrie manufacturière, agro-industrie et services	43	3 %	41	3 %
Groupe des institutions financières	45	9 %	44	9 %
Infrastructure et ressources naturelles	51	23 %	49	23 %
Technologies de rupture et capital-risque	46	15 %	45	18 %
IFC	45	10 %	44	11 %

11. La quasi-moitié des projets en cours d'IFC notés au moyen du système AIMM datent d'avant ce système de notation. En 2020, la Société a attribué rétrospectivement des notes AIMM à cet échantillon représentatif du portefeuille d'investissements d'IFC.

12. Les projets ayant donné lieu à des engagements qui ont reçu des notes AIMM ex ante au cours de l'exercice 20 sont introduits dans le portefeuille de suivi l'exercice suivant. Parce que ces projets n'avaient pas encore atteint leur échéance opérationnelle et qu'ils ne faisaient pas encore l'objet d'un suivi, leurs notes AIMM ex ante sont reportées et deviennent les notes AIMM du portefeuille pour l'exercice 21.

communiquées. Cette résilience peut aussi s'expliquer par l'absence de données fournies par les clients se heurtant à des difficultés particulièrement graves ; dans ces cas, IFC a maintenu les notes actuelles jusqu'à ce que les données d'évaluation deviennent disponibles. Les répercussions de la pandémie ne seront peut-être pas pleinement visibles sur la performance d'IFC en matière d'impact sur le développement avant l'année prochaine.

Bien qu'aucune conclusion générale ne puisse être tirée des données jusqu'à présent, dans de rares cas les notes d'impact ont pu rendre compte de quelques-unes des difficultés et opportunités que les clients d'IFC ont rencontrées durant la pandémie de COVID-19. Ainsi, les projets dans les secteurs basés sur la consommation comme l'enseignement supérieur et le tourisme ont vu les notes AIMM du portefeuille baisser, sans doute en raison des restrictions de la mobilité et de la modification des modes de consommation. Les projets avec des intermédiaires financiers, notamment des établissements financiers non bancaires, ont aussi vu une baisse de leurs performances, probablement à cause de la diminution du nombre d'opérations et des difficultés de montage et de décaissement des prêts. En revanche, bien que leurs échantillons soient plus réduits, les projets dans des secteurs comme l'infrastructure numérique (réseaux mobiles et Internet compris) et les services de santé intégrés ont des notes AIMM du portefeuille plus élevées ou stables.

Les autres révisions des notes AIMM du portefeuille traduisaient le contexte de chaque pays qui a influencé la performance en matière d'impact. Par exemple, la crise politique au Myanmar a contribué à faire chuter les notes AIMM du portefeuille dans pratiquement tous les secteurs. En Turquie, les notes AIMM du portefeuille pour les projets du secteur financier ont commencé à baisser lorsque la volatilité de la lire ces derniers temps et ses conséquences sur la performance des banques ont commencé à se faire sentir.

La performance de certains projets spécifiques en matière d'impact a aussi été forte malgré la pandémie et la mauvaise conjoncture économique. L'examen du suivi du portefeuille de cette année a mis en lumière plusieurs cas, dont les suivants :

- **DNP Water** — Il s'agit d'un investissement d'IFC destiné à soutenir les efforts de privatisation dans le secteur de l'eau au Viet Nam. Après avoir atteint la maturité opérationnelle à l'exercice 21, la société, la première du secteur privé visant à posséder et exploiter un portefeuille constitué principalement d'installations de traitement et de distribution de l'eau en milieu urbain au Viet Nam, a dépassé sa cible de traitement des eaux avant l'échéance fixée.
- **CSquared Holdings** — Ce projet vise le développement et l'exploitation de réseaux à fibre optique ouverts, neutres et uniquement pour la distribution de gros dans les zones métropolitaines de l'Ouganda, du Ghana et du Libéria. Malgré la structure oligopolistique du marché, il est établi que la couverture et le coût abordable de l'Internet à haut débit se sont améliorés pendant la mise en œuvre du projet. Le modèle économique de l'entreprise semble aussi avoir été reproduit dans d'autres pays.

- **Altum Capital** — Ce client d'IFC accorde des prêts prioritaires à des SOFOM (organismes financiers) de moyenne envergure au Mexique qui prêtent principalement aux microentreprises, aux petites entreprises et aux particuliers. Lors de l'exercice 21, le projet a dépassé avant l'échéance fixée ses cibles en matière de volume et de nombre de prêts décaissés en faveur de PME. Le volume et le nombre cumulé de microcrédits décaissés sont en bonne voie et vont probablement dépasser la cible fixée avant 2022.

Notations des projets de services-conseil : L'efficacité des projets de services-conseil sur le développement est évaluée au moment de l'achèvement du projet. Durant l'exercice 21, 117 projets de services-conseil qualifiés pour une évaluation ex post ont été achevés pendant cette période et ont fait l'objet d'auto-évaluations aux fins de notation de l'efficacité dans le domaine du développement. Au total, 71 % des projets ont été jugés couronnés de succès ou mieux, au-delà de la cible de 65 % fixée par IFC.

Si dans l'ensemble les taux de succès du portefeuille des services-conseil sont restés stables au cours de l'exercice 21 par rapport à l'exercice 20, il est néanmoins trop tôt pour mesurer pleinement les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les projets de services-conseil, bon nombre d'entre eux se poursuivant. Plusieurs de ces projets subissent des restructurations pour prendre en compte les effets de la COVID-19.

Note de l'efficacité des services-conseil dans le domaine du développement¹³, par Région

	EX. 21	EX. 20
Afrique subsaharienne	55 %	66 %
Asie du Sud	65 %	86 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	79 %	88 %
Amérique latine et Caraïbes	82 %	75 %
Europe et Asie centrale	84 %	75 %
Asie de l'Est et Pacifique	76 %	70 %
Monde ¹⁴	100 %	67 %
IFC	71 %	73 %

Note de l'efficacité des services-conseil dans le domaine du développement¹⁵, par domaine d'activité

	EX. 21	EX. 20
Groupe des institutions financières	69 %	79 %
Industrie manufacturière, agro-industrie et services	64 %	67 %
Infrastructure et ressources naturelles	0 %	57 %
Technologies de rupture et fonds pour l'innovation de rupture	100 %	100 %
Services-conseil pour les transactions	71 %	69 %
Autres services-conseil, y compris sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance	91 %	63 %
Services-conseil régionaux pour la création des marchés	69 %	77 %
IFC	71 %	73 %

METTRE EN ŒUVRE LES PRINCIPES D'IMPACT POUR DES INVESTISSEMENTS D'IMPACT

Durant l'exercice 21, les institutions financières de développement et les investisseurs d'impact du secteur privé ont fait un grand pas dans l'harmonisation des approches de suivi et de communications en ce qui concerne l'impact sur le développement. Des mesures d'impact claires sont indispensables pour que les contributions économiques et sociales des investissements soient quantifiables, permettant ainsi aux investisseurs d'améliorer leur transparence, leur efficacité et leur responsabilité. Ces avantages augmentent considérablement lorsque différentes institutions adoptent des mesures communes de l'impact des investisseurs, ce qui allège le fardeau de l'établissement des rapports chez les clients et facilite la comparabilité et l'apprentissage.

Au-delà des Indicateurs d'impact conjoints évoqués plus haut, le partenariat autour des Indicateurs harmonisés pour les opérations du secteur privé (HIPSO) continue de développer des mesures aux niveaux sectoriel et sous-sectoriel que pourraient utiliser les signataires des Principes opérationnels de la gestion des impacts et les investisseurs d'impact en général. À titre d'exemple, le partenariat HIPSO a récemment révisé les mesures applicables aux services d'infrastructure et à l'intermédiation financière. La révision des mesures concernant les technologies de l'information et de la communication, l'agro-industrie, l'éducation et la santé est en cours.

En s'appuyant sur les indicateurs HIPSO et les indicateurs d'impact conjoints, IFC pilote l'élaboration d'un document de synthèse, en collaboration avec les signataires des Principes opérationnels de la gestion des impacts, sur un ensemble uniforme de normes donnant des orientations sur le choix de mesures d'impact susceptibles de créer une base de responsabilité, de comparabilité et de cohérence. Cet exercice facilitera l'élaboration d'une feuille de route permettant de comparer efficacement les performances en matière d'impact, de fixer les normes de référence et d'améliorer le processus décisionnel, toutes choses peu présentes jusqu'ici dans le monde de l'investissement d'impact.

LEÇONS QU'IFC A TIRÉES DE SES RECHERCHES, ANALYSES ET AUTO-ÉVALUATIONS

IFC utilise à la fois la recherche, l'analyse des données et les auto-évaluations pour enrichir ses connaissances et apporter des solutions en temps réel à ses clients et collègues opérationnels. Tous ces enseignements importants guident les engagements auprès de nouveaux clients. Au cours de l'exercice 21, IFC a approfondi ses travaux de recherche et d'analyse afin de renforcer la mise en œuvre de sa stratégie 3.0 et soutenir les opérations qu'elle a engagées pour combattre les effets préjudiciables de la pandémie de COVID-19.

Depuis le début de celle-ci, IFC a préparé 28 analyses distinctes sur la COVID, notamment deux enquêtes sur ses clients des secteurs des institutions financières et du

13. La note de l'efficacité du développement est calculée en pourcentage des projets notés pour la plupart comme « réussis ou meilleurs » sur le nombre total de projets de services-conseil notés dans l'évaluation ex post pour un exercice donné.

14. Les notes de l'efficacité du développement en ce qui concerne les activités mondiales pour les exercices 19, 20 et 21 sont basées sur moins de 5 projets notés.

15. Les notes de l'efficacité du développement en ce qui concerne les technologies de rupture et le fonds pour l'innovation de rupture pour les exercices 20 et 21 sont basées sur moins de 5 projets notés. Les notes de l'efficacité du développement en ce qui concerne l'infrastructure et les ressources naturelles pour l'exercice 21 se basent sur un seul projet noté.

financement du commerce. Ces analyses proposent des scénarios possibles pour la reprise d'économies ou de secteurs particuliers, déterminent les rôles que certains secteurs pourraient jouer pour accompagner les ripostes à la COVID-19 et révisent les modes d'évaluation des projets par IFC à l'aide du cadre AIMM.

Au cours des trois dernières années, la Société a aussi mené des recherches et analyses approfondies, notamment 33 études toujours en cours et 15 autres achevées, sur la plupart des secteurs dans lesquels IFC mène des opérations. Certaines publications étaient des études de cas des interventions d'IFC, d'autres étant soit des études sectorielles approfondies, soit des analyses nationales ou régionales, ou encore des analyses sectorielles et des études empiriques. IFC a par ailleurs mené aux côtés d'acteurs majeurs du secteur privé des travaux d'analyse de thèmes prioritaires stratégiques comme l'économie numérique, l'approfondissement des marchés financiers, le financement du logement, etc. Ces études lui permettant de réfléchir aux solutions pour la création de marchés du secteur privé, tout en complétant ses connaissances sectorielles.

Voici des exemples remarquables de ces activités :

- Le rapport *Google-IFC e-Conomy Africa 2020* décrit la taille de l'économie numérique en Afrique. Il indique qu'elle peut atteindre 180 milliards de dollars d'ici à 2025, soit 5,2 % du produit intérieur brut du continent. Cette croissance est stimulée par l'effet conjugué de l'augmentation de l'accès à un Internet plus rapide et de meilleure qualité, de l'accroissement rapide de la population urbaine, du nombre croissant d'experts tech, d'un écosystème de startup dynamique, et de l'amélioration constante du cadre réglementaire de l'économie numérique. Les conclusions du rapport sont utilisées pour comparer la taille de l'économie numérique dans l'ensemble des pays où IFC mène des opérations.
- Au début de la crise de COVID-19, IFC a mené une enquête pour évaluer les conséquences de la crise sur les opérations de prêt de son portefeuille clients, en s'intéressant particulièrement aux opérations, aux orientations stratégiques, au financement et à l'octroi de crédits. D'après cette étude, bien qu'il n'existait manifestement pas un problème de liquidités aux premiers jours de la crise, les risques de crédits étaient latents sous le masque des moratoires imposés par les États. Les technologies numériques sont aussi apparues comme essentielles à la résilience des institutions financières, ce qui a poussé bon nombre d'entre elles à investir davantage dans ce secteur. Les résultats ont été diffusés par des moyens divers, notamment un tableau de bord interactif, des présentations, un rapport d'enquête et un blog spécial.

Les auto-évaluations des projets matures ou achevés constituent un autre élément important du cadre d'évaluation de l'impact d'IFC. Quand bien même IFC a multiplié les travaux de recherche et d'analyse, sur le plan des évaluations l'accent est resté sur l'évaluation des performances et les évaluations rapides. Dans l'ensemble, IFC a réalisé 13 évaluations au cours de l'exercice 21. Les résultats de ces différentes évaluations l'ont aidée à mieux comprendre l'impact de ses investissements au-delà de tel ou tel projet et de tirer de précieux enseignements qui éclairent les stratégies et opérations sectorielles.

Les principales constatations de certaines de ces évaluations sont les suivantes :

• **Services d'agent bancaire du projet LAPO au Nigéria – portée plus large, clientèle diversifiée**

IFC a évalué un projet de services-conseil au profit de l'organisation nigériane baptisée Nigeria's Lift Above Poverty Organization (LAPO). Le projet visait à accroître l'accès aux services financiers au Nigéria par la création d'un réseau de services d'agents bancaires. Sans atteindre l'échelle escomptée au départ, LAPO a tout de même tissé un réseau de 1 700 agents et mobilisé plus de 3 millions de dollars d'épargne sur les trois années qu'a duré le projet.

En interrogeant un échantillon d'adultes vivant à proximité des agents nouvellement intégrés, l'évaluation a montré un accroissement important (+24 points de pourcentage) du nombre de clients de LAPO utilisant des comptes de transactions dans les zones concernées. Les agents ont particulièrement réussi à attirer de nouveaux clients dans des zones précédemment mal desservies par quelques points d'accès financiers comme les succursales et agences bancaires. Il est apparu que les clients dans ces zones étaient plus susceptibles d'être pauvres, analphabètes et sans aucune expérience bancaire antérieure. Globalement, l'évaluation a confirmé que le réseau d'agents était un pilier de la croissance et de la transformation de LAPO au-delà de ses premières opérations de micro-crédit et un facteur d'inclusion financière au Nigéria.

• **Évaluation des investissements d'IFC dans la distribution d'énergie au Moldova, en Ouganda et en Géorgie**

L'évaluation de certains investissements d'IFC dans la distribution d'énergie dans ces pays a révélé leur effet positif sur les recettes fiscales, le produit intérieur brut (PIB) et l'emploi dans les trois pays concernés. Les conclusions des analyses micro-économiques font ressortir des gains d'efficacité opérationnelle et une réduction des émissions de CO₂ grâce à la diminution des déperditions techniques. Dans les trois pays, la réduction des pertes était de l'ordre de 50 % à 90 % durant la période de référence. L'étude a aussi révélé que la privatisation réussie d'une société de distribution peut être l'occasion d'un transfert de connaissances précieuses à d'autres sociétés du secteur. Les principaux ingrédients du succès dans le secteur sont un cadre réglementaire solide et transparent, une méthode de fixation des tarifs transparente, la collecte efficace des données, la participation d'institutions de financement du développement et d'investisseurs dotés de l'expertise requise dans le domaine de la distribution dans la région.

LE PERSONNEL ET LES PRATIQUES D'IFC

La culture d'entreprise d'IFC reflète sa détermination à lutter contre la pauvreté et à créer des opportunités pour les populations les plus vulnérables du monde en développement.

Gouvernance

LA PLACE D'IFC DANS LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Le Groupe de la Banque mondiale constitue une source vitale d'assistance financière et technique pour les pays en développement. IFC est l'une des cinq entités membres du Groupe de la Banque ; elle demeure toutefois une entité juridique séparée ayant des statuts, un capital social, une structure financière, une direction et un personnel distincts.

Seuls les pays membres de la Banque mondiale peuvent adhérer à IFC. Au 30 juin 2021, le capital libéré d'IFC, d'un montant de l'ordre de 20,8 milliards de dollars, était détenu par 185 pays membres. Ces pays décident de l'orientation générale des programmes et des activités de la Société.

Depuis sa création en 1956, elle a engagé pour son propre compte plus de 287 milliards de dollars au titre d'investissements dans le secteur privé des pays en développement et a mobilisé plus de 107 milliards de dollars supplémentaires auprès de tiers*.

IFC collabore étroitement avec d'autres membres du Groupe de la Banque pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée.

Les pays membres d'IFC, ses actionnaires, lui fournissent un important appui

PAYS MEMBRES	PART DU CAPITAL
États-Unis	20,91
Japon	8,27
Allemagne	5,27
France	4,70
Royaume-Uni	4,70
Inde	4,00
Fédération de Russie	3,78
Italie	3,16
Canada	2,99
Pays-Bas	2,30
175 AUTRES PAYS	39,92

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'IFC

Chacun des pays membres d'IFC nomme un Gouverneur et un suppléant. Le Conseil des Gouverneurs est investi des pouvoirs de la Société dont il délègue la majeure partie à un Conseil de 25 Administrateurs. Le nombre de voix dont ces derniers disposent pour décider des questions qui leur sont soumises est fonction de la part du capital de la Société émanant des pays représentés par chaque Administrateur.

Les Administrateurs se réunissent régulièrement au siège du Groupe de la Banque mondiale à Washington pour examiner les projets d'investissement, prendre les décisions nécessaires en la matière et donner des orientations stratégiques à la direction de la Société. Le Président du Groupe de la Banque mondiale est également le Président d'IFC.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DE DIRECTION

Le traitement du Président du Groupe de la Banque mondiale est déterminé par les Administrateurs. Le niveau de rémunération du Directeur général d'IFC correspond au point médian entre le niveau de rémunération le plus élevé du barème applicable au personnel de l'institution, tel qu'il est établi chaque année sur la base d'enquêtes indépendantes sur les rémunérations aux États-Unis, et le niveau de rémunération du Président du Groupe de la Banque mondiale. Les rémunérations des membres du personnel de direction sont communiquées au public.

La rémunération annuelle du directeur général et Vice-président exécutif d'IFC, Makthar Diop, s'est élevée à 408 253 dollars, nette d'impôts.

*Le chiffre de l'exercice 20 indiquait les ressources mobilisées au titre de participations à des prêts et garanties uniquement. Le chiffre de l'exercice 21 englobe tous les types de ressources mobilisées. Voir les Principales données opérationnelles pour plus de détails.

Responsabilité institutionnelle

L'objectif de viabilité est au cœur de toutes les opérations internes d'IFC. Elle estime par ailleurs qu'elle est tenue de respecter les mêmes normes environnementales et sociales que ses clients. Elle gère ainsi ses opérations dans le droit fil de sa mission.

LE PERSONNEL D'IFC

Les connaissances, les compétences, les valeurs et la diversité du personnel d'IFC sont des facteurs essentiels de son avantage comparatif, lui permettant ainsi d'apporter des solutions novatrices et les meilleures pratiques mondiales à ses clients.

Cet exercice a vu l'institution contrainte de s'engager en territoire inconnu pour répondre aux difficultés rencontrées par le personnel dans le sillage de la pandémie de COVID-19. Dans le cadre des mesures d'urgence du Groupe de la Banque mondiale, IFC a apporté un soutien de vaste portée pour protéger son personnel à l'échelle mondiale, notamment un appui sanitaire et sécuritaire, une assistance financière et l'application de politiques de travail à distance flexibles, visant principalement les agents et les personnes à leur charge vivant dans des lieux vulnérables. Le Groupe de la Banque mondiale propose une large gamme de programmes et de services qui ont pour objet de promouvoir et de protéger la santé et la sécurité du personnel en mettant l'accent sur la santé et le bien-être de l'individu, la santé et la sécurité au travail ainsi que la santé et le bien-être mentaux. La direction d'IFC, ses directeurs et chefs d'équipe ont tous apporté l'appui nécessaire pour assurer une transition rapide vers les modalités de travail à domicile aussi bien au Siège que dans les bureaux de pays. Les résultats d'une enquête auprès du personnel ont montré que la majorité des employés se sont assez bien adaptés au télétravail (score moyen de 8 sur une échelle de 1 à 10). Durant la même période, 91 % des effectifs ont affirmé être fiers de travailler pour le Groupe de la Banque mondiale et 79 % ont déclaré qu'ils se sentaient à leur place à la Banque.

Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion

IFC collabore avec des clients dans le monde entier. L'envergure de son action se retrouve au niveau des membres de son personnel, déployés dans plus de 100 pays. Il est fondamental pour IFC d'avoir un personnel divers, doté de compétences essentielles et ayant des perspectives différentes pour produire des résultats dans le cadre de son programme d'action stratégique.

Durant l'exercice 21, IFC a relevé la barre en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. **Elle a nommé le tout premier responsable de la diversité, de l'équité et de l'inclusion afin de renforcer les efforts faits pour créer un cadre de travail respectueux et inclusif, et pour définir et mettre en œuvre un programme d'action en la matière dans l'ensemble de l'institution.** IFC a aussi ajouté le concept d'équité à son engagement en faveur de la diversité et l'inclusion, veillant ainsi à répondre aux besoins de son personnel qui peut commencer à une position peu favorable en levant les barrières pouvant empêcher leur éclosion.

Cet exercice, elle a adopté de grands indicateurs de performance alignés sur les nouveaux objectifs du Groupe de la Banque mondiale en matière de diversité, notamment des cibles de parité hommes-femmes par catégorie et représentation indicative du personnel dans 20 sous-régions. Elle dispose désormais d'une base de référence pour mesurer les améliorations dans ce sens, comme le montre le tableau sur l'équilibre entre les genres à la page suivante.

La Stratégie de recrutement d'IFC contribue à sa diversité en ciblant les groupes sous-représentés et en collaborant avec des groupes représentant les employés (Employee Resource Groups), comme GLOBE pour le personnel LGBT+, All-abilities et African Descent Alliance. Au cours de l'exercice 21, l'institution a participé à plus de 100 événements visant à approcher les talents dans 53 pays de toutes les régions : plus de 63 000 personnes y ont participé au total.

Favoriser un milieu de travail ouvert à tous

IFC promeut un milieu de travail ne faisant pas d'exclus, élément essentiel à la rétention et à l'enrichissement de son personnel divers. Lutter contre les inégalités raciales est devenu hautement prioritaire durant l'année écoulée, à la suite d'une prise de conscience aigüe à l'échelle mondiale de l'injustice raciale et du racisme systémique. IFC propose des programmes de lutte contre le racisme, notamment des séances d'écoute et de discussion ainsi que des formations sur des sujets comme les préjugés inconscients. La direction d'IFC a pris des mesures précises destinées à mettre fin au

INDICATEUR	EX. 21	EX. 20	EX. 19	EX. 18
Nombre total d'agents à plein temps	4 283	3 931	3 739	3 918
Agents basés hors des États-Unis (%)	56,9 %	54,8 %	53,8 %	55,1 %
Consultants à court terme/temporaires (équivalent plein temps ¹)	1 003	1 014	1 085	1 092
Indice d'engagement des employés ²	–	69 %	67 %	75 %
Diversité				
Femmes cadres supérieurs (cible 50 %)		39,3 %	39,2 %	39,5 %
Cadres supérieurs originaires de pays de la Deuxième partie (cible 50 %)		43,2 %	41,0 %	40,5 %
Personnel féminin technique, niveau GF+ (cible 50 %)		49,4 %	47,8 %	46,7 %
Afrique subsaharienne/Caraïbes GF+ (cible 12,5 %)		13,7 %	13,5 %	11,2 %

1. FTE signifie équivalent plein temps

2. Aucun « Engagement survey » n'a eu lieu durant l'exercice 21.

racisme sur le lieu de travail. L'institution a aussi lancé un programme d'alliance (Allies Program) en partenariat avec les groupes représentant les employés, pour encourager le personnel à devenir des alliés dans l'élimination des préjugés et la promotion de l'inclusion.

Renforcement de la valorisation des ressources humaines

Le Groupe de la Banque mondiale adopte une approche globale de la valorisation des ressources humaines qui s'appuie sur l'offre de ressources pédagogiques en ligne durant la pandémie. Les programmes de développement du leadership du Groupe de la Banque mondiale sont conçus pour stimuler les aptitudes personnelles et collectives en matière de leadership et de gestion dans le contexte des priorités organisationnelles. À titre d'exemple, le Programme de mentorat d'IFC crée une réserve de leaders divers en donnant de la visibilité au personnel à fort potentiel, la priorité étant donnée aux femmes. Le programme de mentorat inversé met en rapport des membres subalternes du personnel à des dirigeants à diverses positions au sein de l'institution auxquels ces jeunes servent de mentor, ce qui favorise l'inclusion et l'innovation intergénérationnelle. Étant donné le grand nombre de nouveaux membres du personnel recrutés dans l'organisation au cours des deux dernières années (la plupart en ligne) IFC s'est principalement attelée à garantir qu'ils ont les connaissances, ressources et réseaux nécessaires pour s'épanouir. Il s'agit notamment de coordonnateurs désignés pour l'intégration de nouveaux employés, du soutien technologique, de modules de formation en ligne, de mentorat et de communication permanente.

PARITÉ HOMMES-FEMMES, EX. 21

	PERSONNEL DE NIVEAU CADRE		RESPONSABLES*	
Femmes	1 335	48,5 %	91	39,4 %
Hommes	1 419	51,5 %	140	60,6 %
Total	2 754		231	

INDICE DE PARITÉ HOMMES-FEMMES, EX. 21

Catégories GA-GD	0,419
Catégories GE-GF	0,900
Catégories GG+ technique	0,920
Responsables*	0,831
Total	0,839

L'indice de parité hommes-femmes encourage une meilleure répartition des femmes et des hommes dans toutes les catégories. Une note de 1 indique la parité dans un groupe de catégories particulier et dans l'ensemble d'IFC. Les quatre groupes de catégories se voient appliquer des pondérations différentes. Pour combler l'écart entre les femmes et les hommes, l'indice encourage le recrutement de plus de femmes aux postes de direction et dans les catégories techniques GG+.

RÉPARTITION DU PERSONNEL DURANT L'EXERCICE 21

	PERSONNEL, TOUS GRADES CONFONDUS	
États-Unis	1 846	43,1 %
Autres pays	2 437	56,9 %
Total	4 283	

*Il s'agit notamment des gestionnaires, des directeurs, des vice-présidents et du directeur général

Rémunérations et avantages

IFC offre des rémunérations et des avantages sociaux compétitifs, conformément au cadre des rémunérations du Groupe de la Banque mondiale. Il est essentiel d'offrir des niveaux de rémunération compétitifs pour attirer et conserver un personnel hautement qualifié. Les salaires des effectifs recrutés à Washington sont calqués sur le marché des États-Unis. Les traitements des membres du personnel recrutés pour travailler dans des bureaux situés en dehors

des États-Unis sont fonction de niveaux jugés compétitifs sur les marchés locaux sur la base d'enquêtes indépendantes. Le Groupe de la Banque mondiale ayant le statut d'organisation internationale, la rémunération de son personnel est établie nette d'impôt.

Au 30 juin 2021, la structure des traitements et les montants moyens des traitements annuels (nets d'impôt) et des avantages des employés du Groupe de la Banque mondiale se présentaient comme suit :

Structure salariale et avantages du personnel à Washington

GRADES	INTITULÉS DE POSTES REPRÉSENTATIFS	MINIMUM (USD)	POINT MÉDIAN (USD)	MAXIMUM (USD)	EFFECTIFS À CE GRADE (%)	TRAITEMENT MOYEN/ GRADE (USD)	PRESTATIONS MOYENNES ^a (USD)
GA	Assistant de bureau	29 300	41 800	54 300	0,01 %	40 840	22 187
GB	Assistant d'équipe, technicien de l'information	35 100	50 200	65 300	0,09 %	46 356	25 184
GC	Assistant de programme, assistant d'information	43 400	62 000	80 600	5,62 %	63 679	34 595
GD	Assistant principal de programme, Spécialiste de l'information, Assistant du service du budget	51 500	73 600	95 700	5,64 %	77 912	42 328
GE	Analyste	70 600	100 900	131 200	9,81 %	91 345	49 626
GF	Cadre	93 400	133 400	173 400	22,87 %	118 783	64 532
GG	Cadre supérieur	120 800	172 600	224 400	37,64 %	166 292	90 343
GH	Directeur, Cadre de direction	165 300	236 100	306 900	15,51 %	234 516	127 408
GI	Directeur, Conseiller principal	254 000	317 500	381 000	2,37 %	302 536	164 361
GJ	Vice-président	301 000	354 100	407 200	0,37 %	363 738	197 611
GK	Directeur général, vice-président exécutif, premier vice-président	334 600	393 600	452 600	0,08 %	409 581	261 046

N.B. : Les employés du Groupe de la Banque mondiale non américains étant habituellement exemptés de l'impôt sur le revenu sur les rémunérations qui leur sont versées par l'institution, celles-ci s'entendent nettes d'impôt. Ces rémunérations équivalent généralement aux salaires nets des employés d'organisations et sociétés comparables sur lesquels les traitements offerts par le Groupe de la Banque mondiale sont calqués. Seul un très petit nombre d'agents parvient au tiers supérieur de la fourchette de salaires d'un grade donné.

a. Y compris l'assurance-maladie, l'assurance-vie et l'assurance-invalidité ; les droits acquis au titre de la prestation de cessation de service ; et d'autres avantages non salariaux. Les allocations fiscales ne sont pas incluses.

BUREAUX D'IFC

IFC a pour priorité de réduire le plus possible son impact sur l'environnement. Pour cette raison, elle conçoit et gère ses bâtiments de manière durable. Elle s'emploie à réduire la demande d'énergie de ses installations et à compenser la totalité des émissions qui ne peuvent pas être éliminées.

Utilisation efficiente des ressources naturelles

Le plus grand bureau d'IFC, à savoir son Siège à Washington, représente la quasi-moitié de ses biens immobiliers implantés dans le monde par mètre carré. Ce bureau s'est vu adjoindre un bâtiment adjacent à l'exercice 20, pour 154 750 m² supplémentaires, soit une augmentation de 15 % de son empreinte. Les deux édifices formant le Siège ont reçu la certification LEED Platinum, le niveau le plus élevé d'efficacité énergétique pour les immeubles de bureaux de Classe A à Washington.

Durant l'exercice 19, 70 panneaux solaires avaient été installés sur le toit du bâtiment pour fournir de l'énergie renouvelable. En outre, grâce à ses contrats d'électricité, 20 % de l'électricité utilisée durant l'exercice 20 provenait de sources renouvelables. IFC s'emploie à optimiser l'utilisation de l'électricité dans l'édifice. Le premier bâtiment du Siège a reçu le Energy Star Award en 2020, avec une note de 82.

IFC veille à la viabilité au travers de ses bureaux implantés de par le monde. Durant l'exercice 21, elle a équipé le toit du bâtiment Siège d'un jardin. Les produits de ce jardin seront offerts à une organisation locale à but non lucratif. Une conception biophilique a été introduite dans un département pour promouvoir le bien-être et la productivité.

La viabilité était au premier plan de la dernière construction d'IFC à Dakar (Sénégal) grâce à une stratégie visant à : maximiser la lumière du jour pour réduire l'utilisation de l'énergie distribuée ; donner aux façades des propriétés de masse thermique et de protection solaire ; produire de l'énergie à partir de panneaux solaires posés sur le toit ; installer un système de collecte des eaux de pluie pour réduire les pressions sur les ressources en eaux locales externes ; et plein d'autres facteurs de viabilité.

Maintenir la neutralité climatique

IFC continue d'afficher un bilan carbone neutre à l'échelle de toutes ses opérations mondiales, déplacements aériens compris.

Durant l'exercice 20, la dernière année pour laquelle on dispose de données, les émissions de carbone produites par ses opérations dans le monde se sont élevées au total à 47 023 tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone, dont 74 % liées aux déplacements professionnels. La consommation électrique dans les bureaux représentait 19 % de plus, dont un peu plus de la moitié imputable au Siège d'IFC.

Durant l'exercice 19, l'institution a annoncé sa toute première cible de réduction des émissions de carbone de ses bureaux dans le monde (facteurs d'émissions 1 et 2) de 20 % entre 2016 et 2026, dans le cadre de la promesse de l'ensemble du Groupe de la Banque mondiale de réduire ses émissions de 28 % au cours de la même période. Le pourcentage des réductions année après année montre qu'IFC est en voie d'atteindre sa cible en la matière. De l'exercice 16 à l'exercice 20, les facteurs d'émissions 1 et 2 ont été réduits de 26 %. Ce résultat est toutefois en partie imputable à la transition des bureaux au télétravail à la fin du troisième trimestre de l'exercice 20. Le taux de réduction ne correspond pas à une année pleine d'utilisation de l'électricité dans les bureaux.

Le ratio émissions de carbone-employés à plein temps d'IFC a diminué chaque année entre les exercices 16 à 19, pour augmenter de nouveau à l'exercice 20. Entre l'exercice 19 et l'exercice 20, le taux est passé de 8,53 à 9,23. Cette hausse s'explique par l'augmentation à la fois des émissions et du nombre d'employés à temps plein durant cette période. Depuis l'exercice 20, le Groupe de la Banque mondiale intègre dans la communication sur ses émissions la comptabilisation du forçage radiatif, c'est-à-dire la variation de l'énergie reçue à la surface du Globe à cause des émissions de GES. En multipliant par 1,9 ses émissions de catégorie 3 liées aux déplacements aériens, IFC peut mieux comptabiliser les effets de ces émissions sur la planète. De surcroît, elle a ajouté les émissions découlant du « Cool Food Pledge » aux émissions de catégorie 3 produites à son Siège. Il s'agit des émissions découlant des denrées alimentaires achetées au niveau du Siège qui sont calculées par le World Resources Institute. L'addition de ces nouvelles métriques a augmenté les émissions de catégorie 3 de l'institution, ce qui explique le taux plus élevé d'émissions par employé à plein temps observé à l'exercice 20.

Chaque année, elle achète et retire des crédits carbone (Certified emission reduction-CER ou Verified emission reduction-VER) ainsi que des certificats d'énergies renouvelables pour tenir son engagement de neutralité climatique. Les CER et VER sont choisis sur la base des lignes directrices du Groupe de la Banque mondiale pour garantir des projets de qualité apportant aux collectivités dans lesquelles ils sont exécutés des bienfaits tangibles sur le plan du développement ; IFC achète des CER pour neutraliser la consommation énergétique de son bureau du Siège. Vingt pour cent de l'électricité au Siège provient d'énergies renouvelables distribuées par le fournisseur d'énergie d'IFC, conformément à la loi de l'État. Chaque année, IFC rend compte de ses émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de l'initiative « Neutralité climatique maintenant » des Nations Unies. Plus d'informations à l'adresse www.ifc.org/corporateresponsibility.

INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE CARBONE POUR L'EXERCICE 20 — OPÉRATIONS D'IFC DANS LE MONDE

TONNES MÉTRIQUES D'ÉQUIVALENT CO₂

Déplacements professionnels (facteur d'émission 3)	34 692
Électricité au Siège d'IFC (facteur d'émission 2)	4 490
Électricité dans les bureaux de pays (facteur d'émission 2)	4 093
Autres (facteur d'émission 1, facteur d'émission 2-électricité du refroidisseur, vapeur achetée et facteur d'émission 3 mobile (à compter de 2013) et émissions au titre du Cool Food Pledge au Siège (dès 2020))	3 748
ÉMISSIONS TOTALES	47 023

N.B. : Les facteurs d'émission sont conformes au plan de gestion des inventaires du Groupe de la Banque mondiale. Le processus de validation des données des bureaux de pays se poursuit au-delà du premier trimestre de chaque exercice. Par conséquent, ce sont les données de l'exercice précédent qui figurent dans le présent rapport.

Partenariats mondiaux

Les partenariats ont toujours été un élément indispensable à la mission d'IFC. Toutefois, ces relations ont gagné en importance au cours de l'année écoulée alors que la Société s'employait à répondre à la pandémie de COVID-19 et révisait ses objectifs pour satisfaire aux obligations définies dans l'augmentation de capital (5,5 milliards de dollars) approuvée par les actionnaires en 2018 et entrée en vigueur en 2020.

Actuellement, IFC entretient des relations et des collaborations avec plus de 30 organismes publics de développement, plusieurs fondations et sociétés et des organisations multilatérales. Les concours que lui apportent ces partenaires de développement donnent à IFC les ressources essentielles à ses activités en amont, ses services-conseil et les financements mixtes, tout en mettant en évidence le rôle capital que le secteur privé joue dans le développement économique. Cet ensemble de services constitue le cœur de la stratégie 3.0 d'IFC.

Améliorer les soins de santé dans le monde

La Plateforme sanitaire mondiale est une initiative de financement d'une valeur de 4 milliards de dollars destinée à accroître l'accès des pays en développement aux fournitures de santé vitales indispensables à la lutte contre la pandémie, notamment les masques, les respirateurs, les kits de test et les vaccins. La composante services-conseil, d'un montant de 25 millions de dollars, vise à créer des projets et ouvrir des marchés en vue de l'accroissement de la fabrication locale de produits de santé et des capacités des services. Elle vise en outre à améliorer l'utilisation efficiente des ressources dans le secteur pharmaceutique tout en accroissant l'accès à des services de santé sûrs et de qualité. La plateforme contribuera à améliorer la résilience des structures médicales et d'autres acteurs de la chaîne de prestation de santé ; à renforcer la présence des femmes dans les effectifs et la direction des soins de santé ; et à favoriser d'autres initiatives dans la chaîne de valeur des produits et des services en matière de soins de santé. La composante services-conseil est soutenue par les gouvernements japonais, norvégien et du Royaume-Uni.

Gardant sa mission en ligne de mire, IFC a réalisé une évaluation des besoins de financement dont les résultats sont en train d'être intégrés au processus de préparation du budget annuel, pour une adéquation plus étroite des financements des partenaires de développement avec les stratégies-pays de l'institution. La nouvelle approche d'IFC en matière de levée de fonds et de partenariats pour le développement consiste notamment à concentrer les ressources pour s'assurer que l'orientation collective vise à œuvrer ensemble en vue de tenir les engagements de 2030 et résoudre les principaux problèmes de développement.

Cette approche lui permet d'avoir des collaborations plus stratégiques et coordonnées avec ses partenaires. Elle lui permet en outre de présenter un tableau global de ses activités sur l'ensemble des thèmes et dans toutes les régions et d'aligner ces activités sur les priorités stratégiques de ses partenaires. Enfin, l'approche contribue par ailleurs aux efforts d'IFC pour renforcer la collaboration avec les collègues de la Banque mondiale.

L'institution s'emploie en outre à accroître l'efficacité en ce qui concerne les fonds fiduciaires, particulièrement dans la préparation des propositions aux partenaires et l'allocation des fonds.

Finalement, IFC est mieux placée que jamais pour créer des marchés, incuber de nouvelles idées et favoriser la transposition à grande échelle de solutions éprouvées. Parce que la stratégie d'IFC consiste davantage à travailler en amont pour créer des marchés et mobiliser les investissements du secteur privé, puis vise surtout à déployer des capitaux catalytiques pour faire face au changement climatique grâce à des financements mixtes, l'institution ne peut que renforcer ses collaborations avec ses partenaires.

Améliorer la vie des personnes forcées de se déplacer

IFC, le Gouvernement néerlandais, l'Organisation internationale du travail, le HCR, l'UNICEF et la Banque mondiale se sont associés dans le cadre de l'initiative Prospects Partnership pour améliorer la qualité de la vie des personnes forcées de se déplacer. Un nouveau mécanisme de financement mixte d'un montant de 17,5 millions de dollars s'emploie à réduire les risques et à accroître la viabilité financière de projets à fort impact au profit des réfugiés. Le Prospects Partnership s'attache à mobiliser des financements du secteur privé en faveur d'investissements innovants et transposables à grande échelle qui répondent aux défis économiques et sociaux, à faciliter des approches et solutions nouvelles émanant du secteur privé au profit des réfugiés, et à démontrer la viabilité commerciale des investissements centrés sur les réfugiés pour le secteur privé.

Soutenir la production alimentaire en Afrique

IFC et le ministère fédéral allemand de la Coopération et du Développement économiques (BMZ) ont lancé un nouveau programme qui utilisera davantage les investissements du secteur privé pour soutenir la production alimentaire sur le continent africain et accroître l'accès des agriculteurs et des entrepreneurs ruraux aux financements. Le Programme de développement des systèmes alimentaires d'un montant de 21 millions d'euros donne en priorité aux producteurs alimentaires (des petits exploitants aux petites et moyennes agro-industries en Afrique) plus de possibilités d'améliorer leurs revenus. L'assistance technique d'IFC permettra de renforcer les chaînes de valeur agricoles du champ au marché. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement provoquées par la crise de COVID-19 ont mis à nu les faiblesses du système d'approvisionnement alimentaire et donné la possibilité d'envisager des solutions faisant appel à la technologie qui rendraient le secteur plus efficient, flexible et résilient.

Solutions de distribution de l'énergie renouvelable

Un partenariat avec la fondation Rockefeller vise à déployer 150 millions de dollars du fonds catalytique de la fondation dans un financement mixte censé mobiliser jusqu'à 2 milliards de dollars d'investissements du secteur privé dans des solutions de distribution de l'énergie renouvelable. Le partenariat privilégiera les pays d'Afrique subsaharienne et d'autres régions dans lesquelles IFC a décelé des opportunités immédiates. En fin de compte, la liste des pays dans lesquels le partenariat sera déployé s'élargira durant la mise en œuvre. En combinant les financements philanthropiques et les investissements privés, la fondation Rockefeller et IFC vont réduire les risques associés aux investissements en capital dans les projets de distribution de l'énergie renouvelable dans les marchés émergents et contribuer à répondre aux besoins d'accès à l'énergie dans le monde.

Engagements financiers au titre des services-conseil d'IFC (équivalent en millions de dollars)

État récapitulatif	EX. 21	EX. 20
États	179,42	267,79
Partenaires institutionnels/multilatéraux	31,15	14,14
Sociétés, fondations et ONG	0,00	6,02
Total	210,57	287,95
États	EX. 21	EX. 20
Australie	3,11	7,19
Autriche	1,32	7,19
Canada	3,98	0,00
Danemark	3,28	0,89
Finlande	0,00	0,00
France	2,42	0,00
Allemagne	63,64	25,17
Hongrie	10,00	0,00
Irlande	0,71	0,66
Japon	37,14	9,37
Corée, République de	9,00	0,00
Luxembourg	0,00	1,16
Pays-Bas	21,09	52,25
Nouvelle-Zélande	0,00	2,50
Norvège	8,63	19,37
Espagne	0,00	3,39
Suède	1,19	23,44
Suisse	3,80	21,99
Royaume-Uni	10,11	90,15
États-Unis	0,00	3,05
Total	179,42	267,79
Partenaires institutionnels/multilatéraux	EX. 21	EX. 20
Fonds d'investissement climatiques (CIF)	0,00	0,65
Commission européenne	28,07	6,85
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	0,00	0,85
Mécanisme mondial de financement des infrastructures (GIF)	3,08	5,79
Total	31,15	14,14
Sociétés, fondations et ONG	EX. 21	EX. 20
BHP Foundation	0,00	5,02
Fondation Wells Fargo	0,00	1,00
Total	0,00	6,02

Engagements financiers au titre des initiatives de financement mixte d'IFC (équivalent en millions de dollars)

Partenaires de développement	EX. 21	EX. 20
Pays-Bas	17,50	21,70
Royaume-Uni	53,68	0,00
Total	71,18	21,70

Gestion du portefeuille

La gestion du portefeuille d'IFC vise essentiellement à bâtir et à gérer de manière dynamique un portefeuille offrant un bon rendement financier ainsi qu'un fort impact au plan du développement. À cette fin, la Société associe une forte présence sur le terrain à une connaissance approfondie des secteurs. Cette approche lui permet de rester en contact avec ses clients, d'être proche des marchés, de suivre les évolutions et d'anticiper les impacts des facteurs externes.

La gestion active du portefeuille demande l'existence d'informations à jour et fiables permettant de prendre des décisions. Le Comité des opérations, constitué au niveau de la direction d'IFC, procède à un examen régulier de l'ensemble du portefeuille d'engagements de 64,1 milliards de dollars pour le compte propre de la Société, en analysant les tendances générales ainsi que des projets particuliers. Cet examen est complété par une analyse approfondie consacrée chaque mois aux principaux engagements d'IFC au niveau des secteurs et des pays ainsi qu'aux engagements ayant une importance stratégique pour la Société. De surcroît, les examens trimestriels des résultats du portefeuille d'IFC sont présentés au Conseil, de même qu'une évaluation approfondie à la fin de chaque exercice. Les équipes chargées des investissements, basées pour la plupart dans les bureaux extérieurs, complètent ces examens généraux par des évaluations trimestrielles de chaque élément d'actif, aussi bien pour les titres de créances que pour les prises de participation.

Au niveau institutionnel, IFC combine l'analyse de son portefeuille à sa profonde connaissance sectorielle et spécialisée, parallèlement à la connaissance des projets et aux projections tant sur les tendances macroéconomiques que sur l'évolution du marché à l'échelle mondiale pour éclairer les prises de décisions concernant les investissements futurs. En outre, la Société procède régulièrement à des tests de vulnérabilité pour évaluer la performance du portefeuille par rapport à l'évolution possible de la conjoncture macroéconomique et aussi pour cerner et atténuer les risques. Cette démarche a récemment montré toute son importance, au regard des répercussions de la COVID-19 sur les clients d'IFC et des bouleversements macroéconomiques et politiques observés dans certains pays.

Au niveau des projets, les équipes multidisciplinaires d'IFC — notamment ses spécialistes de l'investissement et des secteurs — suivent de près la performance des investissements et le respect des accords d'investissement. À cette fin, IFC réalise, entre autres, des visites sur place pour évaluer la mise en œuvre des projets et entretient des rapports étroits avec les promoteurs ainsi que des représentants de l'État, le cas échéant, pour identifier d'éventuels problèmes le plus tôt possible et formuler des solutions adaptées. La Société procède également à un suivi de la performance environnementale et sociale de ses clients sur la base des risques et mesure leur performance financière ainsi que les résultats obtenus sur le front du développement. Elle a préparé récemment une série de directives destinées à faciliter les collaborations en

cours avec les clients et d'autres acteurs concernés par le biais d'interactions virtuelles, tout en maintenant les échanges en présentiel lorsque les circonstances s'y prêtent.

Après la crise financière qui a frappé en 2008, IFC a intensifié ses prises de participation. Depuis 2016, elle a modifié sa manière de procéder dans ce domaine dans le but d'améliorer les résultats sur le plan du développement ainsi que la performance globale. Cette démarche s'est traduite par une progression plus lente et une plus grande sélectivité. Au cours de ces dernières années, IFC a réussi à céder un ensemble d'actifs matures pour lesquels elle était arrivée au bout de son rôle de développement. Ce rééquilibrage du portefeuille de participations est l'aboutissement d'exercices réguliers de distribution stratégique des actifs et de construction du portefeuille, qui donnent lieu à des ajustements périodiques, si nécessaire.

Les responsables des participations dans les secteurs d'activité mondiaux, fonction qui a amélioré la structure de la gouvernance d'IFC, contribuent de manière fondamentale à la recherche stratégique d'opportunités, à la supervision exercée au niveau central et à la gestion des participations de plus en plus importantes et complexes d'IFC pendant toute la durée du cycle de l'investissement. Sous la direction des responsables des participations dans les secteurs d'activité mondiaux, la performance du portefeuille s'est régulièrement améliorée au cours de ces dernières années et, malgré la crise sans précédent de COVID-19, le portefeuille des participations d'IFC a repris des couleurs, finissant l'exercice 21 avec un impact positif net de 3,2 milliards de dollars sur le compte de résultat au titre de ses participations. L'on a plus que jamais besoin des services d'IFC et elle s'emploie toujours activement à monter et exécuter des opérations en capital et des opérations mezzanine destinées à aider les sociétés à surmonter les difficultés macro et sectorielles à l'échelle mondiale et locale, à promouvoir des normes élevées sur le plan environnemental, social et de la gouvernance et à mobiliser d'autres bailleurs de fonds propres au profit des sociétés clientes.

Alors que le monde se relève peu à peu de la pandémie, la réserve d'opérations en capital augmente grâce à des propositions d'investissement stratégiques et réfléchies dans des secteurs importants, par exemple les sociétés d'assurance et fintech dans le domaine de l'inclusion financière, les plateformes d'infrastructure numérique et des clients spécialisés dans la logistique dans le secteur des infrastructures, de même que de nouvelles possibilités dans les soins de santé et l'agro-industrie. L'équipe chargée des technologies de rupture et du fonds pour l'innovation de rupture prépare une solide réserve de possibilités de co-investissement aux côtés de gestionnaires de fonds de référence, en plus de réaliser des investissements sélectifs et directs.

IFC doit impérativement mobiliser des capitaux pour mener à bien sa riposte face à la pandémie de COVID-19. Elle facilite aussi la reconstruction des marchés au lendemain de la crise et favorise la reprise des flux de financements privés en direction des pays émergents, pour atteindre son objectif d'impact à grande échelle. À court terme, IFC aura recours, par l'intermédiaire de l'AMC, au co-investissement. Ces moyens de financement utiliseront probablement une structure de mobilisation simple par laquelle les investisseurs joindront automatiquement leurs ressources à celles d'IFC.

Le Département des opérations spéciales est chargé de déterminer les mesures qu'il convient de prendre lorsque des projets connaissent des difficultés financières. Il s'efforce de veiller à la poursuite de ces projets pour qu'ils produisent l'impact de développement prévu et négocie des accords avec les créanciers et les actionnaires pour répartir la charge des restructurations. Les investisseurs et autres partenaires participant aux opérations d'IFC sont tenus informés et IFC les consulte ou requiert leur consentement, le cas échéant.

IFC continue d'investir dans les systèmes de technologies de l'information pour faciliter la gestion de son portefeuille. Elle a en outre renforcé la structure de soutien de son portefeuille et ne cesse d'améliorer sa gouvernance, en créant une unité d'appui aux opérations institutionnelles qui collaborera étroitement avec les parties prenantes aussi bien à l'échelle mondiale que dans les départements régionaux.

■ Gestion de la trésorerie

Mobilisation des financements

IFC mobilise des fonds sur les marchés financiers internationaux pour accorder des prêts au secteur privé et pour conserver sa note AAA en veillant à disposer de liquidités suffisantes.

Les émissions comprennent des obligations de référence dans de grandes monnaies telles que le dollar des États-Unis, des émissions thématiques pour promouvoir des priorités stratégiques telles que la lutte contre le changement climatique et des émissions dans des monnaies de pays émergents pour encourager le développement des marchés financiers. La majeure partie des prêts consentis par IFC sont libellés en dollars, mais la Société emprunte dans de nombreuses monnaies de manière à diversifier l'accès aux capitaux, réduire le coût des emprunts et encourager la croissance des marchés financiers locaux.

IFC a servi de précurseur dans le domaine des obligations durables. Elle a été l'un des premiers émetteurs d'obligations vertes. Depuis le lancement de son programme en 2010, IFC a contribué à catalyser le marché et libérer les capitaux du secteur privé pour financer des projets climato-intelligents. En 2013, elle a contribué à transformer le marché spécialisé des obligations vertes en un marché public, grâce à deux émissions symboliques d'obligations de référence d'un montant de 1 milliard de dollars. Durant l'année écoulée, IFC a franchi la barre des 10 milliards de dollars d'émissions d'obligations vertes cumulées à la suite d'une transaction historique avec le Fonds d'investissement des pensions du gouvernement japonais (GPIF).

Investir en faveur d'un développement durable est désormais devenu courant, mais il faut encore combler un déficit de financement énorme pour espérer atteindre les objectifs ambitieux de développement dans le monde fixés pour 2030. Face aux répercussions graves de la COVID-19 sur la majeure partie de l'économie mondiale, la mission d'IFC est plus que jamais impérieuse. Les obligations sociales offrent aux investisseurs la possibilité de réaliser des gains financiers tout en contribuant à réduire les problèmes sociaux qui menacent la société, ou à améliorer l'accès des personnes mal desservies aux services de base.

Du fait de la COVID-19 et des problèmes sociaux causés par le coronavirus, les obligations sociales ont aujourd'hui la part belle du marché des obligations thématiques et sont plus demandées que jamais. La plupart des émissions d'obligations sociales réalisées cette année avaient trait au financement de questions en lien avec la crise de COVID-19. Les émissions d'obligations sociales ont atteint 165 milliards de dollars en 2020.

L'objectif d'IFC est de continuer à fournir les liquidités dont a tant besoin le marché croissant des obligations durables, en poursuivant ses émissions obligataires. Parallèlement, les relations avec les investisseurs qu'IFC s'efforce de cultiver visent principalement à promouvoir l'intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions d'investissement et à accroître la connaissance des problèmes de viabilité que les fonds levés par le biais des obligations durables aident à résoudre.

IFC a réussi à élargir la base de ses investisseurs grâce à ses activités autour des obligations durables.

Au cours de l'exercice 21, les nouveaux emprunts, notamment à moyen et à long terme, ont atteint au total 12,7 milliards de dollars.

Gestion des liquidités

Le montant total des actifs liquides inscrits au bilan d'IFC était de 41,7 milliards de dollars au 30 juin 2021, contre 40,8 milliards de dollars l'exercice précédent. La plupart des actifs liquides sont détenus en dollars. Pour pallier les risques de change, les actifs libellés dans une devise autre que le dollar des États-Unis font l'objet d'une couverture en dollars ou sont compensés par des passifs libellés dans la même devise. Le montant total de ces actifs liquides détenus est déterminé dans le but d'assurer un niveau de ressources suffisant pour que IFC puisse faire face à ses engagements même en cas de tensions créées par le marché. IFC garde des actifs liquides dans des instruments portant intérêt qui sont activement gérés par rapport à des critères basés sur la source des fonds. Les liquidités financées sont arrimées au marché monétaire et la valeur nette des liquidités financées est soumise au Bloomberg-Barclays 1- to 3-year U.S. Treasury Index.

IFC dispose d'actifs liquides suffisants pour répondre à ses engagements actuels et financer de nouveaux engagements pour au moins une année, y compris en période de stress sur le marché. Le caractère suffisant des liquidités est mesuré au moyen de ratios de liquidité fondés sur les mêmes principes que ceux utilisés pour déterminer la cote de crédit d'IFC.

EMPRUNTS TOTAUX POUR L'EXERCICE 21

DEVISE	MONTANT (ÉQUIVALENT EN USD)		%
Dollar des États-Unis	USD	6 061 290 000	47,8 %
Livre sterling	GBP	1 509 052 500	11,9 %
Dollar australien	AUD	1 241 373 000	9,8 %
Yen japonais	JPY	605 990 059	4,8 %
Dollar néo-zélandais	NZD	552 762 500	4,4 %
Dollar canadien	CAD	383 435 583	3,0 %
Yuan (renminbi)	CNY	357 989 093	2,8 %
Réal brésilien	BRL	268 610 651	2,1 %
Rouble russe	RUB	255 894 303	2,0 %
Euro	EUR	229 112 000	1,8 %
Peso mexicain	MXN	210 950 391	1,7 %
Couronne norvégienne	NOK	161 987 041	1,3 %
Divers		848 236 628	6,7 %
Total		12 686 683 749	100 %

■ Gestion des risques

GESTION DES RISQUES AU SEIN DES ENTREPRISES

IFC procède à des investissements à long terme dans le cadre du secteur privé des pays émergents, notamment pour apporter des financements sur les marchés les plus difficiles. Elle administre aussi les liquidités de la Société, finance ses propres opérations sur les marchés financiers et exécute des transactions sur produits dérivés. Ces activités d'investissement et de financement l'exposent à divers risques financiers et non financiers, dont elle doit absolument gérer l'évolution de manière active pour pouvoir accomplir sa mission.

IFC a conçu son cadre de gestion des risques d'entreprise de manière à pouvoir gérer avec prudence l'impact de ses activités sur sa réputation et ses résultats financiers. Dans ce contexte, ses efforts de gestion des risques visent expressément à aligner ses résultats sur son orientation stratégique.

IFC a formulé des directives qui indiquent la mesure dans laquelle elle est prête à accepter de prendre des risques pour atteindre ses objectifs de développement. Ces directives reflètent les valeurs fondamentales de la Société, qui consistent à maximiser son impact sur le développement, à préserver sa viabilité financière et à protéger sa réputation.

ADÉQUATION DU CAPITAL ET CAPACITÉ FINANCIÈRE

Une bonne gestion du risque est essentielle à la réalisation de la mission d'IFC en matière de développement. Les activités de la Société, investisseuse à long terme dans des marchés émergents dynamiques, mais volatils, l'exposent par leur nature même à des risques financiers et opérationnels.

Une gestion prudente du risque et un capital solide permettent à IFC de préserver son assise financière et de poursuivre ses activités d'investissement en périodes de tourmente économique et financière.

La note AAA attribuée à IFC depuis que sa cote de crédit est évaluée (1989) illustre la solidité et la qualité de la gestion du risque et de la situation financière de l'institution.

IFC détermine son niveau minimum d'adéquation du capital en fonction de son dispositif de capital économique qui est en phase avec le cadre de Bâle et avec les pratiques dominantes du secteur. Le capital économique d'IFC tient lieu de garantie contre le risque et permet à la Société de modéliser et d'agrèger les risques de pertes posés par divers produits d'investissement ainsi que d'autres risques.

Conformément aux pratiques du secteur et à la réglementation, IFC calcule le capital économique pour les types de risques suivants :

- Risque de crédit : perte potentielle due au défaut d'un client ou à la révision à la baisse de sa note de crédit
- Risque de marché : perte potentielle due à l'évolution des variables du marché (taux d'intérêt, monnaies, cours des actions et des produits de base, etc.)
- Risque opérationnel : perte potentielle due à des processus, individus ou systèmes internes inadéquats ou défectueux, ou à des événements externes

Le capital libéré, les bénéfices mis en réserve, nets du montant des affectations et de certaines plus-values latentes, et les réserves générales pour pertes sur prêts constituent la capacité financière d'IFC. L'excédent de capital disponible au-delà de ce qui lui est nécessaire pour poursuivre les activités qu'elle a entreprises permet à la Société d'assurer la croissance future de son portefeuille tout en maintenant les réserves nécessaires pour amortir les chocs exogènes inattendus. Au 30 juin 2021, le montant total des capitaux disponibles d'IFC était de 30,7 milliards de dollars, tandis que le niveau d'adéquation du capital s'établissait à 20,5 milliards de dollars.

GESTION DES RISQUES DE TRÉSORERIE

Les risques de trésorerie sont gérés grâce à un double dispositif : 1) un cadre directeur global et 2) une norme de capital économique stricte pour les activités de trésorerie. Le cadre directeur repose sur les quatre principes suivants :

- 1) Placements d'actifs liquides de qualité par l'intermédiaire d'homologues de qualité
- 2) Diversification par le biais de limites de position/concentration
- 3) Strictes limites sur les risques de marché (écart de rémunération, taux d'intérêt et risque de change)
- 4) Surveillance active du portefeuille

Abandon du LIBOR

En 2014, des organismes de régulation internationaux ont souligné les risques pour la stabilité financière et l'intégrité liés à une trop grande dépendance vis-à-vis du Taux interbancaire pratiqué à Londres (London Interbank Offered Rate, LIBOR). Des groupes de travail nationaux à travers le monde ont été réunis pour encourager l'abandon des taux interbancaires offerts (Interbank Offered Rates, IBOR) en déterminant d'autres taux d'intérêt de référence robustes. Le Alternative Reference Rates Committee (ARRC) a recommandé le taux de financement au jour le jour garanti (Secured Overnight Financing Rate, SOFR)* pour remplacer le LIBOR USD.

Après plusieurs années de préparation à la disparition du LIBOR, le 5 mars 2021 la Financial Conduct Authority, le régulateur du LIBOR, a confirmé le calendrier ci-après pour la cessation ou la perte de représentativité de tous les taux d'intérêt fondés sur le LIBOR :

- **31 décembre 2021** : la plupart des taux d'intérêt fondés sur le LIBOR en d'autres devises que le dollar, et le LIBOR en USD à 1 semaine et 2 mois ;
- **30 juin 2023** : les autres échéances du LIBOR en USD (au jour le jour, à 1-, 3-, 6-, et 12-mois)

Si la plupart des taux du LIBOR en USD publiés continueront d'être utilisés dans les contrats existants jusqu'en mi-2023, les régulateurs ont demandé qu'aucun nouveau contrat fondé sur le LIBOR ne soit conclu après le 31 décembre 2021.

Le bilan d'IFC est entièrement fondé sur le LIBOR. Passer au SOFR est une entreprise colossale qui affecte les contrats, les modèles, les systèmes, les rapports, etc., ce qui demande des efforts concertés à quasiment tous les départements d'IFC.

L'institution a lancé son programme d'abandon du LIBOR en 2019 en formant un Groupe de transition

interne constitué de représentants des différentes unités concernées. IFC a depuis entrepris certaines actions significatives dans le sens de cette transition, à savoir :

- i) l'évaluation de l'incidence de l'abandon du LIBOR sur IFC ;
- ii) l'élaboration d'un modèle de gouvernance de programme définissant les rôles et les responsabilités ;
- iii) la préparation d'une feuille de route pour la transition ainsi que d'un plan de gestion des projets solide ;
- iv) l'adhésion officielle au protocole de l'International Swaps and Derivatives Association le 22 janvier 2021. Le protocole définit une formulation commune des contrats concernant les anciens dérivés du LIBOR et comporte des solutions efficaces de recours à des taux sans risque ;
- v) l'approbation des principes généraux introduisant un cadre discipliné de prix de transfert de fonds ;
- vi) le démarrage de la couverture économique de ses emprunts en les fondant sur le SOFR ; et
- vii) l'émission de sa première obligation à taux variable indexée au SOFR.

IFC travaille avec des prestataires de services technologiques tiers pour réaliser toutes les mises à niveau des systèmes nécessaires à l'application du SOFR. Le groupe de travail sur la conception de nouveaux prêts prépare des prêts fondés sur le SOFR qu'IFC prévoit de commencer à offrir à ses clients dans un avenir proche. De surcroît, l'institution fait partie des Alternative Reference Rates Committees et d'une série d'autres groupes de travail spécialisés, et dirige un forum ordinaire des BMD/IFD regroupant 19 institutions qui discutent de questions relatives à l'abandon du LIBOR, par exemple le développement de nouveaux produits, les systèmes et les documents juridiques.

*Contrairement au LIBOR, le SOFR est un taux de référence au jour le jour garanti, calculé sur la base du marché repo à un jour du Trésor américain. Les structures actuelles du SOFR recommandées par les régulateurs reposent sur la fixation des taux d'intérêt à la fin d'une période d'intérêt, contrairement au LIBOR qui est connu d'avance. Cela pose un certain nombre de problèmes importants, particulièrement dans les marchés en développement. La bonne nouvelle est que le processus d'abandon du LIBOR en USD (y compris le développement des marchés et les directives réglementaires) progresse rapidement, la perspective d'un SOFR à terme avant-gardiste se précisant.

Enquête sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance

Durant les huit dernières années, le département Trésorerie d'IFC a appliqué un tableau de bord annuel des contractants (Annual Dealer Scorecard) qui lui permet de classer ses partenaires dans les transactions sur différents aspects des activités, notamment les fonds d'arbitrage fournis, la qualité de la couverture et les efforts concernant la relation avec les investisseurs, la position sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance, et les services auxiliaires. Au cours des dernières années, l'accent a été de plus en plus mis sur l'intégration des considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans les fonctions traditionnelles de Trésorerie, par exemple par l'émission d'obligations thématiques et la prise en compte de ces questions dans les décisions d'investissement. À cette fin, l'équipe d'IFC chargée des financements et des relations avec les investisseurs a préparé une enquête annuelle devant permettre d'évaluer la place des questions environnementales, sociales et de gouvernance dans les 40 banques environ fournissant des services boursiers et

de souscription dans le cadre du programme annuel de financement d'IFC d'un montant de 14 milliards de dollars. Il s'agit de la première initiative de cette nature.

L'enquête sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance évalue pour chaque partenaire le niveau d'ambition et d'engagement par rapport à ces questions au niveau de la stratégie de l'entreprise, des opérations et des investissements, des politiques des ressources humaines, des produits offerts et des pratiques en matière d'établissement de rapports. L'enquête comporte des questions sur les engagements et les politiques concernant les questions environnementales, sociales et de gouvernance, les investissements thématiques, l'empreinte carbone, les pratiques en matière d'établissement de rapports sur ces questions. Elle évalue ainsi leur détermination à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les données rassemblées sont utilisées pour discuter avec les partenaires et les informer en retour. Les résultats de cette enquête comptent aussi pour 10 % dans le classement général de l'Annual Dealer Scorecard, dont se sert IFC pour choisir les banques pour ses opérations de financement. Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont donc pris en compte lors de la désignation des banques pour les émissions obligataires futures et les activités des investisseurs.

Présentation d'informations dans le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique

COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIÈRES RELATIVES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le présent rapport est le quatrième consécutif dans lequel IFC publie des informations en la matière conformément aux directives formulées par le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique. Le rapport rend compte de la détermination d'IFC à continuer de renforcer ses pratiques d'évaluation, de gestion et de déclaration des risques financiers associés au changement climatique. Les quatre rapports sont disponibles en ligne, des liens renvoyant à toutes les références utiles.

Le rapport d'IFC sur l'information financière relative au changement climatique est vérifié par le cabinet EY, une partie tierce reconnue, dans le cadre de l'examen annuel des communications non financières d'IFC. Cet examen qualitatif et quantitatif des communications de l'institution lui permet d'améliorer ses rapports au fil des ans et de s'assurer que les informations fournies intéressent les investisseurs et sont conformes aux meilleures pratiques mondiales.

GOVERNANCE

- IFC décrit comment le Conseil intègre les questions climatiques lorsqu'il examine et oriente la stratégie, les politiques et les objectifs ; et lorsqu'il assure le suivi de la mise en œuvre et des résultats.
- Elle décrit comment l'équipe de direction assure le suivi des questions climatiques.

STRATÉGIE

- IFC décrit la résilience de ses stratégies face aux risques climatiques et aux possibilités offertes dans ce domaine.
- Elle réfléchit au passage à une économie décarbonée qui cadrerait avec l'objectif de contenir le réchauffement de la planète en deçà de 2°C.

GESTION DES RISQUES

- IFC décrit le processus de gestion des risques par lequel les risques climatiques sont recensés et évalués.
- Elle décrit comment les processus de recensement, d'évaluation et de gestion des risques climatiques sont intégrés à la gestion globale des risques.
- Elle fournit la tarification interne du carbone s'il y a lieu.

INDICATEURS ET CIBLES

- IFC décrit les méthodologies utilisées pour estimer les indicateurs sur les questions climatiques.

GOVERNANCE

Quoi de neuf ?

- La vice-présidence des investissements s'est enrichie d'un département des opérations climatiques, systématisant ainsi les questions climatiques dans les investissements et les rapports à la Première Vice-présidente chargée des opérations
- Le réseau des chargés de liaison pour le climat a été élargi aux cadres des départements du risque, de la trésorerie, de la stratégie et des activités en amont

L'action climatique et les risques en ce domaine sont supervisés par le directeur général et Vice-président exécutif d'IFC, qui rend compte au Président du Groupe de la Banque mondiale des résultats des opérations ayant trait au climat et des évaluations des risques climatiques. Le président du Groupe de la Banque mondiale rend compte au Conseil des Administrateurs du Groupe (BIRD, IDA, IFC, MIGA). Dans le cadre de la récente augmentation du capital d'IFC, les Administrateurs ont demandé à l'institution de prendre un certain nombre de mesures axées sur le climat consistant, notamment, à examiner tous les investissements pour déterminer s'ils présentent des risques climatiques, à aligner les nouveaux investissements sur l'Accord de Paris d'ici à l'exercice 25 et à accroître l'échelle des engagements au titre de l'action climatique d'ici à 2030.

Le président du Groupe de la Banque mondiale fixe les cibles publiques de l'organisation en matière de climat. Les progrès en direction des cibles sont présentés à l'équipe de direction d'IFC et aux Administrateurs dans le cadre des rapports trimestriels au Conseil. Dans une démarche distincte, chaque année le Groupe de la Banque rend compte particulièrement au Conseil des Administrateurs des questions climatiques, notamment des progrès par rapport à tous les engagements dans le domaine (pour plus d'informations, voir les Indicateurs et Cibles ci-dessous).

IFC dispose d'un **département spécial chargé des opérations climatiques** qui apporte une profonde expertise interne sur le climat. Ce département contribue à définir la stratégie institutionnelle en matière de climat et aide les équipes chargées des investissements à déceler des possibilités d'investissement climatique et à atténuer les risques climatiques. Il a été mieux intégré aux opérations d'IFC cette année. Les questions climatiques, qui relevaient précédemment de la compétence du Vice-président chargé de l'économie et du développement du secteur privé, sont désormais du ressort d'une nouvelle vice-présidence de solutions transversales placée sous l'autorité de la Première Vice-présidente chargée des opérations. Cette réorganisation permettra de renforcer le contrôle opérationnel de la question du changement climatique, une grande priorité. La Première Vice-présidente continue de rendre compte des activités climatiques et des risques en la matière au directeur général et Vice-président exécutif d'IFC.

Le département chargé des opérations climatiques participe à l'analyse des risques climatiques par des outils comme la tarification du carbone et l'évaluation des risques physiques et de transition liés au climat dans les projets d'investissement. Il collabore aussi avec les équipes chargées respectivement des principaux investissements et du développement des activités pour identifier des possibilités d'investissement dans des opérations peu gourmandes en carbone, grâce à l'appui fourni par son effectif d'experts du secteur, de spécialistes des indicateurs, de professionnels

de la finance et de stratégies. Le département a fait une présentation technique sur le financement de l'action climatique au Conseil le 25 mai 2021 et rendra dorénavant compte aux Administrateurs des chiffres de chaque financement climatique.

Le réseau des chargés de liaison pour le climat constitué par IFC continue d'assurer l'intégration des questions climatiques à l'échelle de la Société. Ce réseau se compose de responsables de haut niveau de chaque branche d'activité et région ainsi que de départements opérationnels clés, dont des équipes chargées des questions juridiques et de la conformité, de la gestion du risque institutionnel et des questions environnementales et sociales. Les chargés de liaison régionaux et départementaux pour le climat rendent compte collectivement aux directeurs de leurs départements ainsi qu'au directeur du département des opérations climatiques. Cette année, un responsable des crédits, un spécialiste du département des activités d'amont (nouvelle unité de développement des marchés d'IFC), un responsable senior des prêts syndiqués du département de la trésorerie et un responsable principal de la stratégie de l'équipe chargée de la stratégie mondiale d'IFC en matière de viabilité ont rejoint le Réseau des chargés de liaison pour le climat.

IFC **se concerta régulièrement avec ses pairs** pour mieux asseoir une plateforme commune de bonnes pratiques. Le groupe de travail informel des banques multilatérales de développement (BMD) formé par IFC au cours de l'exercice précédent continue de gagner du terrain, encourageant le partage de nouvelles approches afin d'aider chaque organisation à intégrer plus complètement les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique dans ses opérations. En sa qualité de présidente du Groupe des BMD pour le climat durant la première moitié de l'exercice 21, IFC a lancé une série de webinaires techniques sur des sujets comme l'évolution des normes (taxonomie de l'UE, par exemple), les mécanismes des avantages découlant de l'adaptation, et les marchés du climat (Article 6 de l'Accord de Paris).

La Société a aussi collaboré avec 2^e Investing Initiative, Citi, Oliver Wyman, PCAF-Navigant, Potsdam Institute, Standard Bank, Science Based Targets Initiative, S&P Global Trucost, UNEP-FI, et WSP, entre autres. Plus généralement, IFC reste membre de plusieurs initiatives institutionnelles de haut niveau axées sur l'action climatique, notamment Les Principes pour l'investissement responsable, le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique (TCFD) (auquel IFC fournit son appui), One Planet Summit, One Planet Lab, Global Green Bond Partnership, Les Principes applicables aux obligations vertes (dont IFC assure la présidence), Carbon Pricing Leadership Coalition et la Charte de l'industrie de la mode pour l'action climatique (Fashion Industry Charter for Climate Change) (à laquelle IFC apporte son appui).

STRATÉGIE

Quoi de neuf ?

- Les Administrateurs ont adopté le nouveau Plan d'action sur le changement climatique pour les exercices 21-25 du Groupe de la Banque mondiale
- IFC s'est engagée à aligner 85 % des opérations du secteur réel approuvées par les Administrateurs sur les objectifs de l'Accord de Paris à compter de juillet 2023 et 100 % des opérations dès juillet 2025
- Nouvelle unité de développement des opérations en amont : suivi actif de la place du climat dans le développement des opérations dans le cadre des activités en amont
- Investissements climatiques pour son propre compte durant l'exercice 21 : 4 milliards de dollars
- Capitaux privés externes mobilisés durant l'exercice 21 : 3,7 milliards de dollars

Augmentation des investissements d'IFC dans l'action climatique. Durant l'exercice 21, le montant total des engagements d'IFC dans le domaine climatique s'est établi à 4 milliards de dollars, soit 32 % des nouveaux investissements qu'elle a réalisés pour son propre compte (voir le tableau 1). En dépit des répercussions économiques de la pandémie en cours de COVID-19, les engagements climatiques d'IFC (pour son propre compte et les ressources mobilisées) ont augmenté d'une année à l'autre.

Plan d'action sur le changement climatique. En juin 2021, le Conseil des Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale a adopté le nouveau Plan d'action sur le changement climatique pour les exercices 21-25, qui aidera les pays et les entités du secteur privé clients à maximiser l'impact du financement de l'action climatique, pour parvenir à des améliorations mesurables de l'adaptation et la résilience et à des réductions quantifiables des émissions.

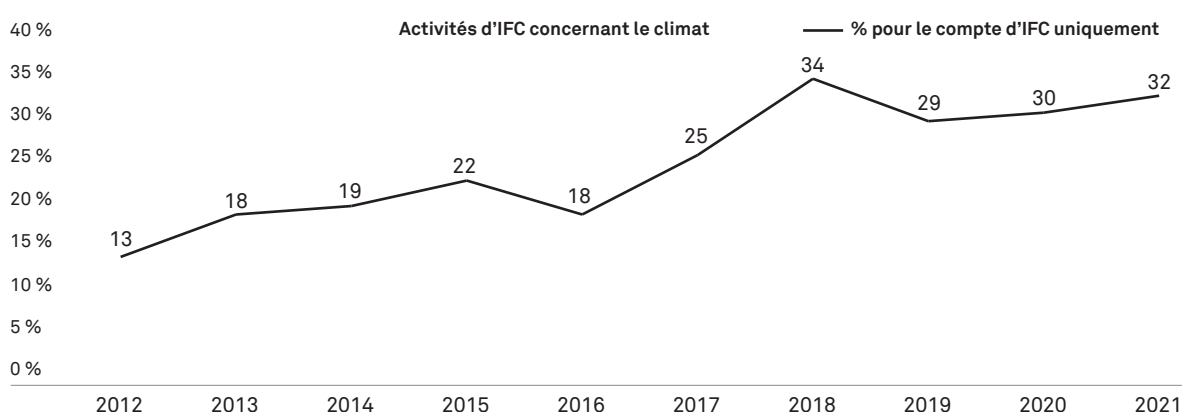
Dans le cadre des nouveaux engagements, IFC augmentera son financement direct de l'action climatique à 35 % en moyenne de l'ensemble de ses engagements sur les cinq prochaines années, sensiblement plus que les 26 % en moyenne réalisés entre les exercices 16 et 20. Elle s'est par ailleurs engagée à aligner ses flux financiers sur les objectifs de l'Accord de Paris. Dès le 1^{er} juillet 2023, 85 % des opérations du secteur réel approuvées par le Conseil seront alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris, et 100 % de ces opérations le seront à compter du 1^{er} juillet 2025. Une approche similaire sera appliquée pour les institutions financières et les fonds une fois que les BMD auront arrêté une méthodologie.

Dans le cadre du Plan d'action, IFC s'intéressera particulièrement à cinq grands systèmes de transformation qui produisent plus de 90 % des émissions mondiales de GES, à savoir l'énergie ; l'agriculture, les denrées alimentaires, l'eau et les sols ; les villes ; le transport ; et l'industrie manufacturière. Chacun de ces systèmes est soutenu par les investissements et les produits d'IFC par l'intermédiaire des institutions financières locales. IFC a conscience que bon nombre de ces secteurs à forte intensité de carbone (cimenteries, produits chimiques, aciéries et transport lourd) sont indispensables au développement économique et n'ont pour l'heure aucune alternative sobre en carbone. Elle aide les sociétés clientes émettant beaucoup de carbone à décarboner leurs activités et à améliorer la viabilité financière, réduisant ainsi en fin de compte le risque carbone du portefeuille d'IFC.

Tableau 1 : Engagements au titre d'activités concernant le climat : évolution sur cinq ans

MONTANT TOTAL DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LE CLIMAT (EN MILLIONS DE DOLLARS)	EX. 21	EX. 20	EX. 19	EX. 18	EX. 17	EX. 16
Financements à long terme pour le compte d'IFC	4 021	3 324	2 603	3 910	2 996	1 986
Ressources mobilisées	3 610	3 500	3 172	4 542	1 775	1 285
Total	7 631	6 824	5 775	8 452	4 771	3 271

Figure 1 : Opérations d'IFC concernant le climat en pourcentage de l'ensemble de ses engagements pour son propre compte : évolution sur dix ans

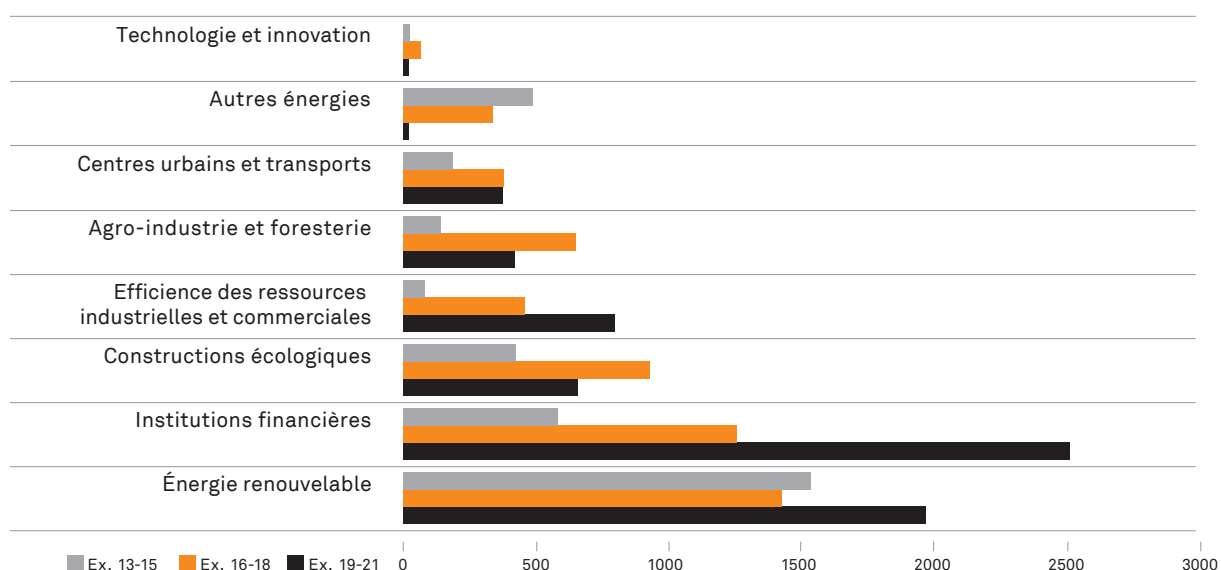


Intégrer la décarbonisation et la résilience dans tous les secteurs : IFC poursuit la diversification de ses opérations climatiques, trouvant de nouveaux domaines offrant des perspectives de croissance. Durant l'exercice 21, IFC a enregistré un volume important d'opérations climatiques (pour son propre compte ainsi que les ressources mobilisées)

grâce à ses investissements par l'intermédiaire d'institutions financières (3,4 milliards de dollars) et dans l'utilisation efficiente des ressources (1,6 milliard de dollars), les énergies renouvelables (1,4 milliard de dollars), l'écoconstruction (611 millions de dollars) et l'agro-industrie climatique-intelligente ainsi que la foresterie (341 millions de dollars).

Tableau 2 : Investissements climatiques dans des secteurs déterminants, moyennes sur trois ans Total (pour le compte d'IFC et ressources mobilisées)

(en millions de dollars)



Cibler de nouveaux domaines d'expansion : outre l'accroissement de ses opérations climatiques existantes, IFC continue de viser de nouveaux domaines d'expansion.

- **Constructions :** Durant l'exercice 21, IFC a ajouté deux nouvelles recrues à son équipe chargée des édifices verts certifiés EDGE, montrant ainsi que ce secteur recèle à ses yeux des possibilités importantes d'investissements climato-intelligents. Elle compte désormais les certifications EDGE, EDGE Advanced, et zero-carbon au nombre de ses certifications EDGE. Durant l'année écoulée, IFC a élargi son offre d'édifices verts aux entrepôts et aux banques. S'inspirant de son expérience avec EDGE, elle a en outre mis au point et expérimenté l'indice de résilience des bâtiments, un nouvel outil destiné à aider les promoteurs en bâtiment à évaluer les risques de changement climatique liés à des sites spécifiques ainsi que les mesures prises pour atténuer ces risques, et à en rendre compte aux banques et aux assureurs.
- **Transport :** IFC applique l'approche du Groupe de la Banque mondiale en matière de transport résilient sobre en carbone qui vise les systèmes de transport intégrés (transport public compris), les technologies numériques, le transport commercial (transport maritime inclus), et accroît le nombre de véhicules électriques dans la flotte mondiale, surtout à l'heure de la décarbonisation du secteur de l'énergie à l'échelle mondiale. IFC s'intéresse à court terme aux bus électriques pour le transport public dans les villes, ce qui lui permettra de combiner quelques-unes des approches citées plus haut, d'utiliser ses programmes en amont pour développer une réserve de nouveaux investissements et de renforcer son expérience dans ce secteur.
- **Industrie manufacturière :** D'après IFC, les industries de transformation de la matière et celles à forte intensité d'énergie offrent globalement le plus de possibilités d'atténuation dans le secteur manufacturier. Pour abandonner ses investissements dans les industries manufacturières lourdes, IFC appliquera trois grands principes : premièrement, IFC ne soutiendra pas des projets de nouvelles centrales au charbon ou de fabrication du ciment par voie humide. Deuxièmement, elle appliquera les seuils de viabilité et de préservation climatique aux investissements en fonction du niveau de développement des pays bénéficiaires, tout en encourageant des améliorations progressives vers une viabilité transitoire. Troisièmement, elle évaluera les vecteurs de viabilité et de préservation du climat dans chaque projet, par exemple les sources d'énergie et leurs substituts, les matériaux et leurs substituts, les produits et leurs substituts, et les techniques des procédés, en s'efforçant de trouver les meilleurs processus de production.
- **Villes :** Durant l'exercice 21, IFC a lancé une nouvelle initiative promouvant l'excellence environnementale dans les villes, baptisée Advance Practices for Environmental Excellence in Cities (APEX), censée contribuer à construire les marchés et à recenser les possibilités d'investissement décarboné et résilient dans les villes.
- **Énergie :** En plus de poursuivre les investissements dans les énergies renouvelables traditionnelles, IFC renforce ses possibilités d'investissement dans des technologies nouvelles comme l'éolien en mer, l'hydrogène et les solutions de stockage dans des batteries. La plupart des projets de production éolienne en mer ont été exécutés dans des pays industrialisés. Mais devant la baisse des coûts de ces technologies, IFC s'emploie avec la Banque mondiale et la MIGA à créer une réserve d'investissements dans les économies émergentes. Les investissements dans l'hydrogène vert sont envisageables à plus long terme, pourtant IFC développe sa capacité interne et recherche des acteurs de ce marché.
- **Solutions fondées sur la nature :** Comme noté dans le Plan d'action sur le changement climatique, IFC examine aussi les possibilités d'investissement dans la biodiversité

et les solutions fondées sur la nature. L'institution fait partie de l'équipe sur le Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature, inspiré de son expérience avec le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique. Elle commence à développer des approches sectorielles pour intégrer les questions de biodiversité dès le début de l'aménagement des paysages, particulièrement dans les domaines de l'agriculture et l'infrastructure. IFC élaborera de nouvelles approches et de nouveaux modèles économiques pour promouvoir le financement de la biodiversité et réfléchir à la manière de stimuler le financement privé dans ses marchés clients.

- **Agriculture :** IFC poursuit sa transition vers l'agro-industrie climato-intelligente en orientant ses investissements dans trois domaines stratégiques lui permettant : i) de contribuer à améliorer la productivité tout en réduisant le recours aux intrants et les émissions de GES par tonne d'extrants, particulièrement grâce à l'agriculture de précision et à l'agriculture régénératrice ou de conservation ; ii) de rendre la production de bétail plus durable tout en accroissant la productivité ; et iii) de réduire les pertes après la récolte dans les chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale (par exemple, par l'amélioration de la logistique et la distribution, de meilleures solutions de conditionnement, des installations d'entreposage modernes, et des chaînes frigorifiques).
- **Financement durable :** IFC élargit ses produits de financement durable, au-delà des prêts verts et des obligations vertes, aux obligations bleues et prêts bleus, aux financements subordonnés à des objectifs de viabilité et aux produits de transition climatique. Durant l'exercice 21, elle a développé un cadre de travail pour les aspects financiers liés aux objectifs de viabilité et de transition.

Investir dans la reconstruction verte. Au regard des difficultés que connaissent les marchés internationaux du fait de la pandémie de COVID-19, IFC fournit à court terme des liquidités à ses clients et prévoit des investissements qui permettront de reconstruire les économies durement touchées. Elle recherche les domaines dans lesquels le renflouement de sociétés dans les pays émergents peut être relié à des trajectoires de développement décarboné et à une reconstruction plus résiliente. À l'exercice 21, elle a publié un rapport intitulé *Ctrl-Alt-Delete: A Green Reboot for Emerging Markets*, qui relève des possibilités d'investissement de plus de 10 000 milliards de dollars dans les marchés émergents pour y assurer une reprise économique plus verte au lendemain de la COVID-19 et stimuler une transition climatique équitable. Le département des opérations climatiques collabore avec les équipes spécialisées pour définir une approche institutionnelle de la reprise économique verte et identifier à cet égard des investissements potentiels dans les marchés émergents.

Constituer une réserve de projets sobres en carbone et résilients. Dans le cadre de sa stratégie 3.0, IFC accroît sa capacité à créer de nouveaux marchés pour les solutions climatiques. Elle a ainsi créé des unités en amont dans tous les secteurs d'activité et toutes les régions pour susciter des possibilités d'investissement dans les trois à cinq ans. Les activités en amont sont des interventions préalables aux investissements comme l'assistance technique, le renforcement des capacités et le soutien aux clients privés et aux États, notamment en matière de cadres réglementaires et de réformes, souvent en collaboration avec la Banque mondiale et l'Agence multilatérale de garantie des investissements. Les activités en amont privilégient le développement d'opérations climatiques pour aider à préparer les marchés pour un avenir sobre en carbone : IFC vérifie la part du climat dans sa réserve de projets en amont et en informe la direction, qui peut entrevoir les opérations et le portefeuille vert de l'institution dans les prochaines années.

De surcroît, IFC œuvre aux côtés de ses clients et autres institutions financières dans les marchés émergents pour améliorer leur capacité de gestion des risques et leurs communications de l'information financière relative au changement climatique, toutes choses qui l'aideront à mieux apprécier l'exposition aux risques climatiques des bénéficiaires de ses investissements.

Inciations internes. Cette année, IFC a lancé la toute première **Climate Cup**, parrainée conjointement par le département des opérations climatiques et le département des technologies de rupture et du fonds pour l'innovation de rupture, en vue de sélectionner le projet climatique le plus innovant. Cette compétition virtuelle a débuté par une série de projets climatiques d'IFC datant d'il y a seize ans (2005), dont le gagnant a été le projet de transformation de déchets en énergie de Belgrade, le tout premier projet d'envergure de cette nature dans la région des Balkans financé par des ressources privées, et l'un des plus importants partenariats public-privé en Serbie.

Pour aider le personnel des équipes chargées des investissements à mieux maîtriser les marchés sobres en carbone, le département des opérations climatiques a organisé des **formations** à l'intention de toutes les équipes régionales et opérationnelles sur les principales évolutions du marché et des politiques, les possibilités d'investissement et les outils et ressources disponibles sur les opérations climatiques. Certains des sujets traitaient de l'évolution des marchés des obligations vertes, du financement subordonné aux objectifs de viabilité et de transition. Le département poursuivra ses formations dans toutes les régions et sur tous les outils.

Résilience de la stratégie. Durant l'exercice 21, IFC a testé en bonne et due forme les principales approches du marché concernant l'analyse de scénario et a trouvé qu'elles ne convenaient pas pour évaluer la résilience et les risques pour le portefeuille d'IFC, constitué principalement de clients privés et non cotés dans les marchés émergents. L'institution envisage à présent de développer une méthodologie sur mesure.

Tout en continuant de réfléchir à cette approche verticale descendante de l'analyse de scénarios climatiques, IFC a commencé à appliquer provisoirement plusieurs mesures ascendantes pour assurer la résilience de ses investissements. Elle a mené des études approfondies pour intégrer le climat dans les stratégies d'investissement dans les pays et les stratégies sectorielles concernant des secteurs à fortes émissions comme les produits chimiques et l'électricité. En collaboration avec la Banque mondiale et la MIGA, IFC produit des rapports sur le climat et le développement dans les pays qui mettent en évidence les plus grosses opportunités potentielles dans chaque pays dans le domaine du climat. Ces rapports seront supervisés par les vice-présidents d'IFC, présidés par ses directeurs régionaux et pilotés par les bureaux de pays. La rédaction des rapports renforcera davantage les capacités internes des bureaux de pays sur les questions climatiques et intégrera les possibilités et les risques en la matière dans les principales décisions stratégiques.

De surcroît, IFC élabore une méthodologie systématique pour évaluer l'alignement de ses investissements dans les secteurs où les réductions sont difficiles sur les contributions déterminées au niveau national (NDC) en se référant spécifiquement à chaque projet. Elle est particulièrement fondamentale pour les investissements dans les principaux secteurs nécessitant une transition comme la production d'électricité au gaz dans les pays les moins avancés. Cette

analyse permet à l'institution de déterminer dans quel domaine ces investissements sont acceptables étant donné les réalités en matière de climat et de développement. La méthodologie d'alignement sur les contributions déterminées au niveau national appliquée par IFC continuera d'évoluer à mesure qu'elle observe les mises à jour que les pays apportent à leurs NDC et que ses opérations s'alignent graduellement sur l'Accord de Paris.

GROS PLAN SUR LE SECTEUR : L'occasion de verdifier les villes

Alors que les villes s'évertuent à répondre aux besoins de leurs populations grandissantes et à apporter des solutions aux problèmes de logement, de la pollution atmosphérique, de la congestion et de l'accès à l'énergie, il est très nécessaire et possible de donner une couleur verte à l'urbanisation. IFC estime que les villes des marchés émergents à travers le monde offrent des possibilités d'investissements climatiques d'une valeur de 29 400 milliards de dollars dans des secteurs clés comme les énergies renouvelables, le transport public, les déchets, les véhicules électriques, l'eau et les édifices verts.

Entre les exercices 18 et 20, IFC a investi plus de 400 millions de dollars dans les centres urbains et les transports. Elle travaille au développement de nouveaux produits mondiaux et d'initiatives destinées à augmenter ses opérations dans les villes dans une démarche climato-intelligente. Le but est de privilégier des investissements climato-intelligents qui aident les villes à tirer parti des maigres ressources publiques en attirant des investissements importants du secteur privé pour créer des emplois tout en répondant à d'autres problèmes vitaux comme la réduction des gaz à effet de serre et la pénurie des ressources. À cette fin, durant l'exercice 21 IFC a lancé le programme APEX (Advance Practices for Environmental Excellence in Cities), une nouvelle initiative d'écologisation des villes.

Le Programme APEX aidera les villes à mettre plus vite en œuvre des actions stratégiques et des investissements contribuant dans une mesure importante à la transition vers des trajectoires de croissance décarbonées et économes en ressources.

Le Programme offrira à la fois des services de développement des produits et d'assistance technique pour aider les villes à identifier des investissements sobres en carbone et à en contrôler l'impact, constituant ainsi une réserve de financements climatiques. Il procédera au lancement d'un outil de diagnostic numérique et créera une approche transposable à grande échelle pour l'élaboration de plans d'action climatique. Les enseignements de l'expérience des villes pilotes seront intégrés dans l'approche APEX aux fins de reproduction dans les villes des marchés émergents.

APEX sera un facteur clé d'une reprise verte au lendemain de la COVID-19 en révélant des possibilités d'investissement et en accélérant la mise en œuvre de stratégies visant à créer des villes vertes dans les marchés émergents.

Quoi de neuf ?

- Évaluation au niveau du portefeuille de l'exposition d'IFC aux risques climatiques physiques par secteur et pays
- Inclusion dans les rapports au Conseil de l'évaluation du prix du carbone pour tous les projets du secteur réel dont les émissions annuelles dépassent 25 000 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone et dont l'emploi des fonds est connu

Durant l'exercice 21, IFC a continué d'intensifier les activités de gestion des risques physiques et des risques de transition associés au climat. Elle continue d'intégrer le climat dans ses opérations en matière de risque, de crédit et d'investissement par le biais du groupe de travail interdépartemental formé au cours de l'exercice 20. L'année dernière, le groupe de travail a convenu d'intégrer le risque climatique dans les décisions d'investissement d'IFC. De plus, la Société alignera ses investissements directs sur les objectifs de l'Accord de Paris, en s'appuyant sur un examen couvrant à la fois les risques physiques et les risques de transition liés au climat (voir la section sur les cibles).

Risques physiques¹. IFC sélectionne les projets en y recherchant les risques climatiques dans un nombre croissant de secteurs. Durant l'évaluation préalable du projet, les équipes de projet évaluent les effets directs et indirects que les phénomènes climatiques pourraient avoir sur la performance financière, environnementale et sociale du projet. Les risques sont examinés plus avant et, le cas échéant, résolus et atténués au moyen d'un ensemble de mesures pouvant comporter des interventions opérationnelles ou en capital. La sélection des projets a été systématisée dans les secteurs suivants : routes, ports et voies navigables, aéroports, forêts, assurance et pâte à papier ; elle est systématisée pour les secteurs minier et hydroélectrique depuis le 1^{er} juillet 2021. S'agissant de l'alignement sur l'Accord de Paris en vertu du nouveau Plan d'action sur le changement climatique, IFC s'est engagée à étendre l'examen des risques physiques associés au climat à tous les projets du secteur réel d'ici à l'exercice 23, et à tous les autres projets d'ici à l'exercice 25.

Durant l'exercice 21, IFC a aussi développé un outil avant-gardiste permettant d'évaluer l'exposition de son portefeuille aux aléas climatiques physiques par secteur et pays. Mis ensemble, les vulnérabilités des sous-secteurs, les caractéristiques du projet et le site produisent une exposition élevée aux effets du climat. Les facteurs prépondérants dans les opérations les plus exposées d'IFC sont d'ordre hydrique, comme le stress hydrique, les sécheresses et les inondations. L'outil a été validé en se basant sur le portefeuille de 2016 à 2019, les impacts climatiques physiques y ayant été évalués grâce aux rapports de supervision.

Risques de transition². IFC a recours à la tarification du carbone pour remédier aux risques de transition et éviter d'enregistrer des pertes au niveau de ses actifs. Depuis mai 2018, elle applique un tarif du carbone dans le cadre de l'analyse économique des financements des projets et des prêts aux sociétés pour lesquels l'emploi des fonds est défini dans les secteurs de production du ciment, des produits chimiques et de l'électricité thermique ; secteurs où les émissions annuelles des projets sont estimées à plus de 25 000 tonnes d'équivalent CO₂. La Société indique dans son rapport au Conseil l'impact de sa tarification du carbone sur la performance économique des projets. Les niveaux des prix resteront conformes à ceux de la Commission de haut niveau sur les prix du carbone et de la Banque mondiale.

IFC applique la pratique du Groupe de la Banque mondiale consistant à ne pas investir dans des projets neufs de production d'électricité à base de charbon. En 2019, elle a étendu cette pratique aux investissements pétroliers et gaziers en amont. Au cours des dix dernières années, IFC n'a réalisé aucun nouvel investissement dans un projet d'extraction du charbon ou de production d'électricité au charbon.

Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour faire face aux risques climatiques et réduire le volume de ses engagements indirects dans des projets liés au charbon, IFC n'accorde pas de prêts à des institutions financières au titre d'activités concernant ce combustible. Elle a de surcroît cessé d'accorder des prêts à vocation générale aux institutions financières pour réduire encore plus ses engagements en ce domaine. Elle oriente ses prêts vers des secteurs stratégiques essentiels, tels que les micros-, petites et moyennes entreprises, les entreprises appartenant à des femmes, les projets axés sur l'action climatique et le financement du logement. L'emploi des fonds qu'elle procure est décrit dans son portail d'informations sur les projets. Sa stratégie d'écologisation des investissements en capital pour toutes les nouvelles prises de participation et nouveaux instruments participatifs permet à IFC d'aider les institutions financières clientes à accroître leurs opérations de prêt climatique et à annuler, ou presque, leurs engagements dans des projets associés au charbon d'ici à 2030.

Comme noté plus haut, IFC a commencé à évaluer ses investissements du point de vue de leur alignement sur les NDC des pays hôtes des projets qui, pense-t-elle, laissent entrevoir les révisions futures des politiques climatiques. Pour plus de détails, voir la section « Résilience de la stratégie ».

En plus de minimiser les risques dans ses nouveaux investissements, IFC analyse son portefeuille en cours pour y déceler une exposition aux risques de transition, dans le but d'identifier les principaux secteurs ou régions nécessitant des mesures supplémentaires d'atténuation des risques. Outre l'évaluation des investissements existants, elle développe des produits financiers (prêts) conformément au manuel de financement de la transition climatique de l'Association internationale des marchés financiers (ICMA Climate Transition Finance handbook) qui peut accompagner les sociétés/clients émettant beaucoup de carbone dans l'adoption d'une trajectoire plus durable. IFC considérera qu'un investissement contribue à la transition s'il rejette les options les plus polluantes ou documente des émissions négatives nettes de GES à condition de favoriser le recours à des options moins polluantes et de se conformer aux objectifs de l'Accord de Paris. L'institution basera ses efforts de décarbonisation sur le manuel de l'ICMA.

1. Les risques physiques sont les risques résultant des transformations et manifestations dues aux phénomènes liés au changement climatique ; ils peuvent être aigus et chroniques. Les sécheresses, les inondations, l'élévation du niveau de la mer, la hausse des températures, etc. sont des exemples de risques physiques pouvant agir sur les chaînes d'approvisionnement, la capacité opérationnelle, les actifs physiques (endommagement) et d'autres aspects des activités.
2. Les risques de transition sont ceux auxquels s'exposent les investisseurs dans le cadre du passage à une économie mondiale sobre en carbone. La révision des politiques climatiques et énergétiques, l'adoption de technologies sobres en carbone, l'évolution des préférences des consommateurs et les questions de réputation et de responsabilité sont des exemples d'effets de la transition. Ces effets peuvent varier considérablement en fonction des scénarios des révisions politiques et des évolutions technologiques.

Évaluation de l'impact. IFC évalue les effets attendus et réels de ses projets en leur attribuant des notes sur la base des cadres de mesure et de suivi de l'impact attendu (AIMM), notamment les effets sur l'environnement et le climat. Les effets attendus sont rapportés au Conseil, suivis et mesurés durant l'exécution du projet. IFC communique aussi des données agrégées sur les différents thèmes, comme les réductions attendues des émissions de GES, les emplois créés, etc., dans son rapport annuel. Durant l'exercice 21, les projets ayant donné lieu à des engagements sous forme d'investissements devraient aider les clients d'IFC à réduire de 12 millions de tonnes d'équivalent CO₂ leurs émissions de gaz à effet de serre.

INDICATEURS ET CIBLES

Quoi de neuf ?

- Les investissements climatiques ont représenté 32 % de l'ensemble des engagements d'IFC pour son propre compte durant l'exercice 21
- IFC a développé et teste en bonne et due forme un projet de méthodologie d'évaluation de l'alignement des investissements dans le secteur réel sur l'Accord de Paris
- IFC développe une méthodologie d'évaluation de l'alignement des institutions financières et des fonds sur l'Accord de Paris

Cibles pour le financement de l'action climatique.

Durant l'exercice 21, les investissements d'IFC pour son propre compte dans des opérations ayant trait au climat ont représenté 32 % de l'ensemble de ses engagements, soit un pourcentage supérieur à la cible de 28 % de l'institution. Dans le cadre du Plan d'action sur le changement climatique, le Groupe de la Banque mondiale a annoncé que les investissements climatiques³ représenteront, en moyenne, 35 % des investissements d'IFC pour son propre compte pendant les exercices 21 à 25. La cible fixée pour l'ensemble d'IFC est décomposée en cibles opérationnelles au niveau des équipes d'investissement des différents départements et régions.

Les investissements climatiques sont ceux qui réduisent les émissions de GES ou renforcent la résilience, tel que mesuré par les directives conjointes des BMD. IFC a commencé à appliquer la méthodologie conjointe révisée des BMD pour le Suivi du financement de l'action climatique sur toutes ses opérations en juillet 2021. Les indicateurs révisés réduisent la base de référence pour les secteurs existants et introduisent de nouveaux secteurs. La méthodologie a été mise à jour pour tenir compte de l'évolution du marché, limiter les risques climatiques et tirer avantage des nouvelles possibilités dans le domaine du climat.

Alignement sur l'Accord de Paris. IFC alignera 85 % de ses opérations du secteur réel approuvées par les Administrateurs sur les objectifs de l'Accord de Paris à compter du 1^{er} juillet 2023, et 100 % de ces opérations dès le 1^{er} juillet 2025. L'évaluation se fonde sur une méthodologie élaborée conjointement par les BMD à laquelle IFC a contribué. Elle visera à la fois les objectifs d'atténuation (gaz à effet de serre) et d'adaptation (résilience) de l'Accord de Paris. IFC pilote une initiative des BMD visant à concevoir une méthodologie d'évaluation de l'alignement sur l'Accord de Paris des investissements par le biais d'institutions intermédiaires. Le délai d'alignement des financements d'IFC par des institutions intermédiaires sur l'Accord de Paris devrait être annoncé en octobre 2021.

Communication sur les investissements. IFC déclare ses engagements au titre des financements climatiques dans le présent Rapport annuel (voir p. 100) et dans le rapport conjoint sur les financements climatiques des banques multilatérales de développement intitulé *Joint Report on Multilateral Development Banks' Climate Finance*. Elle indique aussi, dans son rapport annuel sur l'impact des obligations vertes (Green Bond Impact Report), les effets attendus sur l'environnement des projets financés au moyen des obligations vertes qu'elle émet. En tant que signataire des Principes pour l'investissement responsable, IFC est tenue de rendre compte des indicateurs des Principes alignés sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique.

Calculs des émissions. IFC continue d'estimer et d'indiquer dans le présent Rapport annuel les réductions globales d'émissions de gaz à effet de serre résultant de ses investissements (facteurs d'émission 3) (voir page 89). Elle a mis au point une méthode de comptabilisation des GES durant l'exercice 19 et estime depuis lors les émissions nettes et brutes de gaz à effet de serre des projets dans lesquels elle investit. IFC estime les émissions brutes de GES pour tous les projets dans les secteurs réels dont les émissions dépassent 25 000 tonnes métriques d'équivalent CO₂, et les émissions nettes de chaque projet dans les secteurs réels lorsque cela est possible. Elle continue de communiquer ex ante les estimations des émissions annuelles brutes de GES dans la publication résumant les examens environnementaux et sociaux intitulée *Environmental and Social Review Summary*⁴.

Toutes les opérations d'IFC, y compris les déplacements aériens, ont un bilan carbone neutre (facteurs d'émission 1 et 2) depuis l'exercice 09. Les cibles antérieures ont permis d'abaisser de 18 % la consommation d'énergie du Siège d'IFC (voir la page 89). Durant l'exercice 19, IFC a pris l'engagement de limiter sa consommation de carbone en interne pour réduire les émissions de ses bureaux de 20 % d'ici à 2026, par rapport au niveau de référence de 2016. Cette cible s'inscrit dans le droit fil de l'engagement pris par le Groupe de la Banque mondiale d'abaisser de 28 % les émissions de ses bureaux durant la même période. Toutes les autres émissions sont compensées par des crédits de carbone.

3. Les définitions et les indicateurs d'IFC concernant les activités ayant trait au climat permettent de recenser les projets et les secteurs qui peuvent être considérés comme des investissements climatiques ; ces définitions ont été harmonisées avec celles d'autres banques multilatérales de développement https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/topics_ext_content/ifc_external_corporate_site/climate+business/resources/ifc-climate-definition-metrics

4. Portail d'informations et de données sur les projets d'IFC : <https://disclosures.ifc.org/#/landing>.

■ Résumé de la performance financière

La performance financière d'IFC a été considérablement influencée par la volatilité des marchés des actions naissants, et elle illustre les variations de la valeur des actions d'une année à l'autre. Le revenu net d'IFC pour l'exercice 21 était de 4 209 millions de dollars, contre une perte nette de 1 672 millions de dollars à l'exercice 20, en raison principalement de la remontée des valeurs des actions après les premiers effets de la COVID-19.

Les principales composantes du revenu net et du revenu global d'IFC, ainsi que les facteurs qui influencent le niveau et la variabilité du revenu net et du revenu global d'une année sur l'autre, sont présentés ci-après :

ÉLÉMENTS

FACTEURS D'INFLUENCE

Revenu net :

Rendement des actifs porteurs d'intérêts (principalement les prêts)	Situation du marché, notamment le niveau des spreads et le degré de concurrence. Sont également inclus dans les revenus des prêts les intérêts non comptabilisés et les intérêts recouvrés sur des prêts précédemment improductifs ainsi que les revenus des participations à des prêts individuels.
Revenu des actifs liquides	Plus-values et moins-values réalisées sur les portefeuilles d'actifs liquides, en particulier la partie financée par la valeur nette, qui dépendent de facteurs externes tels que les taux du marché et la liquidité de certaines classes d'actifs à l'intérieur du portefeuille d'actifs.
Revenu du portefeuille de participations en capital	Climat mondial pour les participations en capital sur les marchés émergents, fluctuations sur les marchés des devises et performances individuelles des entreprises pour les participations en capital. Performance globale du portefeuille de participations en capital.
Provisions pour pertes sur prêts, garanties et titres de créances disponibles à la vente	Évaluation des risques associés aux emprunteurs, probabilité de défaut, perte en cas de défaut et période d'apparition du risque.
Autres revenus et dépenses	Niveau des services-conseil fournis par IFC à ses clients, niveau des dépenses afférentes aux prestations de retraite et autres versées au personnel, dépenses administratives approuvées et effectives et autres ressources budgétaires.
Plus-values et moins-values sur les autres instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, comptabilisés à leur juste valeur marchande	Principalement différences entre les changements enregistrés dans les justes valeurs marchandes des emprunts, non compris le spread de crédit d'IFC (à compter de l'exercice 19, les variations imputables au spread de crédit d'IFC, qui étaient jusque-là enregistrées dans le revenu net, sont désormais imputées aux autres revenus globaux) et les instruments dérivés, ainsi que les plus-values et moins-values latentes associées au portefeuille d'investissements, notamment les options de vente, les bons de souscription et les options d'achat d'actions qui dépendent en partie du climat mondial pour les marchés émergents. La valeur de ces titres peut être calculée au moyen de modèles développés en interne ou de méthodes utilisant des facteurs observables ou non.
Dons à l'IDA	Niveau des dons à l'IDA approuvés par le Conseil des Gouverneurs.

Autres composantes du revenu global :

Plus-values et moins-values latentes sur des titres de créance comptabilisés comme étant disponibles à la vente

Climat général pour les marchés émergents, fluctuations sur les marchés des changes et des produits de base, performances individuelles des entreprises et prise en compte de la mesure dans laquelle les pertes latentes sont considérées comme des pertes sur créances. La valeur des titres de créance peut-être évaluée au moyen de modèles développés en interne ou de méthodes utilisant des facteurs observables ou non.

Plus-values et moins-values latentes imputables à des risques de crédit liés à des instruments particuliers pour des emprunts évalués à leur juste valeur lorsque l'option de la juste valeur est appliquée

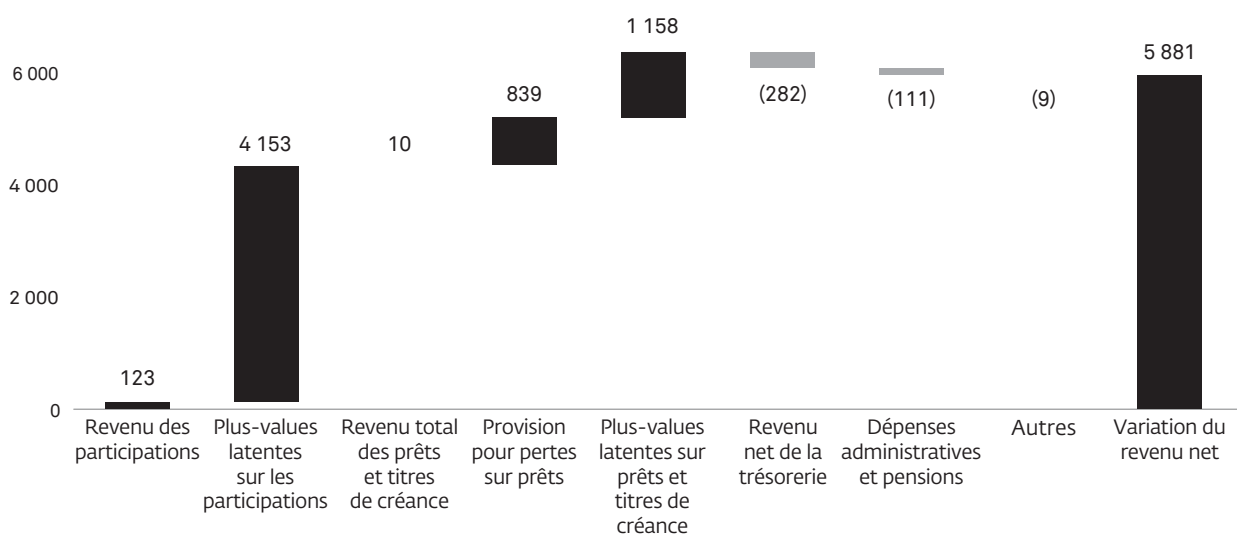
Fluctuations du spread du crédit d'IFC mesurées par rapport au LIBOR USD, résultant de variations dans le temps de l'évaluation par le marché du risque de crédit. Des plus-values latentes sont enregistrées lorsque le spread s'élargit, et des moins-values latentes sont enregistrées lorsqu'il se rétrécit.

Gains et pertes actuariels nets non constatés et coûts des prestations passées non comptabilisés au titre de régimes d'avantages sociaux

Rendement des actifs de régimes de retraite et principales hypothèses sur lesquelles reposent les prévisions de prestations futures à verser, notamment les taux d'intérêt du marché, les dépenses de personnel, l'expérience passée et l'estimation faite par la direction de l'évolution du coût des prestations futures et de la situation économique.

IFC a déclaré un revenu net de 4 209 millions de dollars pour l'exercice 21, contre une perte nette de 1 672 millions de dollars à l'exercice 20, impulsé principalement par la remontée des valeurs des actions après les premiers effets de la COVID-19. L'augmentation de 5 881 millions de dollars résulte particulièrement des facteurs suivants :

Variation du revenu net (perte), comparaison Ex. 21/Ex. 20 (en millions de dollars)



Le portefeuille de prises de participation d'IFC a engrangé 3 201 millions de dollars à l'exercice 21, contre une perte de 1 067 millions de dollars lors de l'exercice précédent. L'une des composantes majeures de l'exercice 21 était les plus-values latentes d'un montant de 2 550 millions de dollars, preuve d'un redressement du marché qui a commencé au quatrième trimestre de l'exercice 20 et s'est poursuivi tout le long de l'exercice 21, surtout manifestement dans le portefeuille des technologies de rupture et le fonds pour l'innovation de rupture.

IFC a déclaré l'annulation de 201 millions de dollars au titre de sa provision pour pertes sur prêts pour l'exercice 21 contre une imputation de 638 millions de dollars au même titre à l'exercice 20, ce qui indique une amélioration globale de la qualité du crédit.

Les plus-values latentes des prêts et titres de créance s'élevaient à 735 millions de dollars durant l'exercice 21, contre des moins-values latentes de 423 millions de dollars l'exercice précédent, en raison principalement du resserrement des spreads de risque de crédit et de l'effet de l'augmentation

des taux d'intérêt sur la juste valeur des swaps utilisés pour assurer la couverture économique des prêts au coût amorti et des titres de créances disponibles à la vente.






Le revenu des actifs liquides d'IFC, net des coûts attribués aux emprunts, était de 224 millions de dollars au cours de l'exercice 21, contre 506 millions l'exercice précédent. Durant l'exercice 20, les revenus de la trésorerie ont largement bénéficié du rallye des Trésors américains.

Les dépenses administratives et de retraite ont augmenté de 111 millions de dollars, passant de 1 299 millions de dollars à l'exercice 20 à 1 410 millions de dollars durant l'exercice 21, du fait surtout de l'augmentation de 67 millions de dollars des dépenses de retraite résultant de l'amortissement accru des pertes actuarielles générées par le taux d'actualisation plus faible appliqué à la fin de l'exercice 20 et du rendement prévu plus faible des actifs du régime, auxquels s'ajoute l'accroissement des dépenses administratives de 44 millions de dollars en raison des coûts plus élevés du personnel résultant d'une forte hausse des effectifs.

Le revenu net (ou la perte nette) enregistré(e) par IFC pour chacun des cinq derniers exercices au 30 juin, date de clôture des exercices, est présenté(e) ci-après :

Revenu net (perte nette) d'IFC, exercices 17-21¹

Au 30 juin, date de clôture des exercices (en millions de dollars)

2017		1 418
2018		1 280
2019		93
2020		(1 672)
2021		4 209

Avant l'exercice clos au 30 juin 2020 (exercice 20), la direction utilisait le revenu disponible pour les affectations (mesure non-GAAP US) pour affecter les bénéfices mis en réserve. Le revenu disponible pour les affectations comprend généralement le revenu net hors plus-values et moins-values latentes au titre d'investissements sous forme de participation et d'autres instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, comptabilisés à leur juste valeur, le revenu des entités consolidées autres qu'AMC², et des dépenses déclarées dans le revenu net liées aux affectations de l'exercice précédent.

IFC a révisé la méthode de calcul du revenu disponible pour les affectations au cours de l'exercice 20 en raison de l'adoption de la norme comptable ASU 2016-01 durant l'exercice 19, ce qui se traduit par la déclaration de toutes les plus-values et moins-values latentes au titre d'investissements dans des titres de participation dans le revenu net. Depuis l'exercice 20, IFC mesure le revenu disponible pour les affectations au moyen du « revenu hors plus-values et moins-values latentes au titre des investissements, des emprunts et des dons effectués à l'IDA ».

1. Le revenu net (la perte nette) d'IFC n'est pas directement comparable en raison de l'adoption de la norme ASU 2016-01 durant l'exercice 19.

2. Dès le 31 janvier 2020, Asset Management Company, LLC (AMC) a été intégrée à IFC. Par conséquent, IFC a hérité de tous les actifs, droits, passifs et obligations d'AMC. AMC est désormais un département d'IFC et mène ses opérations comme tel. Ce changement n'a eu aucune incidence significative sur la situation financière d'IFC, les résultats de ses activités ou sa trésorerie.

Rapprochement du revenu net (ou perte nette) déclaré(e) et du revenu disponible pour les affectations (en millions de dollars)

	EX. 21	EX. 20	EX. 19
Revenu net (perte nette)	4 209	1 672	93
Ajustements effectués pour rapprocher le revenu net (perte) et le revenu disponible pour les affectations			
Moins-values (plus-values) latentes au titre d'investissements	(3 285)	2 026	1 121
Moins-values (plus-values) latentes au titre d'emprunts	(71)	218	15
Dons à l'IDA	213	–	–
Dépenses consacrées aux services-conseil au titre de montants affectés durant l'exercice précédent	–	–	54
Ajustements effectués pour assurer la conformité à la méthode d'affectation approuvée par les administrateurs d'IFC durant l'exercice 17	–	–	(377)
Autres	–	–	3
Revenu disponible pour les affectations	1 066	572	909

Principales données financières des cinq derniers exercices (en millions de dollars)

AU 30 JUIN, DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES	2021	2020	2019	2018	2017
Revenus consolidés, principales données :					
Revenu des prêts et garanties y compris les gains et pertes réalisés sur les prêts et produits dérivés qui leur sont associés	1 116	1 510	1 774	1 377	1 298
Annulation de la provision (provision) pour pertes sur prêts, engagements hors bilan au titre des crédits et autres créances	201	(638)	(87)	(90)	(86)
Revenus (Pertes) des participations en capital et produits dérivés qui leur sont associés	3 201	(1 067)	(253)	853	707
Revenu des titres de créance y compris les gains et pertes réalisés sur les titres de créance et produits dérivés qui leur sont associés	340	231	126	363	282
Provisions pour pertes sur titres de créances disponibles à la vente	(3)	–	–	–	–
Revenu des opérations sur actifs liquides	327	1 039	1 291	771	917
Coûts des emprunts	(326)	(1 181)	(1 575)	(1 041)	(712)
Autres revenus	595	559	622	578	528
Autres dépenses	(1 687)	(1 628)	(1 746)	(1 662)	(1 617)
Plus-values (moins-values) monétaires sur les transactions au titre d'activités non commerciales	(148)	144	159	123	(188)
Revenu (perte) avant la prise en compte des plus-values et moins-values latentes nettes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions comptabilisés à leur juste valeur et avant la prise en compte des dons à l'IDA	3 616	(1 031)	311	1 272	1 129
Plus-values (moins-values) nettes latentes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions comptabilisés à leur juste valeur	806	(641)	(218)	88	394
Revenu (perte) avant dons à l'IDA	4 422	(1 672)	93	1 360	1 523
Dons à l'IDA	(213)	–	–	(80)	(101)
Revenu net (perte nette)	4 209	(1 672)	93	1 280	1 422
Moins : Gains nets imputables aux participations minoritaires	–	–	–	–	(4)
Revenu net (perte nette) imputable à IFC	4 209	(1 672)	93	1 280	1 418

Bilan consolidé, principales données :

Total actif	105 264	95 800	99 257	94 272	92 254
Portefeuille de liquidités	41 696	40 791	39 713	38 936	39 192
Investissements	44 991	41 138	43 462	42 264	40 519
Emprunts en cours avec prise en compte des variations de la juste valeur	55 699	55 486	54 132	53 095	54 103
Total capitaux propres	31 244	25 182	27 606	26 136	25 053
Dont					
Bénéfices non affectés mis en réserve	11 395	7 166	25 905	23 116	21 901
Bénéfices affectés mis en réserve	207	433	366	190	125
Capital libéré	20 760	19 567	2 567	2 566	2 566
Montants cumulés des autres composantes du revenu global (de la perte globale) (AOCI)	(1 118)	(1 984)	(1 232)	264	458
Participations minoritaires	–	–	–	–	3

Principaux Ratios Financiers

	2021	2020	2019	2018	2017
Ratios financiers^b :					
Rendement de l'actif moyen (base GAAP US) ^{a, c}	4,2 %	(1,7)%	0,1 %	1,4 %	1,6 %
Rendement de l'actif moyen (base non-GAAP US) ^d	0,9 %	0,6 %	1,4 %	1,4 %	1,3 %
Rendement des capitaux propres moyens (base GAAP US) ^{a, e}	14,9 %	(6,3)%	0,3 %	5,0 %	5,9 %
Rendement des capitaux propres moyens (base non- GAAP US) ^f	3,0 %	2,1 %	4,9 %	5,1 %	4,9 %
Ratio de liquidité global ^g	114 %	96 %	104 %	100 %	82 %
Ratio d'endettement ^h	2,1	2,2	2,2	2,5	2,7
Total des provisions pour pertes sur prêts rapporté à l'ensemble du portefeuille décaissé ⁱ	4,9 %	6,3 %	4,7 %	5,1 %	6,1 %
Mesures du capital :					
Montant total des ressources disponibles (milliards d'USD) ^j	30,7	28,2	27,8	24,7	23,6
Montant total des ressources nécessaires (milliards d'USD) ^k	20,5	20,3	21,8	20,1	19,4
Capital stratégique ^l	10,3	7,9	6,0	4,6	4,2
Capital stratégique utilisable ^m	7,2	5,0	3,2	2,2	1,8
Ratio du capital stratégique utilisable (Capital stratégique utilisable en pourcentage des ressources totales disponibles)	23,4 %	17,9 %	11,6 %	8,7 %	7,8 %

- a. Ce ratio ne se prête pas à des comparaisons directes en raison de l'adoption de la norme comptable révisée ASU 2016-01.
- b. Certains ratios financiers (voir ci-dessous) font abstraction des effets des plus-values ou des moins-values latentes au titre d'investissements, d'autres instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, d'AOCI et de l'impact des entités à détenteurs de droits variables consolidées (EDDV).
- c. Revenu net pour l'exercice en pourcentage de la moyenne de l'ensemble des actifs durant l'exercice considéré.
- d. Le rendement de l'actif moyen est défini comme étant le revenu net, abstraction faite des plus-values ou des moins-values latentes au titre d'investissements comptabilisés à leur juste valeur, du revenu des EDDV consolidées et des plus-values ou moins-values nettes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, en pourcentage des participations et des prêts décaissés (nets de toute provision), des liquidités (hors mises en pension) et d'autres actifs calculés selon la moyenne durant l'exercice.
- e. Revenu net pour l'exercice en pourcentage de la moyenne de l'ensemble des capitaux durant l'exercice considéré (hors les paiements au titre des souscriptions en instance).
- f. Le rendement des capitaux propres moyens est défini comme étant le revenu net, abstraction faite des plus-values ou des moins-values latentes au titre d'investissements comptabilisés à leur juste valeur, du revenu des EDDV consolidées et des plus-values ou moins-values nettes au titre d'instruments financiers ne faisant pas l'objet de transactions, en pourcentage du capital appelé et des bénéfices non distribués (avant certaines plus-values ou moins-values latentes et abstraction faite des affectations cumulatives pas encore imputées) calculés en pourcentage de la moyenne des actifs totaux durant l'exercice.
- g. Selon la politique globale d'IFC en matière de liquidité, la somme des disponibilités de la Société et de ses emprunts non tirés auprès de la BIRD ne doit pas représenter, à tout moment, moins de 45 % de ses besoins estimés de liquidités nets pour les trois prochains exercices.
- h. Le ratio d'endettement (levier de financement) est défini comme étant le taux de couverture du capital libéré et des bénéfices accumulés (nets du montant des affectations sur les bénéfices mis en réserve et de certaines plus-values/moins-values latentes) par la somme de l'encours des emprunts et de l'encours des garanties.
- i. Le ratio entre les réserves totales pour pertes sur prêt et le portefeuille total de prêts décaissés est défini comme la part en pourcentage du portefeuille total des prêts décaissés représentée par les réserves pour pertes sur prêts.
- j. Le montant total des ressources disponibles (TRA) est le montant total des capitaux de la Société. Il est composé i) du capital libéré, ii) des bénéfices mis en réserve, nets du montant des affectations et de certaines plus-values et moins-values latentes, et iii) des réserves totales pour pertes sur prêt.
- k. Le montant total des ressources nécessaires (TRR) est le capital minimum requis pour couvrir les pertes attendues ou imprévues du portefeuille d'IFC, calibré de manière à permettre à IFC de conserver sa note triple-A. Le TRR est la somme des besoins en capital économique pour les différents actifs de la Société. Il est déterminé par la taille absolue du portefeuille d'engagements et la gamme de produits (participations, prêts, financements à court terme et actifs du portefeuille d'actifs liquides) ainsi que par les risques opérationnels et autres.
- l. Le capital stratégique désigne l'ensemble des ressources disponibles moins le total des ressources requises. Il peut être différent de la somme de tous les chiffres à cause des valeurs arrondies.
- m. Le capital stratégique utilisable est égal à 90 % de l'ensemble des ressources disponibles moins le total des ressources requises.

ENGAGEMENTS

Les financements à long terme (pour le compte d'IFC et les ressources mobilisées) se sont élevés au total à 23,3 milliards de dollars pour l'exercice 21, en hausse de 1,3 milliard de dollars ou de 6 % par rapport à l'exercice 20. Au cours de l'exercice 21, les engagements d'IFC pour son propre compte au titre des financements à long terme étaient de 12,5 milliards de dollars (11,1 milliards de dollars à l'exercice 20) et les ressources mobilisées de 10,8 milliards de dollars (10,8 milliards de dollars à l'exercice 20). Les engagements au titre des financements à court terme étaient de 8,2 milliards de dollars à l'exercice 21, contre 6,5 milliards de dollars l'exercice précédent. L'ensemble des financements (long terme et court terme) se sont élevés à 31,5 milliards de dollars pour l'exercice 21, contre 28,4 milliards de dollars à l'exercice 20.

Dans le cadre de sa riposte directe à la pandémie de COVID, IFC a engagé 10,8 milliards de dollars durant l'exercice 21, dont 2,3 milliards de dollars de son mécanisme de financement accéléré de la riposte à la COVID-19 destiné à aider ses clients actuels. En dehors de ce mécanisme, IFC a engagé 8,5 milliards de dollars supplémentaires de financements pour accompagner les clients dans leur réponse à la crise.

RESSOURCES MOBILISÉES

L'expression « ressources mobilisées » désigne les financements provenant d'entités autres qu'IFC que celle-ci a mis à la disposition des clients par suite de sa participation directe à la mobilisation des ressources.

Engagements au titre de financements à long terme (pour le compte d'IFC et ressources mobilisées) et financements à court terme, comparaison Ex. 21/Ex. 20 (en millions de dollars)

	FY21	FY20
Engagements au titre de financements à long terme (pour le compte d'IFC et ressources mobilisées) et financements à court terme	31 500	28 430
Engagements au titre des financements à long terme pour le compte d'IFC	12 474	11 135
Ressources mobilisées	10 831	10 826
Engagements au titre des financements à court terme	8 195	6 469

Fonds gérés par AMC, comparaison Ex. 21/Ex. 20 (en millions de dollars sauf indication contraire)

	AU 30 JUIN 2021					
	TOTAL DES FONDS MOBILISÉS +DEPUIS LA CRÉATION D'AMC				POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021	
	AU TOTAL	PROVENANT D'IFC	PROVENANT D'AUTRES INVESTISSEURS	ENGAGEMENTS CUMULÉS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS ^a	ENGAGE-MENTS DU FONDS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS ^b	DÉCAISSEMENTS DU FONDS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS
Période d'investissement						
IFC Financial Institutions Growth Fund, LP (Fonds d'IFC pour la croissance des institutions financières ou Fonds FIG)	505	150	355	259	81	45
IFC Middle East and North Africa Fund, LP (Fonds d'IFC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ou Fonds MENA)	162	60	102	78	12	7
IFC Emerging Asia Fund, LP (Fonds d'IFC pour les pays émergents d'Asie ou Fonds Asie)	693	150	543	374	203	127
Période post-investissement						
IFC Capitalization (Equity) Fund, LP (Fonds de recapitalisation d'IFC, participations)	1 275	775	500	1 214	–	–
IFC Capitalization (Fonds de recapitalisation d'IFC, créances subordonnées)	1 725	225	1 500	1 614	–	–
IFC African, Latin American and Caribbean Fund, LP (Fonds d'IFC pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes ou Fonds ALAC)	1 000	200	800	876	–	2
Africa Capitalization Fund, Ltd. (Fonds de recapitalisation pour l'Afrique)	182	–	182	130	–	–
IFC Catalyst Fund, LP, IFC Catalyst Fund (UK), LP et IFC Catalyst Fund (Japan), LP (collectivement dénommés « Fonds catalyseurs »)	418	75	343	363	–	24
IFC Global Infrastructure Fund, LP (Fonds mondial pour l'infrastructure d'IFC) ^a	1 430	200	1 230	929	–	–
IFC Global Emerging Markets Fund of Funds, LP et IFC Global Emerging Markets Fund of Funds (Japan Parallel), LP (collectivement dénommés « Fonds GEM »)	800	150	650	757	–	112
Women Entrepreneurs Debt Fund, LP (Fonds d'emprunt pour les femmes entrepreneurs ou Fonds WED)	115	30	85	110	–	–
China-Mexico Fund, LP (Fonds Chine-Mexique)	1 200	–	1 200	350	30	17
IFC Russian Bank Capitalization Fund, LP (Fonds de recapitalisation des banques russes d'IFC) ^d	550	250	300	82	–	–
Total	10 055	2 265	7 790	7 136	326	334

a. Comprend un fonds d'investissements conjoints géré par AMC au nom des commanditaires du Fonds.

b. Net des engagements annulés.

c. Non compris les engagements de périodes antérieures qui ont été annulés.

d. Fonds clos et liquidé.

Fonds gérés par AMC, comparaison Ex. 21/Ex. 20 (en millions de dollars sauf indication contraire)

	AU 30 JUIN 2020				POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020	
	TOTAL DES FONDS MOBILISÉS DEPUIS LA CRÉATION D'AMC			ENGAGEMENTS CUMULÉS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS ^a	ENGAGEMENTS DU FONDS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS ^b	DÉCAISSEMENTS DU FONDS AU TITRE D'INVESTISSEMENTS
	AU TOTAL	PROVENANT D'IFC	PROVENANT D'AUTRES INVESTISSEURS			
Période d'investissement						
IFC Financial Institutions Growth Fund, LP (Fonds d'IFC pour la croissance des institutions financières ou Fonds FIG)	505	150	355	178	20	7
IFC Middle East and North Africa Fund, LP (Fonds d'IFC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ou Fonds MENA)	162	60	102	66	–	6
IFC Emerging Asia Fund, LP (Fonds d'IFC pour les pays émergents d'Asie ou Fonds Asie)	693	150	543	171	26	13
Période post-investissement						
IFC Capitalization (Equity) Fund, LP (Fonds de recapitalisation d'IFC, participations)	1 275	775	500	1 226	–	–
IFC Capitalization (Fonds de recapitalisation d'IFC, créances subordonnées)	1 725	225	1 500	1 614	–	–
IFC African, Latin American and Caribbean Fund, LP (Fonds d'IFC pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes ou Fonds ALAC)	1 000	200	800	876	–	3
Africa Capitalization Fund, Ltd. (Fonds de recapitalisation pour l'Afrique)	182	–	182	130	–	–
IFC Catalyst Fund, LP, IFC Catalyst Fund (UK), LP et IFC Catalyst Fund (Japan), LP (collectivement dénommés « Fonds catalyseurs »)	418	75	343	365	–	30
IFC Global Infrastructure Fund, LP (Fonds mondial pour l'infrastructure d'IFC) ^a	1 430	200	1 230	929	–	–
IFC Global Emerging Markets Fund of Funds, LP et IFC Global Emerging Markets Fund of Funds (Japan Parallel), LP (collectivement dénommés « Fonds GEM »)	800	150	650	757	17	71
Women Entrepreneurs Debt Fund, LP (Fonds d'emprunt pour les femmes entrepreneurs ou Fonds WED)	115	30	85	110	–	–
China-Mexico Fund, LP (Fonds Chine-Mexique)	1 200	–	1 200	320	–	35
IFC Russian Bank Capitalization Fund, LP (Fonds de recapitalisation des banques russes d'IFC) ^d	550	250	300	82	–	–
Total	10 055	2 265	7 790	6 824	63	165

a. Comprend un fonds d'investissements conjoints géré par AMC au nom des commanditaires du Fonds.

b. Net des engagements annulés.

c. Non compris les engagements de périodes antérieures qui ont été annulés.

d. Le fonds de recapitalisation des banques russes a été liquidé durant l'exercice 18.

International Finance Corporation

2121 Pennsylvania Avenue, NW

Washington, DC 20433 États-Unis d'Amérique

ifc.org



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA

IFC

Société Financière
Internationale

MIGA

Agence multilatérale de
garantie des investissements